

Feu vert du gouvernement pour la réalisation de 35 500 logements AADL

Le gouvernement vient d'approver un programme de réalisation de 35 500 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement AADL, afin de parachever les projets confiés à l'Agence dans les délais impartis, apprend-on auprès du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville. Selon un communiqué du ministère, «le Conseil de Gouvernement qui s'est réuni mercredi 13 mai, a approuvé les marchés en gré à gré pour la réalisation de 35.500 logements du programme confié à l'AADL»

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 16 Mai 2015 - 27 Rajab 1436 - N° 960 - 3^{ème} année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Algérie-Tunisie
Le chef du
gouvernement
tunisien en
visite officielle
en Algérie



Le vice-ministre
parlementaire
japonais pour les
AE aujourd'hui
à Alger

P. 28



CRISE MALIENNE :
Début à Bamako
de la cérémonie de
signature de l'accord
de paix et de
réconciliation

P. 28

LE PRÉSIDENT BUTEFLIKA PROCÈDE
À UN REMANIEMENT MINISTÉRIEL

UN NOUVEAU SOUFFLE AU DÉVELOPPEMENT

Boualem Branki

Le remaniement ministériel annoncé jeudi se veut être d'abord la poursuite de la politique de développement et de croissance économique du pays. Les changements décidés par le Président Bouteflika dans certains ministères s'imposaient, tant la gestion de certains dossiers qui concernant le citoyen en premier lieu était plus ou moins dévoyée. Il en est ainsi de ministères qui devaient être redynamisés, comme le tourisme ou l'environnement, mais également la Poste et les TIC, des secteurs en réalité qui sont à la base du développement technologique de l'Algérie. Le secteur de l'énergie a vu un changement avec le départ de Yousfi, et l'arrivée d'un pur produit de l'école algérienne des hydrocarbures. Un nouveau souffle qui devrait redynamiser le secteur de l'Energie et lui donner de nouvelles perspectives dans un environnement mondial stressé par la chute des cours pétroliers.

P. 5



JUSTICE Tayeb Louh :
«Respecter la présomption
d'innocence pour protéger
les libertés des citoyens»



SOLIDARITÉ NATIONALE :
Un plan d'action
pour une meilleure
prise en charge
des catégories
vulnérables

TOURISME 16^e SITEV
250
exposants dont
23 étrangers

P. 6 P. 8

SANTÉ

Sclérose
en plaque
UN TRAITEMENT
BIENTÔT
DISPONIBLE ?

Pages 14-15

CULTURE

CONSTANTINE 2015
La classification
universelle
des foggaras
un meilleur moyen
pour valoriser un
legs ancestral

FOOTBALL
28^e JOURNÉE
DE LA LIGUE 1
La relégation
fait peur !

P. 17 P. 25

MDN

SÉCURISATION DES
FRONTIÈRES, LUTTE CONTRE
LA CONTREBANDE
ET LE CRIME ORGANISÉ
Des contrebandiers
et immigrants
clandestins
arrêtés
au sud du pays

P. 3

Météo



Régions Nord : 26° à Alger

Temps partiellement nuageux avec localement quelques pluies orageuses notamment vers les régions de l'Est à partir de l'après-midi et soirée. Les vents seront modérés notamment près des côtes Est avec rafales de vent sous orages.

La mer sera agitée.

Régions Sud : 33° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront de secteur Est à Nord-Est 20/40 km/h avec soulèvements de sable locaux.

Max Min

Alger	26°	18°
Oran	25°	18°
Annaba	29°	17°
Béjaïa	28°	22°
Tamanrasset	33°	18°

Horaires des prières

Samedi 16 Rajab 1436

Fajr	04:04
Dohr	12:45
Asr	16:33
Maghreb	19:48
Isha	21:20



DEMAIN À 10H30 CONFÉRENCE-DÉBAT DE MOHAMED BERGUI «Lutte contre les violences, quelle stratégie ?»

L'ancien arbitre international, président de l'Association «Ouled el Houma », acteur social infatigable de la réhabilitation par le sport des détenus en milieu carcéral est un homme de terrain qui a, de tout temps, agi pour faire reculer la violence dans les stades. Il est, aujourd'hui, interpellé par la violence qui se répand dans les cités et les quartiers, dans les établissements scolaires et en tout lieu public.

Son expérience et sa vision ont servi en bien des situations. Plus fondamentalement, le thème qu'il a choisi est, selon ses termes, de « préserver notre jeunesse, l'avenir de l'Algérie des dangers qui porteront un coup fatal aux valeurs de solidarité, de fraternité et de convivialité des Algériens. »

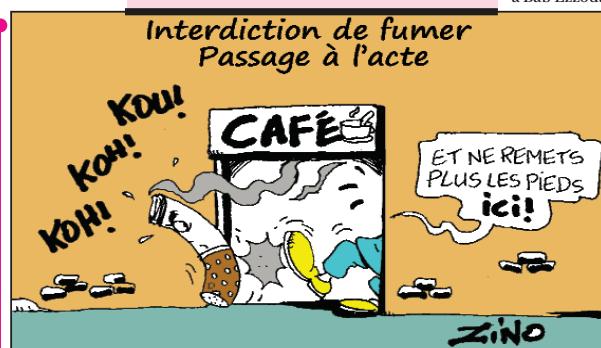
Mohamed Bergui traitera également de la récidive de jeunes délinquants et de la réinsertion sociale des détenus.

DK news accueille le conférencier, demain, dimanche, à 10H30, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun.

CE MATIN À L'INSTITUT CERVANTÈS «Marathon de la poésie»



L'Institut Cervantes d'Alger organise demain ce matin à 10h à la bibliothèque Max Pub de l'institut, le «Marathon de la poésie». Cet espace d'expression de poésie libre sera suivi à partir de 14h au salon Actos d'un récital animé par le poète Pérez Azausstre (1^{er} prix Loewe de poésie 2010).



FORUM

Report de la conférence-débat de M. Merabti Abdelhalim, directeur général au MICL

Le Directeur général des ressources humaines, de l'information et des statuts au Ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales devait animer, aujourd'hui, une conférence-débat ayant pour thème : la formation, la démocratie participative et d'autre

thème d'actualité. Des changements de dernière minute dans l'agenda de M. Merabti Abdelhalim oblige au report de cette conférence-débat qui se tiendra dans un proche avenir. Nous nous excusons auprès de nos confrères et de nos lecteurs

DU 28 AU 30 MAI À LA COUPOLE 10^e congrès du FLN

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), M. Amar Saâdani, présidera les 28, 29 et 30 mai à la Coupole du Complexe olympique Mohammed-Boudiaf, Alger, les travaux du 10^e Congrès national du parti.



CE MATIN À BAB EZZOUAR Conférence de la Fédération nationale des travailleurs du secteur de la Solidarité

La Fédération nationale des personnels du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, affiliée au Snapap, organise une conférence de presse, ce matin à 10h30 au siège du secrétariat général sis à Bab Ezzouar.

JUSQU'AU 31 MAI Semaine arabe de la circulation

A l'occasion de la célébration de la 16^e semaine arabe de la circulation, le Centre national de prévention et de sécurité routière, a programmé jusqu'à la fin du mois de mai, une série d'activités de sensibilisation et de prévention, en collaboration avec les services concernés par la sécurité routière.



PARTI EL KARAMA Meeting ce matin à Koléa



Le président du Parti El Karama, M. Mohamed Benhamou, animera un meeting populaire ce matin à 10h à la bibliothèque communale de Koléa, wilaya de Tipasa.

LE 18 MAI AU SIÈGE DE LA CNR Journée pédagogique et d'apprentissage de tamzight



En collaboration avec la Caisse nationale des retraites, le Haut-commissariat à l'amazighité, organise lundi 18 mai, une journée pédagogique pour l'apprentissage de tamazight au profit des agents de la CNR.

DU 27 AU 29 MAI AU SHERATON

Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique

Sous le haut patronage du président de la république, la Société algérienne d'allergologie et d'immunologie clinique (Saacic) présidée le Pr Habib Douagui, organise du mercredi 27 au vendredi 29 mai à l'hôtel Sheraton d'Alger, le Congrès euro-africain d'allergologie et d'immunologie clinique. Plus de 500 praticiens sont attendus à cette rencontre scientifique d'envergure qui sera encadrée par des experts étrangers et algériens.



LE 20 MAI AU PALAIS DE LA CULTURE 5^e journée scientifique paramédicale



Sous le thème «Actualités des soins paramédicaux», le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria abritera mercredi 20 mai, les travaux de la 5^e journée scientifique paramédicale.

Plusieurs hommages aux personnalités algériennes ayant contribué à la promotion de la santé publique seront rendus au cours de ces journées.

JUSQU'AU 17 MAI À LA SAFEX

15^e Salon Sipsa & Agrofood

Sous le slogan «La passion nous anime, la qualité nous réunit», la 15^e édition du Salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agroéquipement Sipsa & Agrofood, se déroulera jusqu'au 17 mai au Palais des Expositions, Pins-Maritimes, Safex, Alger.

Le gouvernement donne son feu vert pour la réalisation de 35.500 logements AADL

Le gouvernement vient d'approver un programme de réalisation de 35.500 logements de type location-vente de l'Agence nationale pour l'amélioration et le développement du logement AADL, afin de parachever les projets confiés à l'Agence dans les délais impartis, apprend-on jeudi auprès du ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Selon un communiqué du ministère, «de Conseil de Gouvernement qui s'est réuni mercredi 13 mai, a approuvé les marchés en gré à gré pour la réalisation de 35.500 logements du programme confié à l'AADL». Ces marchés s'inscrivent, selon la même source, dans le cadre de la concrétisation des programmes AADL portant sur 230.000 unités sur un total de 630.000 unités qui doivent être réalisées durant le quinquennat en cours. Il s'agit, à travers cette mesure, d'accélérer la cadence de réalisation du programme AADL et de le livrer dans les délais impartis, a-t-on souligné.



Le ministre des Affaires religieuses rencontre une délégation de personnalités religieuses de la Tariqa Tidjania

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Mohamed Aissa a reçu jeudi à Alger une délégation de personnalités religieuses de la Tariqa Tidjania venue du Sénégal pour se rendre à la ziara annuelle (visite) de la Zaouia Tidjania à Ain Madhi (Laghout).

Le ministre a indiqué en marge d'une rencontre de coordination organisée par l'Office national du Hajd et de la Omra (ONHO) à Dar El Imam (Mohammadia) avoir reçu près de 350 personnalités religieuses de la Tariqa Tidjania ve-



nues du Sénégal pour se rendre à Ain Madhi. Il a souligné que les «efforts consentis par l'Etat pour réunir les conditions idoines à ces personnes religieuses afin de leur permettre d'accomplir leur devoir de ziara dans de bonnes conditions». La Tidjania «est répandue dans tous les pays du monde. Elle compte environ 400 millions d'adeptes».

La Tariqa Tidjania a été fondée par Ahmed Tijani à Dar Sidi Belkacem où résidait son père à Ain Madhi et qui fait toujours l'objet de visite au vieux Ksar.

KHOMRI

Réactivation des canaux du dialogue entre le ministère de la jeunesse et le partenaire social

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkarader Khomri, a appelé jeudi à Alger à la «réactivation» des canaux de dialogue entre le ministère et le partenaire social pour relever le niveau de la performance du secteur.

Lors d'une conférence nationale des cadres syndicaux organisée par le ministre, M. Khomri a mis en exergue l'importance de la réactivation des canaux de dialogue entre le syndicat et la tutelle en vue de «traiter les différentes questions posées et remédier à d'éventuelles carences». M. Khomri a estimé que la divergence de vues entre les deux parties (le partenaire social et le ministère) était une chose «bénéfique» précisant

que l'activité syndicale se veut une «consécration de la démocratie».

Par ailleurs, le secrétaire général de la fédération nationale des travailleurs du secteur de la jeunesse et des sports, Ghadban Chafai, a salué la décision relative à l'intégration des cadres pédagogiques à compter de janvier 2008 la qualifiant de «encourageante» pour les travailleurs du secteur.

A cette occasion, le syndicaliste a rappelé les principales revendications axées principalement sur la révision des statuts du secteur et des décrets relatifs au rôle des jeunes et l'attribution des logements de fonction.

Le ministère de la Jeunesse a été



élargi à celui des Sports en vertu du remaniement ministériel opéré jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. M. Abdelkader Khomri a été désigné à la tête de ce ministère.

Un site Internet pour valoriser les expériences réussies de démocratie participative

Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités Locales s'attèle à élaborer un site électronique pour valoriser les expériences réussies à travers le territoire national dans le domaine de la démocratie participative a-t-on appris jeudi à Oran du directeur général des libertés et des affaires juridiques de ce département ministériel.

En présidant une rencontre sur les mécanismes de la démocratie participative, Mohamed Talbi a expliqué que ce site Internet devait être mis en service prochainement «mettre en valeur les nombreuses expériences réussies en matière de démocratie participatives afin que les cadres et élus des collectivités locales puissent s'en inspirer».

«Ce site sera également une véritable banque d'information et de données pouvant aider au renforcement de la gestion locale des affaires publiques par le biais d'une implication effective du citoyen à travers la société civile», a-t-il ajouté.

Mohamed Talbi a, en outre, appelé à l'exploitation des TIC pour promouvoir la démocratie participative par le recours et l'utilisation des réseaux sociaux et d'Internet, entre autres. De son côté, le DG des collectivités locales au ministère de l'Intérieur, Azzedine Belkacem Nacer a souligné que l'instauration de la démocratie participative constitue la concrétisation d'un principe constitutionnel. Il a souligné

toute l'importance qu'accorde le Président Abdelaziz Bouteflika à ce projet. L'orateur a estimé que la participation du citoyen dans l'acte de gestion est une condition pour une relance du développement. «La démocratie participative est complémentaire à la démocratie représentative», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le commandant des scouts algériens, Mohamed Boulega a indiqué que la démocratie participative «est un acquis supplémentaire au processus démocratique national». En outre, il a mis en exergue l'importance de la transparence comme essence d'une bonne gouvernance.

Cette rencontre, la première du genre d'une série de réunions devant être tenues



SÉCURISATION DES FRONTIÈRES ET LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LE CRIME ORGANISÉ
Des contrebandiers et immigrants clandestins arrêtés au sud du pays (MDN)

Plusieurs contrebandiers et immigrants clandestins de différentes nationalités africaines ont été arrêtés jeudi au sud du pays par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué (MDN).

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6^e Région militaire), lors d'une patrouille effectuée le 13 mai 2015, près de la localité frontalière de Timiaouine, a appréhendé onze (11) contrebandiers de nationalités africaines à bord de deux (2) véhicules tout-terrain et en possession de sept (7) détecteurs de métaux», précise la même source.

Le même jour, deux détachements, relevant du secteur opérationnel d'In Guezzam, «ont appréhendé dans deux opérations distinctes, douze (12) immigrants clandestins et huit (8) contrebandiers de différentes nationalités et saisi une moto, un détecteur de métaux et un groupe électrogène», ajoute le communiqué. Dans le même contexte, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued (4^e Région militaire), «a saisi lors d'une patrouille près de la localité frontalière de Taleb Larbi, un cheptel de (45) têtes d'ovins destiné à la contrebande».

Par ailleurs, des éléments des Gardes-côtes relevant du secteur opérationnel de Jijel (5^e Région militaire) «ont saisi à (0,5) miles au nord de la plage Bazoul à Jijel, une quantité de (22) kilogrammes de kif traité».

«Au niveau de la 2^e Région militaire, les éléments des Gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tlemcen «ont saisi 600 litres de carburant destinés à la contrebande», conclut le communiqué du MDN.

dans différentes régions du pays, a vu la participation de responsables centraux du MICL ainsi que des représentants du ministère de l'Enseignement Supérieur et celui de la Solidarité nationale, en plus des élus et représentants du mouvement associatif de la wilaya d'Oran.

Un débat fructueux a suivi les interventions des responsables centraux du MICL.

Plusieurs propositions ont été faites comme la mise en place d'assemblées consultatives au niveau des communales et de la wilaya. Celles-ci seront ouvertes à la société civile par le biais des associations et comités de quartiers.

PARLEMENT

BELAÏZ :

«La demande de la tenue du congrès du FLN répond aux conditions légales»

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, nommé jeudi ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, a affirmé à Alger que la demande déposée par la direction du parti du Front de Libération nationale (FLN) pour la tenue de son 10e congrès à la fin du mois en cours, répondait aux conditions légales, indiquant que les militants qui contestent la décision d'autorisation ont le droit de recourir à la justice.

Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, M. Belaïz a précisé que les «services de la wilaya d'Alger ont estimé, après examen de la demande formulée par la direction du FLN pour la tenue de son congrès, que toutes les conditions légales étaient réunies, conformément à la loi sur les partis». «Les militants et responsables du parti qui se sont opposés à la décision sont libres de recourir à la Justice pour faire appeler», a-t-il ajouté.

«Les opposants à la tenue du congrès ont introduit une action devant la



justice. C'est leur droit le plus absolu et nous acceptons toute décision émanant de la justice», a-t-il martelé. «En tant que ministère de l'Intérieur qui veille à l'application des lois, nous attendons la dé-

cision de la justice, seule habilitée à trancher la question. Quelle que soit sa décision, nous serons les premiers à nous en soumettre», a précisé M. Belaïz. «Ces questions sont tout à fait ordinaires et le recours

à l'arbitrage de la Justice est un signe de bonne santé», a-t-il précisé. S'agissant de l'interdiction à certains partis de tenir leurs assemblées générales, le ministre a fait savoir que la «loi interdit catégoriquement l'exploitation des établissements éducatifs, de formation et d'enseignement par les partis», ajoutant que certaines formations ont été interdites de tenir leurs assemblées générales, car ayant demandé de les organiser dans des établissements éducatifs.

Il a indiqué à ce propos que les autorités adoptaient la même position à l'égard de tous les partis et agissaient dans le respect de la loi.

COLLECTE DE DONS

Les walis tenus d'informer le ministère de l'Intérieur avant d'autoriser l'opération

Tayeb Belaïz a indiqué jeudi à Alger, que les walis étaient tenus à l'avenir d'adresser toutes les demandes de dons au ministère de l'Intérieur avant d'autoriser leur collecte, y compris les dons pour la construction des mosquées. Dans une déclaration à la presse en marge de la séance plénière consacrée aux questions orales de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Belaïz a précisé que «tous les walis sont tenus d'adresser les demandes de dons y compris les dons pour la construction des mosquées, au mi-

nistère de l'Intérieur avant d'autoriser leur collecte». Il a soutenu que des informations confirmées par des preuves ont révélé que «des sommes importantes collectées par des personnes non habilitées ont été détournées». Il a affirmé à ce propos qu'en 2014, pas moins de 4 milliards de DA ont été collectés grâce aux dons de bienfaiteurs, ajoutant que «la loi nous impose en tant que ministère de l'Intérieur de connaître la nature des dons, les personnes en charge de leur collecte et l'affectation de ces dons».

Toutes les revendications socioprofessionnelles des gardes communaux satisfaites par le ministère de l'Intérieur

Tayeb Belaïz a affirmé jeudi à Alger que toutes les revendications socioprofessionnelles, au nombre de 12, formulées par les gardes communaux avaient été «satisfaites». «Toutes les revendications des gardes communaux au nombre de 12 y compris le droit à la carte Chifa et aux micro-crédits ont été satisfaites», a précisé M. Belaïz en marge d'une séance plénière

de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, expliquant toutefois que les «revendications exprimées, par certaines catégories de ce corps, à caractère politique ne sont pas du ressort du ministère de l'Intérieur». Des accords devraient être signés avec le ministère du Travail et autres départements ministériels pour une prise en charge

définitive des revendications satisfaites, a-t-il ajouté avant de rendre hommage aux «sacrifices» consentis par les gardes communaux et agents d'auto-défense durant la décennie noire». M. Belaïz a été nommé jeudi ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, selon un communiqué de la Présidence de la République.

«Réalisation de 7 parkings pour l'éradication du problème d'embouteillage dans la capitale»

Tayeb Belaïz, a annoncé jeudi la réalisation de sept (7) parkings à Alger et l'obligation pour les entrepreneurs de prévoir à l'avenir des garages dans les immeubles pour éradiquer le problème d'embouteillage dans la capitale. A une question orale d'un député de l'Assemblée populaire nationale (APN) sur les mesures prises pour l'éradication de l'embouteillage et des parking anarchiques dans les grandes villes, il a précisé que «7 parkings de 7 à 14 étages seront réalisés prochainement pour s'ajouter aux huit autres existants au niveau d'Alger». Une autre mesure a été prise portant sur «l'obligation pour les entrepreneurs de prévoir des garages dans toutes les cités qui seront construites à l'avenir», a-t-il ajouté. A cet effet, un appel d'offres sera lancé pour la réalisation de 500 feux tricolores dotés de caméras, a fait savoir le ministre

qui a précisé que cette opération devait être lancée le deuxième semestre de l'année dernière. Ces mesures permettront l'éradication progressive du problème d'encombrement routier dans les grandes villes, notamment à Alger qui, forte de ses 3.100.000 habitants, accueille 500.000 véhicules par jour. A une autre question sur les dépassements enregistrés à l'instar des invectives et atteintes aux symboles de l'Etat provenant de certains partis et syndicats, M. Belaïz a estimé que la démocratie «n'est qu'à ses débuts en Algérie», relevant toutefois un recul de la violence verbale par rapport aux années précédentes. Le premier responsable du secteur a rappelé l'existence de 60 partis accrédités, 92.916 associations locales, 1.089 nationales et 94 syndicats.

APS

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH : «Respecter la présomption d'innocence pour protéger les libertés des citoyens»



Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a insisté jeudi à Sétif sur le respect de la présomption d'innocence pour protéger les libertés des citoyens.

Intervenant au cours d'une cérémonie d'installation des nouveaux président et procureur général de la cour de justice de Souk Ahras, Me Tayeb Semati et Merabet Belkheir, le ministre a estimé que la présomption d'innocence est un des fondements de l'Etat de Droit, soulignant qu'au niveau des médias comme au sein de la justice il faut faire preuve de responsabilité en évitant de porter des jugements sur des personnes dont les dossiers sont devant la justice laquelle doit toujours voir son autorité respectée.

Considérée comme un axe majeur du programme du Président de la République, la réforme de la justice a débuté avec la mise en œuvre des décisions et recommandations de la commission nationale pour la réforme de la justice, dont certaines (décisions) ont été concrétisées et d'autres sont en cours de l'être, a indiqué le ministre.

Un intérêt particulier a été ainsi accordé à la modernisation de la justice qui a permis à chaque citoyen d'obtenir via l'Internet son casier judiciaire et son certificat de nationalité, a indiqué le ministre qui a insisté sur la cessation de recherche, pour éviter de porter préjudice aux libertés des citoyens en règle avec la justice.

M. Louh a également estimé que l'investissement dans la modernisation permet de résoudre définitivement la question de cessation de recherche qui «ne saurait être tolérée même si elle ne concerne qu'une seule personne en Algérie». La justice a un rôle de protection de la société contre les fléaux sociaux en luttant contre la criminalité, «mais son action sera insuffisante sans l'intervention des autres institutions nationales chargées de prévenir la criminalité et d'éliminer ses causes», a-t-il affirmé.

Le ministre a également assuré que la réforme de la justice «se poursuivra sereinement et calmement sur l'ensemble des axes contenus dans le programme de travail du gouvernement, en application des orientations du Président de la République pour concrétiser l'Etat de droit dont la responsabilité incombe à tous».

M. Louh a suivi à l'occasion un exposé sur les activités de la cour de justice et les travaux de sa réhabilitation et a inspecté le tribunal du chef-lieu de wilaya. Le ministre a visité auparavant le chantier du projet de construction d'un nouveau siège de la cour de justice près de l'université M'hamed-Chérif Messaâdia sur 25.850 m² dont 23.850 bâties. La cour qui sera réalisée en trois étages comptera 156 bureaux et six (6) salles d'audience. M. Louh a appelé à rattraper le retard accusé dans la construction du nouveau siège qui affiche un taux d'avancement de 3 % seulement afin de le recevoir en mars 2016. Les travaux avaient été lancés en juin 2014 pour un délai de réalisation de 18 mois. Le ministre a clôturé sa visite en inspectant le tribunal de Taourat, construit en trois étages sur de 9.550 m², et qui sera opérationnel à la fin de l'année 2015.

Un nouveau gouvernement pour la relance du programme du président

Boualem Branki

Le remaniement ministériel annoncé jeudi se veut être d'abord la poursuite de la politique de développement et de croissance économique du pays. Les changements décidés par le Président Bouteflika dans certains ministères s'imposaient, tant la gestion de certains dossiers qui concernent le citoyen en premier lieu était plus ou moins dévoyée. Il en est ainsi de ministères qui devaient être redynamisés, comme le tourisme ou l'environnement, mais également la Poste et les TIC, des secteurs en réalité qui sont à la base du développement technologique de l'Algérie. Le secteur de l'énergie a vu un changement avec le départ de Yousfi, et l'arrivée d'un pur produit de l'école algérienne des hydrocarbures. Un nouveau souffle qui devrait redynamiser le secteur de l'énergie et lui donner de nouvelles perspectives dans un environnement mondial stressé par la chute des cours pétroliers. Le nouveau cabinet de M. Sellal compte également une équipe jeune, des technocrates rompus à une gestion de tous les jours de grands dossiers. Faut-il dès lors applaudir l'arrivée du très médiatisé Abderrahmane Benkhalfa, l'ex-délégué général de l'Abedf, à la tête des Finances ? Bien sûr que oui, puisque M. Benkhalfa est de ceux qui ont toujours prôné une gestion prudente des réserves de change, une meilleure orthodoxie dans la gestion de l'économie nationale et une plus grande part des investissements publics dans la croissance économique. Bref, le chef de l'Etat a nommé un nouveau gouvernement également pour corriger certains dérapages de ministres, et, surtout, recadrer l'action gouvernementale ! Le développement local, la croissance économique, la prospérité des Algériens et leur bien-être ne peuvent être sacrifiés à des intérêts personnels. C'est un peu le message de ce remaniement ministériel opéré par M. Bouteflika, qui a rappelé à tous les ministres leur mission : être au service du pays, du citoyen, du développement de l'Algérie. Rien d'autre que cela. Dès lors, on notera l'arrivée de Mihoubi à la Culture, le jumelage de ministères importants, comme celui des ressources en Eaux avec l'Environnement, la Jeunesse avec les Sports, ou l'Aménagement du territoire avec le Tourisme et l'Artisanat. Il y a également dans l'esprit de ce remaniement ministériel une certaine idée d'austérité, puisque le nouveau cabinet compte 29 ministres contre 30 dans le cabinet sortant. Comme fait marquant de ce changement de gouvernement il y a le départ de Tayeb Belaïd du ministère de l'Intérieur vers la Présidence. Un poste de conseiller du président après de bons et loyaux services à l'Intérieur. Belaïd aura en effet modernisé l'Etat civil algérien, facilité les procédures de délivrance des documents d'état-civil, qui sont aujourd'hui délivrés dans toutes les communes du pays, et ramené la confection du passeport biométrique et de la carte d'identité nationale dans des délais exceptionnellement courts. M. Belaïd part l'esprit tranquille : il a bien su gérer les manifestations anti-gaz de schiste d'In Salah, ou la crise des policiers avec les manifestations de policiers à Ghardaïa et Alger. Sous son mandat, le ministère de l'Intérieur a vraiment fait «du bon boulot». La tâche de son successeur, M. Noureddine Béoudi, ancien wali et qui vient du ministère de la Formation professionnelle, devient ainsi pour lui un défi : faire encore mieux, sinon poursuivre dans la lancée donnée par M. Belaïd au secteur des Collectivités locales, en particulier l'amélioration davantage du service public en direction des citoyens. Pour tous les nouveaux arrivants, comme pour les «anciens», le mot d'ordre est simple : accélérer le développement économique de l'Algérie, rattraper le Gap numérique et améliorer les conditions sociales des Algériens avec des projets sociaux ambitieux.

Le Président Bouteflika procède à un remaniement ministériel

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier à un remaniement ministériel, indiquant un communiqué de la présidence de la République. Voici le texte intégral du communiqué:

«Conformément aux dispositions de l'article 79 de la Constitution, son excellence M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, ministre de la Défense nationale, a pris ce jour, après consultation du Premier ministre, un décret présidentiel portant nomination des membres du Gouvernement.

- Sont nommés Mesdemoiselles et Messieurs :
 - Abdelmalek Sellal, Premier ministre.
 - Le général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.
 - Nouredine Bedoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales.
 - Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères.
 - Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux.
 - Abderrahmane Benkhalfa, ministre des Finances.
 - Abdellader Messahel, ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale.
 - Abdessalem Bouchouareb, ministre de l'Industrie et des Mines.
 - Salah Khebri, ministre de l'Energie.
 - Tayeb Zitouni, ministre des Moudjahidines.
 - Mohamed Aissa, ministre des Affaires religieuses et des Waqfs.
 - Amara Benyounès, ministre du Commerce.
 - Amar Ghoul, ministre de l'Aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.
 - Abdelkader Kadi, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.
 - Abdelouahab Nouri, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement.
 - Abdelmadjid Tebboune, ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.
 - Abdelkader Ouali, ministre des Travaux publics.
 - Boudjema Talai, ministre des Transports.
 - Nouria Benghebrit, ministre de l'Education nationale.
 - Tahar Hadjar, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.
 - Mohamed Mebarki, ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels.
 - Mohamed El Ghazi, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.
 - Azzedine Mihoubi, ministre de la Culture.
 - Mounia Meslem, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.
 - Tahar Khaoua, ministre des Relations avec le Parlement.
 - Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
 - Abdelkader Khomri, ministre de la Jeunesse et des Sports.
 - Hamid Grine, ministre de la Communication.
 - Iman Houda Feraoun, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.
 - Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques.
 - Hadji Baba Ammi, ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget et de la Prospective.
 - Aïcha Tagabou, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat.



- Tahar Khaoua, ministre des Relations avec le Parlement.
 - Abdelkader Khomri, ministre de la Jeunesse et des Sports.
 - Hamid Grine, ministre de la Communication.
 - Iman Houda Feraoun, ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.
 - Sid Ahmed Ferroukhi, ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques.
 - Hadji Baba Ammi, ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé du Budget et de la Prospective.
 - Aïcha Tagabou, ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat.
- Par ailleurs, et en application de l'article 78 de la Constitution, monsieur le Président de la République a nommé Messieurs :
- Ahmed Noui, ministre secrétaire général du gouvernement.
 - Mustapha Karim Rahiel, ministre directeur du cabinet du Premier ministre».

Une dizaine de nouveaux ministres font leur entrée au gouvernement

Le gouvernement remanié hier par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, compte une dizaine de nouveaux ministres touchant des secteurs clés, à l'instar des Finances, de l'Energie et de l'Enseignement supérieur. Ainsi, l'ex-délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), Abderrahmane Benkhalfa, est chargé du portefeuille des Finances, alors que Salah Khebri est nommé ministre de l'Energie. Celui-ci avait occupé le poste de P-DG de l'Institut algérien du pétrole (IAP, Boumerdès).

Le département des Travaux publics a été confié à Abdelkader Ouali (ex-wali et ancien secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales), alors que le secteur des Transports a été confié à Boudjemaï Talai qui a occupé le poste de président du groupe sidérurgique et métallurgie (IMETAL). Azzedine Mihoubi, ancien secrétaire d'Etat à la Communication, fait son retour au gouvernement et se voit confier le département de la Culture, alors que le recteur de l'université d'Alger a été désigné à la tête du ministère de l'Enseignement supérieur

et de la Recherche scientifique. Le président du groupe parlementaire du parti du FLN à l'Assemblée populaire nationale (APN), le député Tahar Khaoua, a été, quant à lui, nommé ministre des Relations avec le Parlement en remplacement de Khalil Mahi. La jeune professeur d'université, Iman Houda Feraoun, ex-DG de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST), a été nommée ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication en remplacement de Mme Zohra Derdouri. Le poste de ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, toujours occupé par Abdelkader Messahel, a été élevé au rang de ministre des Affaires maghrébines et africaines et de la Coopération internationale.

Le ministre de l'Enseignement et de la Formation professionnels, Nouredine Bedoui, a été chargé, quant à lui, du portefeuille de l'Intérieur et des Collectivités locales en remplacement à Tayeb Belaïd, nommé ministre d'Etat conseiller spécial auprès du président de la République.

Amar Ghoul, qui occupait le poste de ministre des Transports, s'est vu confier le département de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, alors que Mohamed Mebarki a été désigné ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, poste qu'il avait déjà occupé. L'ancien ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi, a été nommé ministre de l'Agriculture et du Développement rural en remplacement d'Abdelouahab Nouri, désigné ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, alors qu'Abdelkader Khomri a gardé le portefeuille de la Jeunesse élargi à celui des Sports.

Youcef Yousfi, Mohamed Djellab et Mohamed Tahmi et Khalil Mahi ont quitté le gouvernement de Sellal, au même titre que quatre femmes ministres, à savoir Nadia Labidi, Dalila Boudjemaa, Nouria Yamina Zerhouni et Zohra Derdouri.

Deux femmes ministres et une ministre déléguée gardent leurs postes au sein du gouvernement. Il s'agit de Nouria Benghebrit, Mounia Meslem et Aïcha Tagabou.

M. Belaïd nommé ministre d'Etat conseiller spécial du Président de la République

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a nommé M. Tayeb Belaïd, ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République, a indiqué jeudi un communiqué de la présidence de la République. «Conformément aux dispositions des articles 77 et 78 de la

Constitution, M. Abdelaziz Bouteflika, président de la République, a pris ce jour un décret présidentiel portant nomination de M. Tayeb Belaïd, ministre d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République», précise le communiqué.

APS



Le Front El-Moustaqbal porteur d'un projet de société basé sur la moralisation de l'action politique

Le président du Front El-Moustaqbal, Abdelaziz Belaid, a affirmé jeudi à El-Bayadh que sa formation politique portait un projet de société basé sur la «moralisation» de l'action politique.

S'exprimant lors d'une rencontre de proximité, tenue au siège de la représentation locale du parti, M. Belaid a aussi appelé à l'élargissement de la base militante du Front El-Moustaqbal, soulignant, dans ce cadre, que sa formation politique mise notamment sur les jeunes et les étudiants. Il a, en outre, annoncé la tenue d'une conférence féminine nationale, dans le courant de ce mois de mai.

Le leader du front El-Moustaqbal a rappelé, à cette occasion, les positions de sa formation politique sur différentes questions nationales, avant d'appeler à faire de l'opposition à travers une «concurrence dans les programmes» et à s'écarter de «tout ce qui pourrait susciter la haine».

M. Belaid a, par ailleurs, appelé à «élargir» les attributions des assemblées élues, à l'échelle locale et nationale, à garantir «davantage d'indépendance» de l'appareil judiciaire, à «renforcer les libertés individuelles et collectives» et à adopter la voie du dialogue.

«La transition démocratique escomptée par le RCD ne saura intervenir sans les jeunes»

Le président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcine Bellabas, a affirmé vendredi à Alger, que la transition démocratique escomptée par le parti «ne saura se concrétiser sans les jeunes qui ont le devoir de contribuer à la construction de l'avenir du pays».

«Les jeunes qui ont revendiqué leurs droits et libertés démocratiques en 1980 et 1988 sont aujourd'hui, tout à fait en mesure d'opérer un changement démocratique pacifique auquel aspirent les Algériens et qui ne saura se concrétiser sans leur contribution», a indiqué M. Bellabas.

dans une allocution à l'ouverture des assises nationales des jeunes du RCD. Il a précisé que «devant les menaces qui pèsent sur l'avenir du pays, toutes les forces vives notamment les jeunes devront s'employer à changer le cours des choses et à édifier un avenir prospère».

Dans une déclaration à la presse sur le remaniement ministériel opéré jeudi, M. Bellabas a estimé que ce dernier tout comme ceux qui ont précédé, ne touche nullement les portefeuilles stratégiques en matière de gestion des affaires du pays». «Il était attendu de ce pouvoir, «qui prône l'austérité», qu'il réduise le

nombre des ministères en rassemblant certains d'entre eux», a-t-il encore dit avant d'ajouter que «le véritable avenir n'est pas à aller vers la transition et à ouvrir à la consécration du changement pacifique à commencer par la création d'une instance indépendante de supervision des élections». Evoquant les affaires de corruption traitées par la justice, il a qualifié le déroulement des procès d'«absurde», soulignant que «si le pouvoir voulait réellement lutter contre la corruption, il aurait présenté les ministres actuels et anciens impliqués devant la justice».

RECHERCHE SUR L'HISTOIRE ET LE PATRIMOINE : Renouvellement d'une convention universitaire à Mila

Une convention de partenariat entre l'université Constantine-2 Abdellahid Mehri et la wilaya de Mila a été renouvelée jeudi pour encourager la recherche scientifique dans les domaines de l'histoire et de la conservation du patrimoine immatériel, a indiqué le président de l'association les Amis de Mila, le professeur Abdelaiz Segueni.

Cette convention, signée entre le wali de Mila Abderrahmane Keddid et le professeur El Hadi Latrèche, recteur de l'université Constantine-2, porte sur la recherche en histoire et patrimoine, prévoyant des projets de Master et de Doctorat, la formation de groupes communs de recherche sur le patrimoine et

l'archéologique dans la wilaya ainsi que la publication d'ouvrages dans ces domaines. L'entendement, qui vient d'être renouvelé en marge d'un 10^e séminaire de l'association des Amis de Mila, a été enrichi d'une clause sur la coopération avec des laboratoires de recherche dépendant de l'université Constantine-2, a souligné le professeur Nadji Benhacine, vice recteur chargé des relations extérieures.

Le 10^e séminaire sur l'histoire de l'association Les amis du Vieux Mila a été ouvert par le wali et a vu la présentation de plusieurs communications sur l'histoire et l'archéologie, a-t-on noté.

APS

SOLIDARITÉ NATIONALE : Lancement d'un plan d'action pour une meilleure prise en charge des catégories vulnérables

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, a annoncé vendredi que son secteur a entamé la mise en oeuvre progressive d'un plan d'action pour assurer une meilleure prise en charge des catégories démunies.

Dans un entretien à l'APS à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la Famille (15 mai), Mme Meslem a précisé que ce plan s'inscrivait dans le cadre des politiques nationales en matière de couverture sociale, sanitaire et de gratuité de l'enseignement.

Le plan prévoit des mécanismes pour la prise en charge des préoccupations des catégories démunies et des mesures prises en coordination avec les secteurs concernés avec l'implication du citoyen en vue de garantir des prestations sociales de «qualité», a-t-elle précisé.

Le plan en question contribue au renforcement des mécanismes visant la protection et la promotion de la famille dans différents domaines, notamment les plus vulnérables afin de leur assurer une vie décente et les immuniser contre les fléaux sociaux, a-t-elle indiqué.

Il vise également la promotion du rôle de la famille productive à travers l'encouragement des familles à faire revenir à exercer des activités rentables, la mobilisation des médecins au niveau des centres spécialisés et ceux relevant des cellules de proximité à assurer des examens médicaux au profit des familles habitant les régions éloignées, a-t-elle ajouté.

Le plan prévoit l'organisation d'espaces d'écoute, l'accompagnement des personnes en situation sociale difficile et le soutien des associations concernées en matière de prise en charge de la santé de la mère.

Selon la ministre, des mesures d'aide aux personnes âgées et aux besoins spécifiques à la maison sont également prévues dans le cadre de l'accompagnement des catégories

vulnérables. Un programme de formation dans les métiers sociaux au profit des éducateurs spécialisés a été lancé au niveau des centres de formation des fonctionnaires du secteur.

Le plan portera en outre sur la prise de mesures de lutte contre les fléaux sociaux et la violence avec la collaboration des secteurs concernés dont les ministères des Affaires religieuses, de la Culture et de la Communication, a indiqué la ministre.

Mme Meslem a fait savoir que ce plan comportait un programme d'information sociale concernant les principaux centres d'intérêts de la famille outre des programmes ayant trait à la lutte contre le phénomène de la mendicité et à la préservation des liens de continuité entre les générations.

La ministre a saisi cette occasion pour annoncer la préparation en cours d'un recensement national sur les familles qui ont besoin d'une aide sociale.

Un numéro vert pour l'écoute et la prise en charge des préoccupations des citoyens

Par ailleurs, Mme Meslem a fait savoir qu'un numéro vert (5-27) a été mis à la disposition des citoyens, notamment ceux en situation sociale difficile en vue d'écouter et de prendre en charge leurs préoccupations.

Le numéro vert a été ouvert au niveau des directions de l'activité sociale à travers les wilayas du pays. Des équipes de spécialistes (psychologues, sociologues et médecins) sont mobilisées pour assurer l'orientation et l'accompagnement des personnes concernées.

La ministre a ainsi invité les citoyens à recourir au numéro vert pour dénoncer des cas de marginalisation et de situations sociales précaires impliquant des familles en détresse dans le but de les prendre en charge.



lisation et de situations sociales précaires impliquant des familles en détresse dans le but de les prendre en charge.

Lancement prochainement d'un plan national pour l'accompagnement des adolescents

La première responsable du secteur a annoncé en outre la préparation en cours d'un plan national pour l'accompagnement des adolescents en prévision de son application à partir de la prochaine rentrée sociale à travers les différentes wilayas du pays. Le plan sera encadré par des équipes multidisciplinaires relevant des directions de wilaya de l'activité sociale.

Ces équipes auront pour mission d'assurer des activités de prévention au profit des adolescents, notamment ceux vivant dans des conditions sociales difficiles.

Un projet de décret exécutif pour donner aux associations la qualité d'utilité publique

Un projet de décret exécutif visant à donner aux associations la qualité d'utilité publique est en cours de préparation au niveau du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, a indiqué, jeudi, à Oran, le DG des libertés publiques et des affaires juridiques au MCL. «Le projet qui sera prochainement présenté au gouvernement, est actuellement en cours d'enrichissement», a indiqué Mohamed Talbi, qui a présidé, au siège de la wilaya d'Oran, une rencontre sur les mécanismes de la démocratie participative et les moyens de son renforcement. Ce décret exécutif fixe les conditions que doivent satisfaire les associations pour obtenir la qualité d'utilité publique, a encore ajouté M. Talbi qui a précisé que des expériences menées dans ce domaine à l'échelle internationale également examinées et débattues, tout en prenant les spécificités et le contexte national. Le futur texte exécutif donnera une attention particulière aux programmes, activités et projets des associa-

tions ainsi qu'à leur capacité de contribuer au développement dans plusieurs domaines, a encore précisé Mohamed Talbi, ajoutant que le décret prévoit l'attribution de médailles et distinctions aux associations les plus actives en matière d'utilité publique.

Concernant les critiques formulées à l'Algérie au sujet de la loi relative aux associations, le même responsable a qualifié celles-ci «d'infondées», précisant que ces critiques portaient surtout sur l'impossibilité aux associations de bénéficier de subventions de l'étranger. «Dans le passé, des parties étrangères finançaient les activités d'associations nationales dans la perspective de déstabiliser le pays», a-t-il ajouté, précisant que la nouvelle loi ne prévoit d'aides et de subventions étrangères que dans le cadre des relations et des conventions entre les gouvernements.

On recense quelque 92.000 associations locales versées dans plusieurs domaines en plus de 1.200 associations à vocation nationale.

Plus de 20 familles rurales «modèles» honorées à El Tarf

Pas moins de 23 familles exemplaires résidant dans différentes zones rurales d'El Tarf ont été surprises jeudi par la remise de cadeaux des mains des membres d'une caravane de sensibilisation a-t-on constaté.

S'inscrivant dans le cadre de la célébration de la journée internationale des familles, cette initiative organisée conjointement par la direction locale de l'action sociale (DAS) et deux associations locales, en l'occurrence El Tahadi de la commune de Lac Des Oiseaux et El Amel de Ain Kerma, a été accueillie avec joie par ces familles

titulairest qui ont été émuves par ce geste «mattendu, touchant et encourageant».

«Ces familles rurales ont été récompensées pour avoir réussi, dans leur quête d'une meilleure qualité de vie, à s'imposer dans le domaine de l'artisanat, en dépit de leurs conditions modestes», ont affirmé les initiateurs de cette action.

Selon Khadija Bouchakour, directrice locale de la DAS, la caravane de sensibilisation sur le rôle de la famille, a démarré du chef-lieu de wilaya, devant la maison des jeunes Ahmed Betchine, pour sillonnaer des vil-

ages relevant des communes de Ain Kerma, Lac des oiseaux et Fetzara.

La journée internationale des familles a donné lieu à des expositions de produits de l'artisanat domestique, pâtes traditionnelles, des mets sucrés et salés ainsi que des ouvrages manuels réalisés par les différentes associations et organismes, notamment l'Angem, l'école des sourds-muets et le centre psychopédagogique d'Aïn Assel en sus de communications traitant en rapport avec cet événement, animées par des universitaires et des imams.

AFFAIRE KHALIFA:**Les cadres des OPGI soutiennent avoir déposé de l'argent au sein de Khalifa en vertu de conventions**

Les responsables et cadres des Offices de promotion et gestion immobilières (OPGI) de certaines wilayas de l'Ouest du pays, ont nié, jeudi à Blida, les faits qui leurs sont reprochés dans l'affaire Khalifa, indiquant que les placements effectués au niveau de l'agence de Khalifa-Bank d'Oran ont été faits conformément à des conventions signées entre les deux parties.

Les directeurs des OPGI qui répondent aux accusations de corruption, de trafic d'influence et bénéfice de priviléges et d'avantages en contrepartie de placements au sein de Khalifa Bank ont nié en bloc les faits et ont affirmé qu'ils ont procédé à ces dépôts en vertu de conventions signées entre leurs entreprises et ladite banque, et avec l'aval, pour certains d'entre eux de leurs conseils d'administration respectifs.

L'ex-chef de service des finances et du budget à l'OPGI de Relizane, Ben-cetta Ali Tayeb, a déclaré devant le juge Menour Antar qu'il avait déposé un montant de 3 milliards de centimes, conformément à la convention signée par le directeur général, Bacha Said, et ramené à l'unité par son directeur, Ouail Abdelhamid.

Ce dernier confirme les propos du chef de service précisant que la direction générale de l'OPGI a déposé 80 millions de dinars et UPI (unité de promotion immobilière) 30 millions de dinars.

Le chef de service de l'administration et de la comptabilité de l'OPGI de Relizane Berkat Benachir, a pour sa part indiqué qu'il avait procédé au placement de 80 millions de dinars, comme le stipulait la convention signée entre son entreprise et la banque Khalifa, en réponse au procureur.

L'ex-directeur de l'Agence foncière d'Aïn Temouchent a expliqué qu'il avait effectué des placements sur plusieurs tranches, en retirant près de 100 millions de dinars de la



BDL et du CPA, selon la convention signée suite à une résolution du conseil d'administration.

L'ex-P-Dg de l'entreprise publique de réalisation des grands œuvres d'Oran, Belhachemi Khedouja, a expliqué que le placement de 229 millions de dinars au sein de la Banque Khalifa a été motivé par les taux d'intérêt alléchants, mais aussi par les «dysfonctionnements» constatés au sein des banques publiques.

Elle déclare détenir des copies des résolutions du conseil d'administration qui lui demandait de procéder à des «placements à des taux attractifs», ajoutant en réponse à une question du procureur sur les garanties que «la garantie pour nous était que cette institution financière était agréée par la Banque centrale».

Les accusés qui ont comparu devant le juge ont tous confirmé avoir pris des «commissions, bénéficiant de carte de transport gratuit sur Khalifa Airways», allant jusqu'à dire, pour certains, que les noms qui figurent sur les listes trouvés au sein des agences Khalifa ne sont autres que des homonymes et non pas des membres de leurs familles. Il est à signaler qu'au neuvième jour du procès Khalifa, qui se poursuivra samedi, dix accusés ont comparu devant le juge.

Au total, 71 accusés (après le décès de 5 autres) sont actuellement jugés dans ce même procès. 21 accusés sont en détention alors que les autres comparaissent libres.

Outre la partie civile et les victimes, plus de 300 témoins seront entendus dans cette affaire.

**GENDARMERIE-COMMUNICATION:
Le site de pré-plainte suscite un large écho des citoyens**

Le site électronique de la pré-plainte et d'informations de la Gendarmerie nationale a eu, depuis son lancement en avril dernier, un «large» écho auprès des citoyens du Sud-est du pays, a affirmé, jeudi à Ouargla, le chef du 4ème commandement régional de la Gendarmerie nationale (GN).

Une «large réactivité» des citoyens a été suscitée par ce site électronique à travers le Sud-est du pays, où des dizaines de pré-plaintes et d'alertes afférentes à la sécurité publique ont été enregistrées, a indiqué le général Abdelfahid Abdaoùi à l'APS, en marge de l'ouverture, au siège du 4ème commandement de la GN, de «Portes Ouvertes» sur ce corps constitué.

«L'exploitation des informations fournies a permis,

dans les cas avérés, l'intervention en temps opportun et l'élucidation de nombreux crimes, contribuant ainsi à la préservation de la sécurité publique, des personnes et de leurs biens», a-t-il précisé.

Le général Abdelfahid Abdaoùi a expliqué cette réactivité par le civisme des citoyens et leur conscience de l'intérêt de coopérer avec les services de la GN pour préserver la stabilité et la sécurité publique, notamment après les résultats jugés positifs obtenus par le numéro vert 10.55, depuis sa mise en service en 2011.

Le même responsable a appelé, à cette occasion, à mettre à profit ce support, en tant que «trait-d'union» entre l'institution de la GN et les citoyens des wilayas relevant

territorialement du 4ème commandement régional (Ouargla, Biskra, Ghardaïa, El-Oued, Laghouat et Illizi), et qui a permis d'élucider des crimes en tous genres, notamment ceux transfrontaliers tels que la contrebande, le terrorisme et l'immigration clandestine.

Le site Internet de la GN, <http://ppgn.mdn.dz>, permettra d'associer le citoyen dans la préservation de sa paix et sa sécurité par la signalisation, H24 et 7/7 jours, des crimes et la validation, le cas échéant, des pré-plaintes aux services de la Gendarmerie nationale.

Retenu au titre de l'amélioration du service public du corps de la GN en matière de sécurité publique et de prise en charge des plaintes et do-

lances des citoyens, ce nouveau procédé repose énormément sur l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, tout en veillant à la confidentialité des renseignements et à l'anonymat de l'expéditeur. La manifestation «Portes ouvertes», qui se poursuivra jusqu'à samedi prochain, vise notamment le rapprochement et le raffermissement des relations entre le corps de la GN et le citoyen, en lui permettant de s'enquérir des activités de ce corps constitué, de ses structures de formation et d'intervention et des efforts déployés dans le cadre de la préservation de la sécurité des personnes et de leurs biens et la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

**PÊCHE DU POISSON PÉLAGIQUE:
Une production de plus de 100 tonnes à Oran**

La campagne de pêche de poissons pélagiques, lancée le 1er mai courant aux ports d'Oran et d'Arzew, a permis à ce jour une production de plus de 100 tonnes, a-t-on appris du directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques.

Cette campagne, qui s'étale jusqu'à fin octobre prochain, cible les petits poissons pélagiques dont la sardine et

le saurel, a indiqué Mohamed Bengrina. Le même responsable a cité, à titre d'exemple, la production, mercredi, de 40,6 tonnes dont 26,3 t de sardine dont le prix a baissé à 300 DA le kg après avoir atteint 600 DA/kg il y a quelques jours, soulignant une prolifération de poissons pélagiques au cours de la période de mai à octobre, contrairement à la période hivernale.

Pas moins de 70 embarcations à Oran et 52 à Arzew prennent part à cette campagne qui coïncide avec l'opération «Ports et barrages bleus», selon la même source qui a indiqué que la direction de la pêche a aussi lancé une campagne de sensibilisation sur «le repos biologique» qui concerne les chalutiers et le chalutage à plus de 3 miles.

**SETIF :
13^e CONGRÈS INTERNATIONAL
D'ALLERGOLOGIE :
L'Algérie compte 7 millions d'asthmatiques**

Azzeddine Tiouri.

L'allergie, cette pathologie du siècle classée en 4^e position, après l'avoir été à la 10^e, il y a quelques années, a fait l'objet, jeudi dernier, d'une rencontre à la maison de la culture Houari Boumediene de Sétif. Organisé par l'ANAP (Association national des allergologues privés), pour deux jours, jeudi et vendredi, le 13^e Congrès international d'allergologie a été ouvert en présence du wali, M. Mohamed Boudjedai et du P/APW, M. Fateh Kerouani, a permis de soulever et de débattre de cette maladie, méconnue et mal prise en charge, qui ne cesse d'augmenter à travers le monde, pour en devenir un grand sujet médical d'actualité.

Interrogé sur l'objectif de cette rencontre scientifique, le président de l'organisation du congrès, le Dr Karakar Abdelfadif souligne : «Le but est surtout d'améliorer les connaissances des médecins sur cette maladie du siècle qui reste encore méconnue et très mal prise en charge. Nous avons beaucoup de communicateurs qui viennent de France pour en parler des nouveautés en allergologie et beaucoup de médecins venus de tout le territoire national. C'est aussi une formation continue du médecin traitant de cette maladie qui est mal connue en Algérie. On ne l'enseigne pas. Moi-même, j'ai fait ma spécialité en France après mes études de médecine ici en Algérie.

Selon notre interlocuteur, l'allergologie c'est beaucoup de choses, une simple rhinite peut modifier la qualité de vie du patient et qui pourra se répercuter sur sa vie professionnelle. L'enfant ne suit pas bien aussi ses études. Si cela perdure, cela peut passer à un asthme qui est une maladie assez grave. L'Algérie compte au minimum 7 millions d'asthmatiques et de 2,5 à 3 millions de rhinitiques.

Ouvrant le cycle des communications, le Dr D. Dhivert spécialiste en pneumo-ergologie à l'hôpital universitaire de Montpellier en France traitera du thème «Environnement proche de l'enfant: pourquoi les allergies augmentent», dira à ce propos : «Nous avons de façon génétique des particularités qui font que nous sommes peut-être plus aptes à nous sensibiliser c'est ce qu'on appelle les atopiques. Mais par contre, cela était vrai, il y a une vingtaine d'années. Maintenant, on est conscient et on ne connaît pas tous les éléments. C'est une maladie de civilisation. Cela augmente de plus en plus. Être allergique cela veut dire avoir une réaction à un produit qui entraîne une réaction du système immunitaire. On est conscient aussi que tout notre environnement et en particulier l'environnement modifié de nos pays industrialisés intervient pour partie ou pour totalité dans certains cas dans la création d'allergies immédiates de nouvelles qu'on n'imaginait même pas il y a longtemps. Le domaine de recherche actuellement c'est l'allergie alimentaire de l'enfant qui devient un problème mondial».

Pourquoi l'enfant est plus fragile dans ce système ? «Parce que tout simplement, précise-t-elle, tout son système immunitaire n'est pas complètement développé, parce qu'aussi du fait qu'il est exposé de par sa faible mobilité dans des endroits fermés et exposés à des allergènes. Mais c'est surtout au niveau alimentaire, il est exposé à des produits industriels. Les fruits ne poussent pas aussi de la même façon avec les pesticides etc.»

La pollution est pour quelque chose aussi pour l'environnement ? «La pollution-santé générale, je n'aime pas employer ce terme poursuit-elle, parce que c'est une accusation d'industrialisation. C'est une accusation à formulier, c'est l'industrialisation mal contrôlée où le profit passe avant la santé des gens, mais aussi on doit s'industrialiser. La pollution consécutive par exemple aux voitures dans les villes est une évidence et tout le monde le sait cela augmente les cancers du poumon. Ce n'est pas pour autant que nos politiques en Europe ou ailleurs diminuent la présence des voitures».

Que préconiser pour améliorer cette situation ? «Je préconise que l'on redévie une santé dans notre course au progrès universel. Qu'on harmonise nos pratiques pour les mettre en harmonie avec le corps humain et on ne passe pas que l'on fasse passer tout ce qui est industriel et fabriqué comme meilleur c'est ce que je voulais dire de la théorie hygiénique dont je parlais tout au début. Les enfants doivent être exposés à un certain nombre de germes et le lait de leur mère est une façon d'unifier leur système immunitaire digestif. Cela fait partie des choses normales de la vie».

Près d'une vingtaine de communications étaient programmées comme celles du Dr H Chabane de Paris sur les «Allergies moléculaires», «L'asthme à travers les âges», du Dr J. Levy de Marseille, «Introduction de tolérance alimentaire chez l'enfant en pratique de ville» du Dr d'Oran, «Rhinitis allergique» du Dr A. Abad, «Urticaire : de la physiopathologie au traitement», du Dr Z. Bachtarzi de Constantine.

FORMATION, RECHERCHE ET INDUSTRIE

Clef de croissance économique



La synergie entre la formation, la recherche et l'industrie constitue la clef de croissance et du développement socio-économique du pays, a déclaré, jeudi, à Oran, le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (Mesrs), Salah-Eddine Seddiki.

«La synergie entre ces trois domaines constitue la clef de croissance et du développement socio-économique», a déclaré M. Seddiki, dans son allocution prononcée à l'ouverture d'une Rencontre nationale sur le partenariat en formation, recherche-développement et l'industrie.

«La Formation supérieure, la Recherche scientifique et l'Industrie sont trois domaines d'activité qui répondent, certes, chacun à des finalités propres, mais qui ne peuvent fonctionner en cloisonnement», a-t-il souligné à l'occasion de cette manifestation, tenue à l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (Usto-MB).

«Il importe de concrétiser la relation entre ces trois domaines sur le terrain, dans le cadre d'un programme de partenariat durable comportant la mise en place de plusieurs dispositifs et instruments», a-t-il conclu.

Cette rencontre nationale est organisée par la Direction générale de la Recherche scientifique et du développement technologique (DG-Rsd), avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministère de l'Industrie et des Mines.

Neuf ateliers thématiques ont été animés dans le cadre de cette manifestation intervenant dans la perspective de l'entrée en vigueur de la 3e Loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique en 2015. Les principaux centres d'intérêt sont les filières à vocation industrielle, dont l'agriculture, les biotechnologies, la chimie, la pétrochimie, l'électronique, la mécanique, la métallurgie, l'informatique et l'aéronautique.

Une exposition de produits et processus des centres et laboratoires de recherche en sciences et technologies se tient également à l'Ustom-B dans le cadre de cet événement.

stages en milieu professionnel, a été également saluée par le même responsable.

Il a en outre insisté sur le développement des supports d'appui à la promotion de la recherche appliquée, dont les plateformes technologiques et les pépinières d'entreprises innovantes, à caractère industriel. «Ces dispositifs connaissent déjà des applications sur le terrain grâce à la conjugaison des efforts de l'ensemble des partenaires», a-t-il affirmé.

«Des pratiques prometteuses se sont développées, il s'agit à présent de les formaliser aux plans juridique, technique et financier afin d'en faire des mécanismes pérennes et généralisables», a-t-il conclu.

Cette rencontre nationale est organisée par la Direction générale de la Recherche scientifique et du développement technologique (DG-Rsd), avec le soutien du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et du ministère de l'Industrie et des Mines.

Neuf ateliers thématiques ont été animés dans le cadre de cette manifestation intervenant dans la perspective de l'entrée en vigueur de la 3e Loi d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique en 2015. Les principaux centres d'intérêt sont les filières à vocation industrielle, dont l'agriculture, les biotechnologies, la chimie, la pétrochimie, l'électronique, la mécanique, la métallurgie, l'informatique et l'aéronautique.

Une exposition de produits et processus des centres et laboratoires de recherche en sciences et technologies se tient également à l'Ustom-B dans le cadre de cet événement.



Début de la 16^e édition du Sitev

La 16^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (Sitev) a débuté jeudi au Palais des expositions aux Pins maritimes (Alger) avec la participation de 250 exposants dont 23 représentent 10 pays étrangers.

Le Sitev qui se tient sous le thème «investir dans le tourisme, un placement sûr» a été inauguré par la ministre du Tourisme et de l'Artisanat Nouria Yamina Zerhouni en présence de la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou ainsi que des membres du gouvernement.

Dans ce cadre, la ministre a souligné l'importance de ce salon qui constitue, a-t-elle dit, un espace pour faire connaître les avantages et facilités proposées aux acteurs et aux investisseurs dans ce domaine».

Elle a, en outre, mis l'accent sur l'impératif «soutien de l'investissement pour palier le déficit enregistré en matière d'infrastructures d'accueil et faire baisser les tarifs afin qu'ils soient à la portée des citoyens».

«On doit améliorer les prestations par la formation et la promotion des métiers dans le domaine touristique», a ajouté la ministre. Pour sa part, Mme Tagabou a insisté sur la nécessité d'améliorer le produit artisanal et de promouvoir sa commercialisation estimant que le salon constitue une occasion pour les hôtels touristiques de réserver des espaces au sein de leurs structures pour la vente des produits d'artisanat.

Le ministère du Tourisme et de l'Artisanat auquel a été rattaché le département de l'Aménagement du territoire en vertu du remaniement ministériel opéré jeudi par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a été confié à M. Amar Ghoul qui était ministre des Trans-

Caarama assurance prévoit un chiffre d'affaire de 2 milliards de dinars

La société Caarama-Assurance ambitionne de réaliser à l'issue de l'exercice 2015 un chiffre d'affaires (CA) de l'ordre de deux milliards de dinars a indiqué jeudi à Constantine son Président Directeur Général (P-DG) Mokhtar Naouri.

S'exprimant lors d'une journée d'études et d'information organisée dans un hôtel de la nouvelle ville Ali Mendjeli en coordination avec la chambre de commerce et de l'industrie Rhumel, M. Naouri a précisé que cette filiale issue à 100% de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) et spécialisée notamment dans les assurances de personnes, avait réalisé en 2014, un CA estimé à plus de 1,5 milliard de dinars.

Il a rappelé dans son intervention devant des représentants des entreprises adhérentes



à la chambre de commerce et d'industrie, que la compagnie a prévu d'ouvrir, cette année, 10 centres régionaux dont un à Constantine et autant d'agences qui lui seront propres, contrairement à celles déjà existantes qui la représentent mais qui sont domiciliées dans les agences relevant de la CAAR.

Le (P-DG) de Caarama-Assurance a estimé que «la réussite de Caarama qui assure

actuellement près de 200 entreprises totalisant plus de 48 000 assurés est notamment due à la qualité de son management, à la qualité de ses produits, à son professionnalisme et à la diversité de son réseau de distribution». Selon les représentants de cette société, la filiale Caarama occupe actuellement près de 25% du marché national des assurances de personnes.

APS

AGRICULTURE

Le 15^e Salon Sipsa-agrofood s'ouvre à Alger

Le 15^e Salon international de l'élevage, de l'agroalimentaire et de l'agroéquipement (Sipsa-Agrofood) s'est ouvert jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes avec la participation de 600 exposants dont 370 étrangers.

Le salon a été inauguré par le Secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Fodhil Ferroukhi en présence de son homologue autrichien et le représentant de la FAO à Alger, M. Nabil Assaf et plusieurs cadres et représentants du corps diplomatique.

M. Ferroukhi a souligné l'importance de ce salon qui permet aux professionnels du secteur agricole de découvrir les nouveautés en matière de techniques de production, d'équipement, mais aussi de partenaires aussi bien nationaux qu'étrangers.

Il a noté que la 15^e édition du Sipsa se tenait cette année dans une conjoncture marquée par une prise de conscience des pouvoirs publics et des opérateurs par rapport à la chute des prix du pétrole.

«Le secteur agricole peut contribuer à la diversification de l'économie nationale. C'est l'objectif principal de la politique du renouveau agricole et rural mise en œuvre depuis 2009», a-t-il rappelé.

Il indiqué, dans ce sens, que le secteur agricole avait réalisé une croissance annuelle de 11% durant la période de 2009-2014. Plusieurs filières ont réalisé des performances appréciables dont le maraîchage (13,4%), les viandes rouges (12,5%), le lait (8,3%) et la pomme de terre (12,6%).

Cependant, le secteur doit désormais relever le défi de la productivité. «L'amélioration des rendements au niveau des

exploitations est indispensable si on veut répondre aux besoins nationaux de produits agricole et exporter», a-t-il estimé.

Pour ce faire, les professionnels sont appelés à aller vers la modernisation de leurs exploitations et l'innovation. Organisé par le groupe de réflexion Filahz Innov (Grfi) et la Société algérienne des foires et d'exportation (Safex), le 15^e Sipsa-agrofood a accueilli une trentaine de pays dont l'Autriche comme invité d'honneur.

Le Salon abrite des fabricants d'intrants, de semences, de matériels et machines agricoles et des opérateurs dans différentes filières agricoles, des agroindustriels, des organismes de régulation et les instituts de recherche.

L'édition de cette année qui se focalise sur la valorisation des produits agricoles a intégré, pour la première fois, la thé-

matique de l'incitation à «consommer algérien», en consacrant un espace à la dégustation de produits nationaux intitulé «Agrofood Dialna». En marge de cette manifestation professionnelle de 4 jours, des forums interprofessionnels se tiendront pour débattre, avec des experts nationaux et internationaux, plusieurs thèmes et problématiques liés à l'amélioration de la productivité et à la sécurité sanitaire des aliments dans les filières stratégiques comme le lait, l'aviculture et les céréales.

En marge de la cérémonie d'inauguration, les organisateurs de Sipsa Algérie et ceux du Salon international du machinisme agricole (Sima) France ont signé une convention de partenariat donnant naissance au 1er Salon Sima-Sipsa North Africa qui se tiendra en 2016 à Alger.

APS

Les investissements de la Berd en Grèce dépendront de la politique de son gouvernement

Le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd), Suma Chakrabarti, a annoncé vendredi que les modalités des investissements promis à la Grèce dépendront de la politique adoptée par son gouvernement et du résultat des négociations avec ses créanciers.

"Les besoins sont là et c'est pour cela que la Grèce est devenue cette année un pays d'opération de la Berd", a déclaré M. Chakrabarti lors d'une conférence de presse tenue à Tbilissi à l'issue de l'assemblée générale de la banque, fondée en 1991 pour accompagner la transition de l'ex-bloc communiste vers l'économie de marché.

L'étendue de ce que nous pouvons faire -combiens de projets, quels secteurs- dépend de la politique économique qui sera appliquée à l'avenir", a-t-il poursuivi.

La Berd a annoncé début mars le lancement d'un programme d'investissements courant jusqu'en 2020, dont le montant n'avait pas été précisément, à la suite d'une demande d'Athènes. "Nous avons commencé modestement (...) et nous verrons ce que nous pouvons faire de plus en fonction de l'approche de politique économique qui sera décidée entre la Grèce et ses amis étrangers", a expliqué M. Chakrabarti.

"Nous n'allons pas développer de stratégie économique tant que nous



ne disposons pas de plus de clarté concernant l'approche de politique économique", a-t-il ajouté.

La Grèce et ses créanciers, FMI et UE, tentent de faire aboutir depuis plus de deux mois des tractations laborieuses portant sur la mise en œuvre de réformes suffisamment satisfaisantes pour libérer une tranche de prêts de 7,2 milliards d'euros. Dans ses prévisions économiques publiées jeudi, la Berd a mis

en garde contre "une récession profonde" en Grèce en cas d'échec des négociations, potentiellement synonyme de défaut d'Athènes sur sa dette voire de sortie du pays de la zone euro. En cas d'accord (son scénario de base), elle prévoit une croissance nulle cette année pour la Grèce, qui vient de renouer avec la récession après trois trimestres positifs. Le pays a déjà perdu le quart de son produit intérieur brut entre 2008 et 2014.

La Berd est prête à investir davantage pour les pays affectés par la crise en Russie

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) est prête à investir davantage dans les pays d'Europe de l'Est touchés par la récession en Russie, a annoncé vendredi son président Suma Chakrabarti.

"Nous avons le potentiel d'augmenter nos niveaux d'investissements au-delà de ce que nous faisons actuellement et nous devrions profiter de cette opportunité là où des besoins réels existent et des réformes réelles sont menées", a déclaré M. son président M. Chakrabarti lors d'une conférence de presse tenue à Tbilissi à l'issue de l'assemblée générale de la Berd.

"Je m'attends à ce que nous en fassions davantage, si notre conseil d'administration le permet, dans un

certain nombre de zones", a indiqué le patron de la BERD créée en 1991 pour accompagner la transition de l'ex-bloc communiste vers l'économie de marché.

"Ce qui se passe avec l'économie russe a affecté assez profondément le Caucase et l'Asie centrale donc je m'attends à ce que nous y investissions davantage, ainsi qu'en Europe centrale et dans les pays baltes", a-t-il ajouté. L'institution financière européenne a assombri jeudi ses prévisions de croissance pour cette année de presque tous les pays voisins de la Russie.

Pour la Russie, affectée par une crise monétaire fin 2014 en raison des sanctions liées à la crise ukrainienne et de la chute des cours du pétrole, la Berd prévoit une baisse de 4,5% du

produit intérieur brut et de 1,8% l'année prochaine. La crise se propage à ses voisins par le commerce mais aussi par une chute spectaculaire des transferts d'argent des importantes diasporas de ces pays en Russie.

La Berd, qui appartient à 64 pays et deux organisations internationales européennes, a déjà augmenté de 5% ses investissements l'an dernier à 8,9 milliards d'euros. Ses actionnaires ont pourtant décidé en milieu d'année de geler le lancement de nouveaux projets en Russie, dans le cadre des sanctions.

Le vice-ministre russe des Finances Sergueï Storchak avait dénoncé jeudi une décision qui faisait de la Berd un "instrument (pour) une intensification des pressions politiques et économiques".

La Chine compte investir 50 milliards de dollars au Brésil

Le Brésil a annoncé jeudi que la Chine allait investir 50 milliards de dollars notamment dans des infrastructures pour faciliter les exportations du géant sud-américain.

«Ce sont 50 milliards de dollars en nouveaux projets. Il faudra attendre la fin de la visite pour être plus précis et aussi pour savoir en quoi consistent ces projets», a déclaré à la presse le diplomate José Graça Lima, chargé des relations avec l'Asie et l'Océanie au ministère des Affaires étrangères.

Le Premier ministre chinois rencontrera mardi la présidente brésilienne Dilma Rousseff pour donner le coup d'envoi à ces nouveaux investissements qui se concentreront dans les secteurs de l'infrastructure, réseaux de chemins de fer, de routes, ports et aéroports. Ils

concernent notamment un projet ambitieux de construction d'un «couloir ferroviaire et maritime» destiné à sortir les exportations brésiliennes vers la Chine par le Pacifique. Ce couloir traversera une partie de l'Amazonie jusqu'au Pérou.

M. Li arrivera lundi soir au Brésil, rencontrer la 19 Mme Rousseff et quittera le Brésil le 21 mai au matin à destination de la Colombie, après avoir passé une journée à Rio de Janeiro. Pendant la visite officielle, les deux pays, membres des Brics - bloc économique qui comprend le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud - examineront l'agenda des échanges bilatéraux, dont la vente des premiers 22 avions de l'avionneur brésilien Embraer qui font partie d'un contrat total de 60 appareils.



Le pétrole finit en baisse à New York

Les prix du pétrole ont fini une nouvelle fois en baisse jeudi à New York, le déclin des stocks de brut aux Etats-Unis annoncé mercredi n'ayant pas suffi à laisser entrevoir la fin de la surabondance de l'offre.

Le prix du baril de référence (WTI) pour livraison en juin a perdu 62 cents à 59,88 dollars sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

«Il est très difficile du point de vue des fondamentaux de comprendre pourquoi les prix baissent», a déclaré Kyle Cooper, chez IAF Advisors, notant que les stocks non seulement de brut mais de l'ensemble des stocks pétroliers, toutes catégories confondues, avaient reculé aux Etats-Unis durant la semaine achevée le 8 mai. Mais plusieurs analystes ont souligné que ces reculs des stocks, très supérieur aux attentes en ce qui concerne le brut (-2,2 millions de barils au lieu de -250.000 attendus), ne suffisaient à faire oublier ni la surabondance de l'offre, qui reste alimentée par une production très importante tant aux

Etats-Unis que dans les pays de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole), ni la mollesse de la demande. «Avec plus de 475 millions de barils ici aux Etats-Unis (ndlr: 484,8 millions de barils selon le relevé du ministère de l'Energie) ainsi que des niveaux de production restant au-dessus de 9,3 millions de barils par jour, et en l'absence de signe de changement sur le front international, le marché commence à caler», a commenté Gene McGillian, chez Tradition Energy.

«Si nous ne voyons pas la demande se redresser ou des signes que le niveau de production commence vraiment à baisser, alors le marché va flétrir», a-t-il ajouté. «La production de l'Opep a augmenté d'environ 800.000 barils par jour ces deux derniers mois, ce qui fait plus que compenser le déclin (vu durant quelques semaines) de la production américaine» constaté à plusieurs reprises ces dernières semaines, a souligné de son côté Tim Evans, chez Citi.

«Les prix du pétrole ont certes progressé ces quatre derniers mois en dépit de cette offre supplémentaire, mais la persistance des surplus suggère que cela va s'avérer une correction à la hausse des prix, plutôt que le début d'un marché parti pour monter durablement», a ajouté M. Evans.

Il ajoutait que la baisse des cours jeudi, alors même que le dollar était en repli, ce qui aurait dû favoriser les achats de la part d'acheteurs munis d'autres devises, pouvait représenter un avertissement sur le fait que le marché n'est plus en mesure de s'élever.

Le pétrole ralenti par un léger rebond du dollar

Les prix du pétrole ont marqué une pause vendredi, alors que le dollar marque un léger rebond, dans un marché testé par la surabondance de l'offre d'or noir.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 66,70 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, stable par rapport à la clôture de jeudi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance a reculé de 28 cents à 59,60 dollars. «Les cours du brut continuent d'être très réactifs aux mouvements du dollar», ont commenté des analystes.

Ainsi, les prix souffraient vendredi d'une tentative du billet vert, qui avait connu un net accès de faiblesses ces derniers jours, tombant même jeudi à son plus bas niveau en trois mois face à l'euro et depuis fin novembre face à la livre britannique. «La réunion de l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole) dans trois semaines devrait permettre de clarifier la situation sur le marché du pétrole», a-t-on estimé.

L'Opep avait refusé en novembre de limiter sa production de pétrole, certains pays, comme l'Arabie Saoudite qui est le chef de file de l'organisation, baissant même leurs prix pour consolider leurs parts de marché.

APS



La Bourse de Tokyo débute en hausse

La Bourse de Tokyo a débuté en hausse la séance de vendredi, dopée par Wall Street et par une évolution positive de l'euro.

À la première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes, qui avait régressé jeudi, prenait 0,63% (+122,93 points) à 19.693,17 points.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau augmentait pour sa part de 0,60% (+9,56 points) à 1.601,05 points.

Au moment de l'ouverture à Tokyo (oohoo GMT), le dollar se situait à 19,20 yens, en légère progression par rapport à son cours de la veille au soir. L'euro grimpait nettement, à 135,90 yens.



Arslan-B

Ainsi séduit et passionné l'histoire de l'eau en Algérie « sous » les Romains. Tant il est si rare qu'un envahisseur, un conquérant, ait eu cette tendance à domestiquer et mettre en valeur une denrée ô combien précieuse du pays conquis, également pour le bénéfice de la population autochtone en même temps qu'il en profite, comme de bien entendu, pour sa propre survie. L'eau numide, l'eau algérienne de l'époque si elle avait une valeur stratégique, outre le caractère évident de l'impérieuse nécessité de sa domestication n'était-ce que pour pérenniser la présence physique des légions de la domination, n'avait quand même rien de comparable avec les agrumes, les céréales, la vigne, l'olivier, les caprines, les figues... ou le pétrole et le gaz aux XX^e et XXI^e siècles. Elle (l'eau) était la condition sine qua non tant en quantités suffisantes et durables qu'en termes de disponibilité sans trop de disparités géographiques pour prétendre à quelconque développement et organisation sociale viables et fiables, du moins comme les Romains en avaient la conception. Il est en tout cas pour le moins surprenant, aujourd'hui, d'apprendre qu'il est possible de remployer les puits, les captages ou les canalisations antiques et que l'examen attentif, la recherche systématique des aménagements romains dont les captages se caractérisent, dans la plupart des cas, par l'économie des moyens utilisés, peut autant faciliter, de nos temps, la tâche du chercheur d'eau. Et « Le problème de l'eau commande le problème du blé » (J. Lassus). Ainsi, dans un document signé J. Birebent et intitulé « Aquae romanae », consacré à des recherches d'hydraulique romaine dans l'Est algérien, il est dit que l'ouvrage principal est souvent un simple bassin de rassemblement des eaux construit soit en pierres taillées de moyen appareil, soit en maçonnerie de moellons. Et qu'intérieurement, ce type de bassin, qui peut être rectangulaire ou demi-circulaire n'est pas recouvert de mosaïque et son plancher est une voûte ou, parfois, constitué par une ou deux dalles de pierre. Sachant que le site d'apparition d'une source n'est généralement pas un lieu favorable à l'implantation d'un captage, les Romains avaient donc tendance à remonter le cours de l'eau jusqu'à la rencontre des couches rocheuses non délitées, non fissurées où ils étaient assurés de rassembler tout le débit possible et c'est ce qui explique, affirme-t-on, que nombre de captages anciens fonctionnent encore parfaitement, d'une part, et que, d'autre part, et dans de nombreux cas, le bassin « ne se contente pas » de rassembler les eaux qui apparaissent *in situ*, mais constitue, la plupart du temps, soit l'aboutissement d'une galerie drainante, soit le terminal d'une série de drains parallèles ou en étoile.

Régions de Sétif et Béjaïa (Bougie – Saldae civitas et Setifis)

A Sétif même, les thermes du théâtre, le grand château avoisinant la place ex-Barral ne furent découverts qu'en 1876. A six (06) kilomètres de la capitale des Hauts Plateaux, Bir-En-Ns, entre fontaine romaine et El Hassi, à environ sept cents mètres de la route actuelle et à l'origine de la vallée de l'ouest Tinhar existait un puits comblé au fond duquel, une fois recouvert (par la Société génoise), on découvrit, à quatre mètres de profondeur, « une vasque circulaire dans laquelle se

« Le problème de l'eau commande le problème du blé » (J. Lassus)

Histoire d'eau, certes, mais en deçà (ou au-delà) de l'historique des techniques anciennes d'exploration, de détection, de domestication et, enfin, de mise en valeur et de gestion du liquide vital par excellence, qui plus est par un conquérant de taille, des enseignements, des renseignements à propos du respect sacro-saint de cette plus que précieuse denrée, en l'occurrence l'eau...de tous les horizons ou fonds bleutés. Ou la « non-eau » de toutes les oraisons...

réunissaient des sources abondantes et donnant passage au dehors par trois arceaux d'1,90 m de hauteur supportés par des piliers en pierre de taille. En avant des arceaux était un petit bassin de retenue auquel aboutissait une conduite qui portait les eaux au loin. La tranchée de la conduite traversait à vingt (20) mètres du puits les murs d'un bain romain si l'on en croit la quantité considérable de cendres qu'on en a extraites... ». Archéologues et hydrauliciens chercheurs s'accordent à constater que le réseau hydraulique romain consistait, quelques-uns, en de bien curieux ouvrages cependant parfaitement conçus et, surtout, judicieusement placés. « Aquaphiles », les Romains l'étaient à telle enseigne que leur inclination particulièrement obsessionnelle à vouloir déceler les périmètres aquifères pour ensuite les explorer, les aménager et les exploiter laisse supposer qu'au-delà de son caractère aussi vital que, par conséquent, absolument indispensable, l'eau devait assurément jouter, dans leurs croyances, d'un statut sacro-saint, voire de divinité. Une disposition de type animiste d'autant plus probable qu'elle compte un grand nombre d'adeptes discrets (même de nos jours). A Qhaloune ont également été découvertes es thermes avec mosaïques et, à Chama, il y avait « une séguia à ciel ouvert d'origine romaine ». Tout comme à Berdia, ce réservoir romain semi-circulaire dont la partie arrondie avait un diamètre intérieur de cinq mètres, la base en pierre de grand appareil et le radier en béton entouré de pavés de vingt à vingt-cinq centimètres de long sur dix de large. Ce pavage avait une hauteur approximative de 0,70 m et autour de celui-ci, une série de pierres dégrossies à l'aiguille d'un mètre de long sur trente centimètres de large. La hauteur du mur était d'un mètre soixante-dix avec un couronnement de pierres taillées. Les eaux arrivaient dans le réservoir par un canal dont l'orifice était formé de deux tuiles creuses superposées... Il amenait un débit de dix litres minutes. A Messaoud, en 1878, fut découvert par M. Mangiavacchi, un des anciens maîtres de la commune, un vaste bassin sur la face ouest duquel débouchaient vingt-trois conduites en poterie issues de drains remplis de pierres sèches. Sur la face Est, il y avait une vanne en pierre qui, glissant dans un châssis, fermait hermétiquement une ouverture garnie d'un tuyau en plomb et par laquelle s'écoulaient les eaux. C'est dire que les techniques de domestication des eaux de la captation à la phase de distribution étaient déjà, à l'époque, assez élaborées, révélant, de ce fait, l'existence d'un génie avancé en matière d'hydraulique. Et ce qui est fantastique c'est qu'à la fin des travaux de déblaiement, les drains se remirent à... fonctionner normalement ! Des milliers d'années après ! (Découverte de Messaoud). Et à (donc) alimenter le bassin. Tout simplement fabuleux ! Il a également été recensé à Bordj Zembia (Bordj Bou Arreridj) le fameux aqueduc de la colonie des Lemlefensiens avec sa conduite en poterie, et l'inscription qui commémore la réparation de l'ouvrage sous le règne des deux Philippe (244-249) : « L'eau de la source qui, depuis longtemps, se perdait, ce qui condamnait les citoyens à de pénibles privations, a été ramenée à grands flots dans les fontaines après la réparation de l'aqueduc opérée par les soins de Marcus Aurélius Athos, surnommé Marcellus ». Et comment ne pas encore évoquer Djemila, avec son aqueduc de grandes dimensions et dont le captage de la source s'opérait au sud de la ville. Les fontaines publiques et autres aquamaniiles étaient particulièrement spectaculaires dans cette cité.



Région de Béjaïa (Bougie)

relève-t-on, dans « Histoire de Bejaïa et de sa région » de Moulood Gaïd, « ...remonte assurément aux premières années de l'occupation romaine » et, depuis elle, partent des canalisations vers de fontaines publiques et les citermes privées. Une inscription trouvée à Lambèse nous renseigne sur l'histoire du percement de cet ouvrage. En 137, l'ingénieur militaire Nonius Datus est prêté par le légat de Numidie au gouvernement de Maurétanie pour étudier le projet d'adduction d'eau. Les chantiers sont ouverts et vers 148 la galerie est commencée. En 152, Nonius Datus apporte les rectifications nécessaires et l'aqueduc peut alors être achevé, puis inauguré par Varius Clemens. Il aura fallu seize à dix-sept ans à l'armée, vraisemblablement, pourachever cet ouvrage monumental... Mais l'odyssée hydraulicienne romaine est loin de s'arrêter à ce seul aqueduc (celui, certes, fabuleux de Toudja) tant elle est présente, tantôt simple, tantôt très élaborée, sur plusieurs points du territoire national et dela. Quant à la conclusion qu'a tirée M. Birebent de ses propres recherches sur le terrain, autant dire qu'elle est loin de laisser indifférent : « ...J'ai acquis la conviction, basée sur des résultats tangibles, que la recherche de « l'eau romaine » donne, partout où elle peut être entreprise utilement, des quantités d'eau fort appréciables avec un minimum de frais. De plus, j'ai pu étudier les zones colonisées par les Romains et trouver les raisons de leur présence sur des terres stériles ou actuellement désertiques. Là aussi, j'ai pu constater qu'avec des moyens simples, souvent même avec la seule main d'œuvre locale, on peut rétablir ce qu'avaient réalisé les anciens : La prospérité agricole ». Fort heureusement, aujourd'hui, en 2010, précisément, l'ère des grands barrages dont celui tout récemment mis en service, Tichi Haf en l'occurrence, n'a pas inhibé la mémoire d'une élite à Bejaïa qui s'est attelée avec passion, enthousiasme et respect quasi religieux à rendre un vibrant et non moins tangible hommage aussi bien à ces hydrauliciens millénaires qu'à Toudja et sa région, son épope aquatique, à l'eau, tout simplement. En réussissant cette entreprise culturelle assez originale qui a consisté à réaliser et inaugurer « Le Musée de l'eau ».

Dans « La Maison de l'Eau », « Le Musée de l'eau », sur... « La Route de l'Eau »

Un hymne en dur à l'eau, « cette plus que précieuse et unique denrée qui nous vient du paradis », affirmaient, sur ton docte, nos aïeux. Samedi 20 mars 2010 aura été une journée de liesse populaire pour les autochtones de Toudja, jeunes et vieux, hommes et femmes, dédiée à « leur » produit fétié, leur fierté millénaire, l'eau, en l'occurrence. L'eau du mont de l'Aghbalou. Déjà que : « L'Oued Toudja, appelé dans le hau Oued Aghbalou, a fait, dit-on, se mouvoir cent un moulins. Il y en a encore aujourd'hui plus de vingt en activité » (E-Carette, 1848). Conçu par la très entreprenante association GEHIMAB (Groupe d'Etudes sur l'Histoire des Mathématiques à Bougie médiéval-Laboratoire Lamos avec, à sa tête, l'infatigable Professeur Djamil Aïssani), et l'APC de Toudja, l'aménagement d'Agham Ouamane (La Maison de l'eau) a été réalisé grâce à un financement d'ONG-II – Union Européenne et de l'APW de Béjaïa...

(Bibliographie : J. Birebent
« Aquae romanae »
Synthèse et commentaires de Arslan-B

ORAN

Aménagements tous azimuts

Les opérations d'embellissement au niveau de la ville d'Oran et de sa périphérie se sont multipliées ces dernières semaines notamment à l'approche de l'été, au grand bonheur de la population.

Ce lifting supervisé par les services de la wilaya porte notamment sur une série d'opérations d'aménagement, de nettoyement, d'entretien des routes, de créations de nouveaux espaces verts et de déblaiement de gravats, le tout est adossé à des actions de sensibilisation. En extension du front de mer de la ville d'Oran, c'est une course contre la montre qui est menée pour achever les travaux d'aménagement (deuxième phase) du jardin Sidi M'hamed à travers la réalisation d'un jet d'eau, d'une esplanade, des sanitaires et autres opérations valorisant tous les parcours urbains notamment à hauteur de la ré-



sidence d'El Bahia où s'effectuent les travaux du Jardin citadin. Depuis le rond point d'El Menzeh (ex Canastel), en allant vers Belgaïd, c'est une opération de déblaiement de gravats qui se trouvaient sur le tracé du projet d'extension du tramway qui est en cours pour effacer cette mine grise de ce boulevard promu à un rang meilleur, en terme d'urbanisme commercial, selon les élus locaux de la

commune de Bir El Djir.

Sur la route du port, non loin de la nouvelle mosquée Ibn Badis, c'est une autre opération qui est menée pourachever les travaux de construction du mur, et ce, pour donner une dimension esthétique à la ville.

Une ville qui commence à reprendre ses couleurs d'été avec la réalisation de traits lumineux au niveau des ponts tels que celui d'El Bahia ren-

dant plus attractif la ville.

A l'entrée sud de la ville d'Oran, à Haï Fillaoucène (ex El Barki) c'est un complexe sportif de proximité en gazon synthétique qui est en cours d'achèvement, un équipement qui constitue une nouvelle offre de détentes aux jeunes. D'autres opérations d'embellissement à l'exemple de la pose d'un grillage promettent de donner un nouveau visage à l'entrée Est d'Oran, a souligné un élu de l'APC, qui appelle au civisme et l'implication des populations.

Ces opérations méritent d'être renforcées au niveau des cités d'habitations comme celles de haï USTO, nés sous le poids de l'urgence et qui méritent un traitement particulier, a fait observer un habitant du quartier qui appelle à une nouvelle offre de loisirs pour juguler les maux sociaux qui touchent de nombreux jeunes, victimes de l'oisiveté.

Relogement de 100 familles à Oued Tlélat

Pas moins de 100 familles ont été relogées, jeudi, à hau Toumiata dans la commune de Oued Tlélat, située au sud d'Oran. Cette opération, qui s'est déroulée dans de bonnes conditions, en présence du wali d'Oran, a été destinée à des familles qui résidaient

dans des habitations précaires dans un village agricole de la commune de Oued Tlélat et d'autres ayant bénéficié de pré-affectations depuis 2011. A rappeler que l'opération de relogement se poursuit progressivement depuis un mois dans la wilaya

d'Oran, qui a enregistré en 2014 l'attribution de plus de 5.000 logements toutes formules confondues, soit quatre fois le quota distribué en 2013. A noter également que 6.000 pré-affectations ont été remis dans la wilaya à de futurs bénéficiaires.

TISSEMSILT

Le centre de formation professionnelle «Hamdi Tahar» lance une nouvelle spécialité dans l'électricité

ABED MEGHIT

La première session de formation en électrique « raccordements et déplacements » a été ouverte au centre de formation et d'enseignement professionnels, « Hamdi Tahar » à Tissemsilt, pour une quinzaine de stagiaires au profit des bénéficiaires du crédit Ansej et Cnac et des stagiaires du Centre de Formation Professionnelle de Tissemsilt. Par ailleurs, un représentant du directeur régional de Sonelgaz /SDO de Tissemsilt et le directeur du centre de formation professionnelle ont donné le coup d'envoi de cette session de formation de 15 jours et qui porte sur une partie théorique et une deuxième pratique. L'encadrement de cette formation est assuré par des cadres de SDO de Tissemsilt et de deux professeurs du CFPA « Hamdi Tahar » de Tissemsilt. Il s'agit d'une première à l'échelle nationale dont le but et de contribuer dans la création de micro-entreprises qualifiées et spécialisées dans le domaine d'électricité, et permettra à la wilaya de Tissemsilt de combler son déficit en ce genre d'entreprises et de réaliser des projets de réalisation et de construction des réseaux gaz. Par ailleurs, plusieurs formations ont été lancées par le Cfpa « Hamdi Tahar » de Tissemsilt à au profit des fonctionnaires de l'Etat de la wilaya, des daïraires et des communes, citant par exemples la formation sur les grands risques majeurs encadrés par les cadres de la protection civile de Tissemsilt ainsi que les marchés publics. Le centre de formation professionnelle « Hamdi Tahar » de Tissemsilt, œuvre à conclure, cette année, d'autres conventions avec des entreprises privées et des institution de l'Etat en vue d'encourager la formation surtout dans les spécialités dont a besoin le marché de l'emploi dans la région. Rappelons que le réseau d'électricité de la wilaya compte trois (03) postes de transformateurs de distribution d'énergie électrique haute tension. Selon la même source, pour éviter aux localités les coupures répétées des années passées.. Le premier, un 220/60 KVA, a été installé au chef-lieu de la wilaya, près d'Ouled Bessem. Le second, un 60/30 KVA, à la daïra de Bordj Boumaâma, a été installé à Sidi Slimane pour alimenter également le barrage de Koudiet Rosfa. Quant au troisième, il a été installé à Théniet El-Had.

A. B.

BORDJ BOU ARRERIDJ Distribution prochaine de 228 LPL dans la commune de Sidi Embarek

Un total de 228 logements publics locatifs (LPL) sera distribué durant les tous prochains jours dans la commune de Sidi Embarek, wilaya de Bordj Bou Arreridj, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya.

La liste des bénéficiaires incluant 1.300 noms a été affichée durant cette journée, a-t-on constaté. Cette commune a bénéficié d'un autre quota de 530 logements LPL, ajoute la même source, faisant savoir que les travaux de construction de 130 unités de cette tranche avancent à un rythme jugé appréciable, atteignant 60 %. Pas moins de 80 logements promotionnels aidés (LPA) sont en voie de distribution en attendant le parachèvement des études des dossiers, ajoute la même source, soulignant que la liste finale des futurs bénéficiaires de ces habitations sera prochainement transférée à la caisse nationale du logement (CNL).

La commune de Sidi Embarek a également bénéficié de la réalisation de 1.021 logements ruraux et de 30 LPL destinés à éradiquer l'habitat précaire, a-t-on noté.

BATNA

Une station pour mesurer le niveau de pollution de l'air

Un projet de station de mesure du niveau de pollution de l'air vient d'être retenu pour la ville de Batna apprend-on jeudi auprès de la direction de l'environnement. Les appareils de mesure seront placés à quatre endroits différents de la ville déjà désignés il y six mois avec le concours de spécialistes au centre hospitalo-universitaire, à l'université, à la cité Douar Diss et à la salle d'exposition du centre-ville Assiha, a précisé le chef du service environnement urbain et industriel à cette direction, Abdelkarim Darnouni. L'appareil d'analyse sera placé au laboratoire de l'environnement attenant à la direction, a ajouté le même responsable, indiquant que le projet s'inscrit dans le cadre Sama Safia (ciel pur) que le ministère de l'Environnement étendra aux grands centres urbains. La future station, la quatrième avec celles prévues à Boumerdès, Tizi ouzou et Djelfa, s'ajoutera à trois autres, Béjaïa, Oran et Annaba, note encore la même source.

LAGHOUAT

295 adeptes de la Tariqa Tidjania en visite à Ain-Madhi

Au moins 295 adeptes de la Tariqa (fraternité) Tidjania, originaires du Sénégal et de la Gambie, sont vendredi à Ain-Madhi (110 km de Laghouat), siège du califat général de la Tariqa, dans le cadre d'une ziara (visite) annuelle, a-t-on constaté.

Selon Abdel-Moutaleb Tidjani, représentant de la communauté Tidjania au Sénégal et en Afrique, qui conduit la délégation, cette ziara (visite), qui se tient annuellement à cette période, vise à «raffermir les liens de fraternité entre adeptes de cette tariqa à travers les pays de l'Afrique». Elle a aussi pour objectif de «faire connaître la région de Ain-Madhi, en ce qu'elle véhicule comme histoire de la Tariqa, puisqu'elle est la terre qui a vu naître et grandir cheikh Sidi Ahmed Tidjani, son fondateur, mais aussi pour confirmer l'algérianité de l'origine de sa fondation», a-t-il ajouté. Les membres de cette délégation d'adeptes de la Tidjania devront, lors de leur séjour, se rendre à différents sites et mausolées prévus dans la ziara, à l'instar du vieux palais de Kourdane et du lieu de naissance du fondateur de la Tariqa, en plus d'une visite de courtoisie au Khalif général de la Tariqa Tidjania.

Cheikh Ali Tidjani, connu aussi sous l'appellation de Belarabi, Calif général de la Tidjania a affirmé que la visite de cette délégation africaine entre dans le cadre «des échanges d'amitié et de la réaffirmation de l'attachement à la Tariqa et à son origine, historique et spirituelle, immuable à Ain-Madhi». La Tariqa Tidjania a été fondée à Boussemghoune (El-Bayadh) en l'an 1782, par Cheikh Sidi Ahmed Tidjani (1737-1815) et compte des millions d'adeptes à travers le monde.

M'SILA

L'ouverture d'un département d'archéologie recommandée lors d'un séminaire

L'ouverture d'un département d'archéologie au sein de l'université de M'sila a été recommandée jeudi au terme d'un premier séminaire national sur l'histoire de la Kalaâ des Béni Hammad, située dans la commune de Maâdhid. Un tel département sera un «appui à la recherche scientifique» sur l'histoire de cette région qui recèle pas moins de 150 sites historiques dont le plus célèbre est celui de la Kalaâ des Beni Hammad, fondée en l'an 1007, a indiqué Dahmani Mohamed, chargé de communication de ce séminaire, organisé à l'université de M'sila. Les participants ont également recommandé de confier officiellement l'organisation du séminaire à la faculté des sciences humaines et sociales de l'université Mohamed Boudiaf de M'sila, de lui donner une dimension internationale et d'instituer un Prix pour récompenser la meilleure recherche sur la Kalaâ. Ils ont aussi insisté sur la nécessité de relancer le projet de restauration du site et des études de protection des vestiges menaçant ruine dont le palais El Manar, et d'interdire aux visiteurs l'accès à l'intérieur du minaret de la grande mosquée en raison des risques encourus tant pour les visiteurs que pour la sauvegarde du monument. Les participants ont, dans leurs recommandations, appelé à préserver les alentours du site historique des travaux de labours et d'urbanisme, de relancer l'artisanat et de créer un musée spécial pour la Kalaâ des Béni Hammad. Ouvert mercredi, le séminaire sur la Kalaâ des Béni Hammad a donné lieu à la présentation de communications sur ce monument historique, porté sur la liste du patrimoine universel de l'Unesco.

AIN DEFLA

**LA BRI DÉVOILE
LES CIRCONSTANCES
DES 70 G DE KIF DÉTENUS
PAR UNE FEMME
«5 individus,
arrêtés pour
constitution
d'un groupe de
malfaiteur»**

Salim Ben

Les éléments de la BRI d'Ain Defla ont mis fin à l'affaire des 70 grammes de kif trouvés chez une femme au cours de la semaine passée et réussi ainsi à dévoiler les circonstances de cette question.

Suite à l'enquête menée par les éléments de la Brigade, cinq personnes ont été arrêtées âgées entre 23 ans et 37 ans, dont deux filles, pour leur implication dans la constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de commettre un méfait et mettre une femme en danger, après l'avoir accusée d'avoir une quantité de kif dans son sac. Effectivement, suite à un appel anonyme, les policiers ont arrêté un bus pour fouiller un sac d'une femme qui était à bord, selon les informations fournies, mais les enquêteurs ont réussi à découvrir les circonstances de ce complot, réalisé par cinq personnes dont deux femmes, un but de vengeance.

Après l'achèvement de l'enquête, les éléments de la BRI ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'Ain Defla, cinq personnes dont deux filles, pour constitution d'un groupe de malfaiteurs. Les accusés ont été tous écrasés et la femme victime a été libérée.

S. B.

EL ABADIA

La police arrête trois complices et un mineur pour tentative de vol

Dans le cadre de ses efforts pour lutter contre le crime sous toutes ses formes et assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens, la police judiciaire de la daïra d'El Abadia dans la wilaya d'Ain Defla, à arrêter un mineur âgé de 17 ans originaire de la même ville pour son implication en compagnie de deux autres personnes pour tentative de vol un camion de type « Daihatsu » suivie par le vol de montant d'argent estimé à 140 000 DA.

Les faits remontent à la semaine dernière, quand la victime a déclaré une tentative de vol de son camion et le vol d'une somme d'argent de 140 000 DA qui était à bord. Les policiers ont déclenché aussitôt une enquête et réussi de mettre la main sur le mineur qui a été identifié par sa victime. La recherche est toujours en cours pour arrêter ses deux complices.

S. B.

ALGER

20 ans de prison pour meurtre

Mounir âgé de 38 ans, a été jugé, en ce mois de mai 2015, par le tribunal criminel d'Alger. Reconnu coupable du meurtre de son voisin Karim âgé de 22 ans, il est condamné à 20 ans de réclusion criminelle.

A.Ferrag

Nadia vivait seule avec son fils Karim depuis quelle a divorcé. Ce jour-là, Nadia rentre chez elle après une belle soirée chez des proches, son regard pétrifié suit les traces de sang répandu un peu partout dans la maison. Profitant de l'absence de sa voisine, Mounir s'arme d'un couteau, il lui assène plusieurs coups de couteau. Karim décédé sur place, triste sort pour ce jeune. Il pénètre ensuite dans la chambre et s'empare des bijoux et de l'argent. Le criminel s'enfuit.

Le représentant du ministère public est tranchant les faits sont clairs, il insistera



Mounir est arrêté par les éléments de la police judiciaire. Auditionné et pressé de question, Mounir avoue être l'auteur du crime et est mis sous mandat de dépôt par le magistrat.

Mounir comparait devant la cour criminelle en ce mois de mai 2015, pour répondre du chef d'inculpation retenue contre lui, à savoir homicide volontaire avec prémeditation. Questionné par le président, il avoue être l'auteur du crime. Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé, connu pour être l'auteur de plusieurs vols.

sur la gravité du crime. La victime un jeune généreux a eu une mort des plus atroces. Il ne mérite aucune clémence, voilà pourquoi je requiers à son encontre la peine de 25 ans de réclusion criminelle.

Quant à l'avocat de la défense, il plaide les circonstances atténuantes : «Mon client est un cas social, la misère et la vie difficile menée l'ont poussé à commettre l'irréparable». Après les délibérations et en vertu des articles 254, 255, 256 et 260 du code pénal, l'accusé est condamné à 20 ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire avec prémeditation et vol qualifié.

Stups : Arrestation de dealers

La Protection civile organisera le 24 mai un exercice national d'intervention lors de catastrophes naturelles



La Direction générale de la protection civile organisera à partir du 24 mai couvrant un exercice national d'intervention lors de catastrophes naturelles avec la participation de toutes les équipes et en présence d'observateurs des Nations unies, a-t-on appris jeudi auprès de cette institution.

Un exercice d'intervention lors de catastrophes naturelles d'une semaine, sera organisé avec la participation de 10 000 éléments relevant du 44e détachement de logistique et d'intervention de la protection civile, a indiqué le chargé de la communication de la protection civile, colonel Farouk Achour, lors d'une conférence de presse tenue par la Direction générale de la protection civile sur la participation aux opérations d'intervention et d'évacuation lors du séisme qui a frappé récemment le Népal.

Les wilayas de Médéa et Djelfa ont été choisies pour abriter les opérations de simulation qui se dérouleront en présence de responsables des structures nouvellement créées aux Nations unies dans le domaine de la gestion des catastrophes naturelles qui procéderont par la suite, à une évaluation à laquelle prendra part la protection civile algérienne.

Cette évaluation tend à «organiser les structures de la protection civile dans différents pays afin de déterminer les pays aux compétences avérées en vue d'y recourir en cas de catastrophe dans le cadre de l'aide et assistance internationale», a précisé le colonel Achour.

Il est important d'«adopter les constructions parastismiques dans tous les projets du bâtiment en vue de préserver les vies humaines surtout que l'Algérie se situe dans une zone à activité sismique intense», a enfin précisé le colonel Achour qui soulignait l'expérience de la 17e intervention de la protection civile à l'étranger.

Les éléments de la «brigade des stups» de la PJ (Sûreté de wilaya de Bejaïa) viennent de mettre la main sur deux individus constituant un mini-réseau de trafic de drogue opérant dans la forêt de Tizi, aux abords de la région d'Ibachiren (commune de Oued Ghir). Les 02 mis en cause sont respectivement âgés de 24 et 26 ans et résident à Bejaïa. Surpris et pris en flagrant délit de «manipulation» dans leur «fief», ils avaient en leur possession une certaine quantité de «kif» traité (45,6 grammes) destinée à la vente. Présentés au Procureur de la République (Cour de Bejaïa), ils ont été placés sous mandat de dépôt pour trafic de drogue.

AB

BORDJ BOU ARRERIDJ :

Une violente collision fait deux morts et trois blessés

Deux personnes ont été tuées et trois autres blessées, à la suite d'un accident survenu, jeudi après-midi, sur la route nationale numéro 103 au niveau de la région de Bir Aïssa, une trentaine de kilomètres à l'est de Bordj Bou Arreridj.

Selon nos informations, deux personnes âgées de 24 et 26 ans sont mortes sur le coup et trois autres passagers du deuxième véhicule ont été gravement blessés.

Les trois blessés ont été transférés d'urgence à l'hôpital de Ras El Oued, pour recevoir les soins nécessaires.

Une brigade de la gendarmerie nationale est arrivée rapidement sur le lieu de l'accident pour y identifier les causes et faciliter la circulation.

M.B.

IMMIGRATION CLANDESTINE

700 migrants secourus près des côtes indonésiennes



Plus de 700 migrants de Birmanie et du Bangladesh ont été secourus vendredi par des pêcheurs après le naufrage de leur embarcation au large de la province d'Aceh (nord-ouest), a annoncé la police.

«Selon les informations initiales qu'ils nous ont données, ils ont été repoussés par la marine malaisienne jusqu'à la frontière maritime avec l'Indonésie», a déclaré Sunarya, chef de la police dans la localité de Langsa où les rescapés ont été débarqués.

En arrivant dans les eaux territoriales indonésiennes, l'embarcation des migrants a fait naufrage avant que des pêcheurs ne leur portent secours, a ajouté le policier, qui comme de nombreux Indonésiens, n'a qu'un seul nom. D'après les services de l'immigration, les exilés étaient au nombre de 712.

Depuis plusieurs jours, les organisa-

tions internationales affirment que des milliers de migrants sont en perdition en mer alors que les gouvernements de la région repoussent les bateaux loin de leurs côtes, ignorant les appels à cesser ce jeu de «ping pong» humain.

Ces réfugiés ont été abandonnés par leurs passeurs, qui craignent la nouvelle politique répressive de la Thaïlande, traditionnelle voie de passage pour les filières clandestines.

Jusqu'à présent, des dizaines de milliers de candidats à l'exil transitaient chaque année par le sud de la Thaïlande, point de passage vers la Malaisie et au-delà, fuyant la pauvreté au Bangladesh

ou la violence dans le cas des Rohingyas de Birmanie, minorité musulmane considérée par l'ONU comme l'une des plus persécutées du monde.

Plusieurs centaines de naufragés étaient malgré tout déjà parvenus à rejoindre les côtes indonésiennes - les passeurs leur avaient dit qu'il s'agissait de la Malaisie - et avaient été accueillis dans des camps de fortune dans la province d'Aceh. Vendredi, un bateau rempli de migrants venus de Birmanie qui approchait les côtes thaïlandaises est reparti en mer, selon les autorités thaïlandaises qui ont ignoré l'appel des Nations unies à les secourir pour éviter une tragédie.

Ban Ki-moon demande aux pays d'Asie du Sud-Est de ne pas refouler les migrants



phane Dujarric. Le chef de l'ONU «demande aussi aux gouvernements de faciliter le débarquement et de garder leurs frontières et leur ports ouverts».

Près de 2.000 personnes, parmi lesquels de nombreux Rohingyas, minorité musulmane considérée comme l'une des plus persécutées du monde par l'ONU, sont par-

venues jusqu'aux côtes malaises et indonésiennes ces derniers jours.

Mais l'Indonésie et la Malaisie ont annoncé qu'elles refouleraient tous les bateaux arrivant sur leur littoral, condamnant les passagers désespérés à demeurer sur leur prison flottante sans eau potable ni nourriture.

Washington presse l'Asie du Sud-Est à porter secours aux migrants abandonnés en mer

Les Etats-Unis ont réitéré jeudi leur appel aux pays d'Asie du Sud-Est à porter secours aux milliers de migrants en perdition en mer au lieu de continuer à repousser leurs embarcations.

«Nous sommes inquiets de la situation et nous exhortons les pays de la région à coopérer pour sauver des vies en mer», a plaidé le porte-parole du département d'Etat Jeffrey Rathke, au lendemain d'une admonestation de l'ambassade des Etats-Unis à Bangkok.

«La priorité est de sauver des vies», a martelé le diplomate américain, indi-

quant que les ambassadeurs des Etats-Unis en Asie du Sud-Est étaient en contact avec les Nations unies et les gouvernements de pays asiatiques qui refusaient l'arrivée de migrants sur leurs côtes.

Des milliers d'entre eux venus de Birmanie et du Bangladesh étaient jeudi en perdition en mer en Asie du Sud-Est, les pays de la région - Indonésie et Malaisie notamment - continuant de repousser les bateaux. Près de 2.000 personnes, parmi lesquelles de nombreux Rohingyas, minorité musulmane considérée comme l'une des plus persécutées du

monde par l'ONU, sont parvenues jusqu'aux côtes malaises et indonésiennes ces derniers jours. Mais Kuala Lumpur comme Jakarta, qui disent craindre un déferlement, refoulent désormais tous les bateaux, condamnant les passagers désespérés à demeurer sur leur prison flottante.

Le porte-parole du département d'Etat, qui n'a pas annoncé d'engagement direct des Etats-Unis dans cette crise, a encore jugé qu'il s'agissait d'un «défi régional urgent qui nécessite d'être réglé de manière régionale».

CHILI:
Deux morts lors d'une manifestation d'étudiants à Valparaiso



Deux étudiants ont trouvé la mort jeudi à Valparaiso (Chili) dans des incidents au terme d'une manifestation autour de la réforme de l'éducation, initiative de la présidente socialiste Michelle Bachelet.

«L'une des victimes avait 18 ans, l'autre 24 ans», a indiqué aux médias locaux le responsable de la police de Valparaiso, Julio Pineda, précisant que les deux étudiants ont été tués par balles.

Selon des témoins, les tirs proviendraient d'un jeune de 22 ans vivant dans une maison où les manifestants voulaient coller des affiches. Il a été arrêté. Cette manifestation s'inscrivait dans un large mouvement de contestation, avec des protestations dans plusieurs villes du pays dont la capitale Santiago, où des milliers d'étudiants et d'enseignants ont défilé. La manifestation, dans une ambiance bon enfant, a toutefois été émaillée en fin de parcours de quelques heurts entre des manifestants encagoulés, armés de bâtons et de pierres, et les forces de l'ordre qui ont utilisé des canons à eau.

Les étudiants chiliens réclament une éducation publique de qualité et une réforme en profondeur d'un système éducatif largement privatisé et inégalitaire, hérité de la dictature d'Augusto Pinochet (1973-1990). En janvier, la première partie de la réforme de l'éducation, mettant fin à la sélection des étudiants et aux profits dans les écoles subventionnées par l'Etat, a été approuvée.

Mais il est encore difficile de savoir comment la présidente tiendra sa promesse d'établir la gratuité dans l'enseignement supérieur pour les 70% les plus pauvres de la population.

Les enseignants exigent pour leur part de meilleures conditions de salaires.

La manifestation intervient quelques jours après la formation d'un nouveau cabinet par la présidente Bachelet, qui cherche à désamorcer la crise de confiance provoquée par plusieurs cas de corruption, dont un impliquant son propre fils.

APS

LA FORCE DE LA POIGNÉE DE MAIN POURRAIT RENSEIGNER SUR L'ÉTAT DE SANTÉ

Serrer la main d'un ami n'est pas qu'un signe de politesse. Ce geste anodin pourrait aussi révéler l'état de santé d'une personne et déterminer les risques de mort prématurée.

La force de poignée de main est un critère de bonne santé, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *The Lancet*. En effet, la force de préhension de la main est marqueur du processus de vieillissement et un test fiable pour déterminer une mort prématurée. Les chercheurs de l'Université de McMaster (Canada) ont suivi 140 000 adultes âgés de 35 à 70 ans pendant quatre ans dans 17 pays différents. Leur force musculaire a été mesurée avec un dynamomètre à poignée. Ils ont mené une étude et suivi médical pendant 4 pour comprendre s'il existait un lien entre la force de la main et la santé des participants en terme de survenue de maladies comme le diabète, les cancers, les maladies cardiovasculaires ou décès prématurés.

Les résultats de cette étude révèlent qu'il existe une corrélation entre la force de la poignée de main et le risque de mourir prématurément toutes causes confondues. «L'idée n'est pas nouvelle. Mais la perte de force de préhension pourrait être un bon marqueur du processus de vieillissement, peut-être à cause de la rareté des maladies musculaires qui modifient cette fonction», selon un commentaire publié par *The Lancet*. Une baisse de 5 kg dans la

force dans la poignée de main est associée à 16% de risques en plus de mourir de manière prématurée, toutes causes confondues. Elle est aussi associée à un risque accru de 7% de souffrir d'une crise cardiaque et de 9% d'avoir un accident vasculaire cérébral (AVC). «Le test de la vigueur de la force de la main est un "indice plus fiable" que la pression artérielle systolique pour prédire la mort prématurée», selon le chercheur Darryl Leong de l'Université McMaster d'Hamilton au Canada qui a dirigé l'étude.

Un test simple et peu coûteux

La force de préhension est un indicateur puissant et simple de maladie à venir, de morbidité et de mortalité. «La force de la poignée de main pourrait être un test facile et bon marché pour évaluer les risques de décès et risques de maladies cardiovasculaires», avance le chercheur Darryl Leong. «D'autres études seront maintenant nécessaires pour déterminer si une augmentation de la force musculaire réduit le risque de mortalité ou de maladie cardiovasculaire», conclut le docteur Darryl Leong.



MASSEZ BÉBÉ, C'EST RECOMMANDÉ !

Masser son bébé est une excellente idée. Cela permet tout d'abord d'opérer un rapprochement avec lui. De plus, vous pouvez faciliter sa circulation sanguine, ou encore prévenir des diarrhées.

Le massage est un excellent moyen de créer un contact avec lui (notamment pour le papa), et il peut même, s'il est bien fait, soulager les coliques en aidant à évacuer les gaz qui gênent le bébé.

Les clés d'un bon massage bébé :

Être bien installé, dans une pièce bien chauffée (23-24 °C).

Être disponible pour le bébé.

Attendre au moins une demi-heure après le dernier repas de l'enfant.

Toujours utiliser une huile végétale appropriée à la peau du bébé, que l'on mettra au creux de la main et que l'on chauffera.

Faire en sorte de toujours avoir une main

en contact avec la peau de l'enfant.

Écouter son bébé : si le massage ne semble pas lui plaire, s'il semble en avoir assez, on arrête.

2 massages anticoliques

Le moulin à eau :

Posez la main droite sur l'épaule gauche du bébé, un peu en diagonale. Puis descendez doucement votre main vers la hanche gauche. Faites ensuite la même chose avec

votre main gauche, sur le côté. Alternez les deux mains de façon que l'une d'elles soit toujours en contact avec la peau du bébé.

Le massage circulaire :

Posez deux doigts à côté du nombril du bébé. Appuyez doucement en décrivant un mouvement circulaire. Faites glisser vos doigts autour du nombril. Recommencez en élargissant le cercle vers la droite, jusqu'à ce que vous atteigniez la hanche de l'enfant. À répéter 4 ou 5 fois.

SCLÉROSE EN PLAQUE : UN TRAITEMENT BIENTÔT DISPONIBLE ?

Deux médicaments seraient capables de produire de la myéline qui protège les fibres nerveuses, selon les résultats d'une étude réalisée sur des souris et publiée dans la revue médicale *Nature*. Ils pourraient donc traiter les malades atteints de sclérose en plaque.

Nouvel espoir pour les malades atteints de sclérose en plaque. De nouvelles recherches laissent entendre que cette maladie incurable et handicapante pourrait être traitée grâce à l'action cumulée de deux médicaments capables de synthétiser de la myéline. La sclérose en plaques est une maladie auto-immune qui affecte entre 70 000 et 90 000 personnes en France. Chaque année entre 3000 et 5000 nouveaux cas sont diagnostiqués, avec une nette prédominance chez

les femmes. Difficulté à la marche, fatigue, faiblesse dans les membres, douleurs chroniques font partie des symptômes de la maladie. Ses manifestations cliniques sont liées à une démyélinisation (la myéline étant ce qui protège les fibres nerveuses) des neurones du cerveau, de la moelle épinière et du nerf optique.

Produire de la myéline pour retrouver de la mobilité

Les chercheurs de l'école de médecine de l'Université Case Western Reserve à Cleveland (États-Unis) ont identifié deux médicaments, le miconazole (antifongique couramment utilisé contre les infections de la peau) et le clobetasol

(corticostéroïde qui sert dans le traitement de l'eczéma).

Ils ont réalisé une expérience sur des souris et ont observé que ces deux médicaments permettaient de produire de la myéline. Après avoir été traités, les rongeurs atteints de sclérose en plaque avaient retrouvé l'usage de leurs pattes arrières.

« Ces deux médicaments pourraient donc inverser les dommages du système nerveux central chez les patients atteints de sclérose en plaques » expliquent les chercheurs.

Les résultats de cette étude sont encourageants, mais, de nouveaux travaux sont nécessaires pour vérifier l'efficacité de ces molécules lors d'essais cliniques.

LE DIESEL ABIME LE FOIE



Inhaler des particules de diesel réduirait la fonction hépatique et empêcherait l'organisme de se débarrasser des déchets toxiques naturels produits par les cellules, de médicaments ou de drogues.

Les chercheurs de l'Institut français pour la santé et la recherche médicale (Inserm) ont révélé que les particules de diesel bloquent des transporteurs hépatiques responsables de l'élimination d'hormones sexuelles et thyroïdiennes.

Cette nouvelle étude révèle aussi que les particules de diesel peuvent également altérer la fonction de détoxication du foie, c'est-à-dire sa capacité à trier et éliminer les déchets toxiques pour l'organisme.

Les scientifiques ont fait des tests en laboratoire pour comprendre les effets des particules de diesel sur des cellules de foie. Ils les ont exposées à un extrait de particules de diesel, à des doses équivalentes à celles inhalées par les personnes vivant dans un milieu pollué. Les chercheurs ont ensuite mesuré le niveau d'expression et l'activité de plusieurs transporteurs présents à la surface des cellules.

Ils ont constaté que les particules de diesel réduisent l'activité des transporteurs, même lorsque les cellules sont exposées à de faibles doses de particules.

Des conséquences cliniques importantes

Les conséquences cliniques envisagées par les chercheurs est large. « Perturbations endocrinianes, perturbation de l'élimination de médicaments et de métabolites endogènes, ou encore excès de stress oxydatif lié à une mauvaise élimination des radicaux libres, pouvant contribuer au développement de maladies chroniques». «Cela aurait notamment pour effet de renforcer les effets cancérogènes du diesel favorisés par le stress oxydatif», rappelle Olivier Fardel, chercheur de la faculté de pharmacie et coauteur de ces travaux

ANTI-INFLAMMATOIRES LES PRÉCAUTIONS D'EMPLOI À RESPECTER

Certaines précautions d'usages sont à prendre avec les anti-inflammatoire-non stéroïdien (AINS). Petit récapitulatif pour une bonne utilisation de ce type de médicament.

Les précautions à prendre avec l'Ibuprofène

- Respecter les doses : 200 à 400 mg toutes les 6 à 8 heures, sans jamais dépasser 1 200 mg/24 heures.
- Garder un intervalle d'au moins 6 heures entre les prises.
- Ne pas poursuivre le traitement plus de quelques jours sans avis médical.
- L'avaler au cours du repas.

Les cas dans lesquels il ne faut pas prendre d'ibuprofène

- En même temps qu'un autre AINS.
- À partir du début du sixième mois de grossesse.

En cas d'antécédents d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, d'hémorragies digestives, d'allergie et/ou d'asthme lié à la prise d'ibuprofène ou d'autres AINS (aspirine incluse).

Sans avis médical en cas de maladie grave du cœur, du foie ou des reins, ou d'hypertension artérielle, en particulier chez les personnes âgées.

Les précautions à prendre avec l'aspirine

- Respecter les doses : 3 000 mg/jour maximum en 3 prises.
- Garder un intervalle d'au moins 4 heures entre les prises.
- Ne pas poursuivre le traitement plus de quelques jours sans avis médical.



- Éviter l'aspirine en cas de saignements : règles, plaie, processus de cicatrisation, extraction dentaire, etc.

- Chez l'enfant, éviter en cas de maladie virale : syndrome grippal, varicelle (risque de syndrome de Reye).

Les cas dans lesquels il ne faut pas prendre d'aspirine

- En même temps qu'un autre AINS.
- À partir du début du sixième mois de grossesse.

- En cas d'antécédents d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, d'hémorragies digestives, d'allergie et/ou d'asthme lié à la prise d'ibuprofène ou d'autre AINS.

- Sans avis médical en cas de maladie grave du cœur, du foie ou des reins, en particulier chez les personnes âgées.

- Avec certains médicaments : anticoagulants oraux, antiagrégant plaquettaire, médicamente à base de méthotrexate.

ENCHAINER LES RÉGIMES PEUT ÊTRE UNE SOURCE DE STRESS



Les régimes perturbent les habitudes que vous aviez données à votre corps. Si vous les enchainez, votre organisme va mal réagir et augmenter votre stress.

Le stress occasionné par un régime drastique n'est pas seulement une question de volonté, de frustration, de peur de l'écart. Il y a aussi des raisons physiologiques à ce stress (physique et mental) que connaît toute personne qui suit un régime amaigrissant. Un programme restrictif entraîne des carences nutritionnelles en vitamines, oligo-éléments et minéraux qui mettent à mal la biochimie du cerveau. « Les régimes qui suppriment totalement ou presque les glucides, comme les régimes hyperprotéinés, sont les plus stressants physiologiquement, ajoute la diététicienne. Sans glucides, le corps ne peut sécréter de sérotonine à partir du tryptophane. Seuls les acides aminés tyrosine et phénylamine vont être transformés en dopamine et noradrénaline. Le corps va donc être

dans un état de stress continu. » D'où des pulsions sucrées, car le corps sait qu'il a besoin de sérotonine pour retrouver un peu de sérénité.

« Non seulement ce type de régime stresse le corps et l'esprit, mais en plus, il s'accompagne souvent d'un effet rebond après, car le corps garde le souvenir de ce manque de sérotonine et aura tendance à se diriger vers le sucré. »

Renouer avec ses sensations alimentaires

Parce que l'alimentation ne saurait se résumer à un décompte des calories et parce que le surpoids a toujours une composante psychologique, de plus en plus de nutritionnistes (les docteurs Jean-Philippe Zermati et Gérard Apfeldorfer en chefs de file) prennent en compte cet aspect psycho-com-

portemental dans la gestion du surpoids, bannissant le concept de régime. Leur credo : apprendre à mieux gérer ses émotions négatives, et notamment le stress, à l'origine des impulsions alimentaires.

Un travail qui nécessite de savoir reconnaître ses sensations alimentaires, et notamment de faire la différence entre la faim et les émotions.

Tizi-Ouzou : La hausse des césariennes à l'EHS Sbihi, liée à l'augmentation des grossesses à haut risque

La hausse des césariennes pratiquées dans l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) en gynécologie obstétrique Sbihi Tassadit de Tizi-Ouzou est liée à l'augmentation des grossesses à haut risque qu'il reçoit à indiqué jeudi le

Dr Rimani Arezki.

Selon ce gynécologue rencontré en marge de la première journée scientifique de l'EHS Sbihi, les grossesses à haut risque sont systématiquement évacuées vers l'EHS Sbihi, que se soit à partir des cliniques privées qui n'acceptent pas de les prendre en charge, ou des établissements publics de Tizi-Ouzou mais aussi des autres wilayas dont Bouira et Boumerdes, Bejaia et parfois même d'Alger.

« Ces grossesses à haut risque, nécessitent, pour la majorité des cas, le recours à un accouchement par césarienne pour préserver la vie du bébé et de la maman » a-t-il ajouté.

L'augmentation des cas de grossesses à haut risque est liée notamment à l'âge des primipares qui sont de plus en plus âgées et qui se situe actuellement entre 35 et 38 ans.

Une étude réalisée, par la direction locale de la santé et de la population et couvrant une période de 10 ans, fait ressortir que le taux des césariennes dans les établissements de santé, des secteurs privés et publics, de la wilaya de Tizi-Ouzou, est passé de 14,84% en 2005 à 35,84 en 2014.

Par structures, l'EHS Sbihi Tassadit enregistre le plus grand nombre d'accouchements par césarienne, au niveau local, avec un taux de plus de 45%.

Dans les établissements du secteur privé de la wilaya, le recours à cette pratique médicale est estimé à 44%.

Le Dr Rimani a souligné que l'EHS Sbihi Tassadit reçoit une forte affluence de parturientes avec une moyenne annuelle, de 9000 à 10 000 cas, dont 3500 à 4000 nécessitant une césarienne. Pour faire face à cette forte affluence, ce spécialiste préconise l'augmentation du nombre des gynécologues qui sont sept actuellement.

« Il y a lieu également d'organiser le service de gynécologie de l'hôpital de Thénia (wilaya de Boumerdes) qui dispose plus de gynécologues que l'EHS Sbihi mais qui n'assure pas une activité d'hospitalisation des grossesses à haut risque », a-t-il ajouté.

Durant cette première journée scientifique de l'EHS Sbihi, les participants ont insisté sur la nécessité d'accélérer les travaux de réalisation du complexe mères-enfants prévu au pôle d'excellence de Oued Fali, afin de soulager la clinique Sbihi, dont la capacité d'accueil est largement dépassée étant de 120% actuellement.

APS

Le représentant de l'OMS en Algérie souligne l'importance du plan national de lutte contre les MNT

Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Bah Keita a salué jeudi à Alger le plan national multisectoriel de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles (MNT).



Intervenant lors d'une journée de sensibilisation et de prévention contre l'hypertension artérielle (HTA) qui a vu le lancement de la clinique mobile de lutte contre cette maladie, le représentant onusien a affirmé que l'Algérie est le «premier pays africain à avoir adopté un plan national multisectoriel de lutte contre les MNTs saluant les efforts consentis par l'Etat dans ce domaine.

L'OMS, a-t-il précisé, «accompagne et

soutient» les efforts déployés par l'Algérie en matière de dépistage précoce de la HTA et les pathologies associées en plus de la prise en charge de l'aspect préventif.

Un milliard de personnes de par le monde sont atteintes de HTA, a fait savoir M. Keita lequel est revenu sur les facteurs de risque dont le changement du mode de vie, l'obésité et la sédentarité. 9 millions de personnes meurent chaque

année dans le monde à cause de la HTA dont 80% dans les pays en voie de développement, a-t-il ajouté.

Il a ainsi souligné la nécessité de «mettre en place un système de santé approprié, adopter un mode de vie sans facteurs de risque, éviter la consommation d'alcool et de tabac, encourager la pratique du sport et promouvoir la sensibilisation et le dépistage précoce à travers des examens médicaux».

SÉTIF

Des interventions chirurgicales en ORL retransmises en direct

Des interventions chirurgicales en oto-rhino-laryngologie (ORL) ont été retransmises en direct jeudi aux 400 praticiens qui prennent part à l'Institut de formation professionnelle d'Ain Tebaine à Sétif aux 10èmes assises internationales «chirurgie en live».

Six opérations réalisées

à la clinique Mehabi seront retransmises en direct à l'auditorium de l'institut durant les deux journées de cette rencontre, a précisé le responsable de l'organisation de cette rencontre de formation initiée par l'Association nationale des ORL libéraux (ANOL), Dr. Abdelhak Mehdi-joubi.

Les interventions seront pour la première fois effectuées par des chirurgiens algériens sous la direction de deux professeurs français Jean Christian Pignat et Philippe Bordure des universités respectives de Lyon et Nantes. L'objectif de la rencontre est de présenter aux médecins participants les

nouvelles techniques de chirurgies ORL et d'esthétique faciale en constatant de visu les difficultés de terrain susceptibles d'apparaître lors des interventions.

Une exposition de matériels et médicaments utilisés par les spécialistes ORL est organisée en marge de la rencontre.

Coup d'envoi de la clinique mobile pour la sensibilisation et le dépistage précoce de la HTA

Le coup d'envoi de la clinique mobile pour la sensibilisation et le dépistage de l'hypertension artérielle et des pathologies associées a été donné jeudi à Alger.

Le coup d'envoi de cette opération qui coïncide avec la célébration de la journée mondiale de lutte contre la HTA, a été donné par le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière, Abdelfmalek Boudiaf.

Organisée sous le thème «Le chemin de la prévention : mettons du cœur pour la santé et le bien-être» s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation et la prévention contre la HTA et des pathologies associées ainsi que les facteurs de risques.

La clinique qui a été installée à Riadh El-Feth jusqu'à la fin mai, se propose d'être, selon le ministre, une «occasion» pour les citoyens de se faire dépister, découvrir les complications de la maladie, recevoir des conseils et orientations de la part d'une équipe médicale et paramédicale spécialisée.

Une vingtaine de médecins généralistes, 4 cardiologues, 8 spécialistes en médecine interne et 4 ophtalmologues



de différents établissements hospitalo-universitaires ont été mobilisés pour cette opération. Le ministre a, par ailleurs, rappelé les efforts consentis par l'Etat pour la prévention contre les MNT y compris la HTA à travers la mise en place d'un plan national multisectoriel soulignant les aspects de prévention

considérées comme des «priorités» du ministère dans ce domaine. M. Boudiaf a annoncé la promulgation du décret exécutif portant création du comité national multisectoriel chargé de la coordination et du suivi du plan national de lutte intégrée contre les facteurs de risque des MNT.

CONSTANTINE 2015

La classification universelle des foggaras un meilleur moyen pour valoriser un legs ancestral

La classification universelle des foggaras (système traditionnel de captage et d'adduction d'eau dans le Sahara) constitue un meilleur moyen pour préserver et valoriser un legs ancestral et un patrimoine matériel et culturel national, a estimé vendredi à Constantine, le professeur et chercheur dans l'histoire de la région d'Adrar, Abdellah Smaili.



S'exprimant en marge de la semaine culturelle de la wilaya d'Adrar, inscrite dans le cadre du programme d'activités de la manifestation Constantine, capitale 2015 de la culture arabe, M. Smaili a précisé à l'APS que la classification de ce système d'irrigation permet de «capitaliser le savoir local ancestral et les connaissances académiques modernes» dans l'objectif de «perpétuer un mode de gestion de l'eau» qui a prouvé son efficacité et a permis à l'homme de survivre dans les régions arides.

Évoquant l'histoire de la création des foggaras à Adrar, M. Smaili a fait savoir que ce type d'irrigation, profondément original, créé par les amazighs de cette région, donne aux oasis du Touat, qui s'étend le long de la vallée de l'Oued Messaoud un cachet particulier et spécifique.

Dans les détails, M. Smaili a expliqué qu'une foggara est une canalisation souterraine avec une pente légère, construite pour alimenter les palmiers

raies, et court à environ 5 ou 10 mètres sous la surface du sol, soulignant que l'ingéniosité du procédé réside dans son adaptation aux conditions de la vie et du climat sahariens, assurant ainsi, a-t-il appuyé, «un approvisionnement à débit constant, et une limitation de l'évaporation».

Estimant à quelques centaines de foggaras encore opérationnelles, arrêtant à ce jour, sur près de 1.500 km de conduites souterraines, les vergers de palmiers-dattiers et alimentant les habitants des ksours, dans la wilaya d'Adrar, M. Smaili a rappelé que face aux avancées industrielles et à l'urbanisation effrénée, ce système d'exploitation des ressources hydriques connaît une dégradation.

Organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) à la salle de spectacle Ahmed Bey, la semaine culturelle d'Adrar à Constantine, ouverte depuis lundi dernier et sera clôturée vendredi soir, propose également la découverte des musiques

traditionnelles authentiques des Ahelli et du Karkabou, la maroquinerie ancestrale, les spécialités culinaires et le riche patrimoine de manuscrits des anciennes écoles et zaouïas du pays du Touat.

Les visiteurs de l'exposition découvrent également l'architecture traditionnelle des ksours à travers laquelle l'homme a su développer tout un mode de vie respectueux de la nature.

L'ingéniosité remarquable de l'homme dans la construction des ruelles sinuées et étroites de ksours permettant de briser les rayons solaires et les rafales de vent, est mise à l'avant, et l'habileté des caractéristiques d'isolation thermique des habitations de ces ksours, à l'image ksar Tamentit, de la casbah de Moulay Abdallah et du ksar de Timimoun a beaucoup charmé les constantinois.

Une tente érigée dans la pure tradition des nomades permet au public de savourer du thé à la menthe préparé sur place par des mains expertes.

Le théâtre universitaire renforce les liens entre les universités du Monde arabe

Le théâtre universitaire est en mesure de «renforcer les liens» entre les universités du monde arabe a estimé jeudi à Constantine l'inspecteur général auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique Abdelhamid Guerfi.

Intervenant au cours de la cérémonie d'ouverture de la 11ème édition du festival national du théâtre universitaire, élargie aux universités des pays arabes, dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe, M. Guerfi a précisé que ce rendez-vous «favorise les échanges et la réflexion» du milieu universitaire, autour du 4ème art.

Il a, dans ce contexte, souligné que le festival du théâtre universitaire favorisera des relations et contacts entre les

participants qui vont, a-t-il soutenu «évaluer le travail entrepris par les troupes étudiantes», mettant en avant les efforts déployés par la tutelle pour le développement des activités culturelles, scientifiques et sportives dans les universités du pays.

Devant une assistance nombreuse, à la salle de spectacles Ahmed Bey, et au nom des délégations arabes conviées au festival, Nadher El Kana, de l'université du Koweït a mis en exergue l'apport de la culture «dans la lutte contre les violences et le terrorisme».

Il a notamment affirmé que cette édition arabe du festival du théâtre universitaire constitue une opportunité pour raviver le dialogue entre étudiants et universitaires.

La pièce théâtrale L'épopée

de Constantine, retracant le cheminement historique de la ville des ponts et de sa région dans le domaine du savoir, mise en scène par Ahcène Chiba, a ouvert le bal de cette 11ème édition du théâtre universitaire. Des hommages ont été rendus, au cours de cette cérémonie, au regretté Salah Lembarika, membre de la première troupe universitaire en Algérie fondée durant les années 1970, chercheur et critique de théâtre, décédé à l'âge de 67 ans au début du mois d'avril dernier. A titre posthume également, Fatima Berber a été honorée. L'artiste Nadia Talbi et la «mémoire vivante» du malouf, Mohamed-Tahar Fergani, présents à cette cérémonie d'ouverture ont été également honorés.

Organisé par l'Office national des œuvres universitaires, sur le thème «de théâtre universitaire, des planches ouvertes sur la créativité arabe», le festival qui se poursuivra jusqu'au 21 mai en cours, mettra en compétition dix-huit (18) pièces théâtrales dont 9 produites par des universités algériennes.

Trois (3) représentations, suivis de débats, sont programmées par jour dans plusieurs autres salles de la ville dont le théâtre régional de Constantine (TRC).

Un séminaire scientifique sur «de théâtre universitaire arabe, aujourd'hui», fait également partie du programme de cette édition à laquelle ont été conviés des universitaires du Maroc, de la Tunisie, du Koweït, de la Palestine, du Sultanat d'Oman, de l'Arabie Saoudite, du Soudan, de la Jordanie et de l'Egypte.

Le groupe Igit donne un concert pop-rock devant un public algérois envoûté

Le groupe français de Pop-rock Igit qui s'est produit jeudi soir à Alger, a envoûté le public algérois, témoignant d'une grande implication et d'ouverture à la chanson occidentale.

Le concert, animé à la salle Ibn Khaldoun dans le cadre du 16e Festival européen en Algérie, a été agréablement apprécié par le public, très présent d'ailleurs, faisant montrer d'admiration à travers les vases et les applaudissements attestant de sa gratitude.

Alternant entre le rock et le pop en frôlant légèrement sur des notes blues, Igit a interprété, aussi bien en français qu'en anglais, plusieurs chansons puissées de son album intitulé «The Voice».

«Like angels do», «Vous les femmes», «Love is quiet», «Je suis libre», «Miss missing you», «Ces océans» etc., sont entre autres chansons interprétées devant un public composé essentiellement de jeunes, lesquels se sont laissés emportés sur le rythme d'une musique détonante et une voix rauque.

Et pour mieux marquer le public, Antoine Barrau, à la voix rauque et monolithique, puise dans le «répertoire sentimental «pour satisfaire au mieux au goût du public».

Igit est un groupe, fondé en 2013 dirigé par Antoine Barrau (vocaliste et guitariste) est composé de trois autres membres que sont Hugo Zanghi (Contrebassiste), Paul Amboise (Batteur) et Kenzo Zurzolo (Claviériste).

Le groupe dont l'appellation signifie «idiot», a animé plusieurs concerts en Europe et ailleurs. Le groupe Igit se produit pour la première fois en Algérie, après avoir animé, outre Alger, deux concerts à Constantine et Annaba dans le cadre du festival européen en Algérie qui se poursuivra jusqu'au 25 mai.

EL-BAYADH : Une quarantaine de participants à la «Kheima» de la poésie populaire

Une quarantaine de poètes prennent part à la 9ème édition de la Kheima (tente traditionnelle) de la poésie populaire d'El-Bayadh, dont le coup d'envoi a été donné jeudi à la maison de la culture Mohamed Belkheir. Cette édition, à laquelle 43 figures de la poésie populaire venues de neuf wilayas du pays prennent part, est marquée par une participation féminine notable, a indiqué le chef du service de l'animation culturelle à la maison de culture.

La 9ème édition de la Kheima de la poésie populaire a connu une large coordination entre l'ensemble des organisateurs, à savoir la maison de la culture, l'association «Bel El-Qacid» de la poésie Melhouna et l'association algérienne de littérature populaire. Les poèmes projetés dans le cadre de cette Kheima chantent divers thèmes, notamment la glorieuse guerre de la libération nationale, la vie quotidienne et des thèmes d'actualité. Ce rendez-vous culturel, qui s'étale sur trois jours, sera aussi une occasion de présenter des communications sur des sujets divers liés à l'histoire de la poésie populaire, son impact sur la société et sa place parmi les autres genres littéraires. Les poésies présentées lors de cette manifestation seront recueillies et publiées, ont indiqué les organisateurs.

APS

Les pays du G5 du Sahel s'engagent à intensifier la coopération contre le terrorisme et le trafic de migrants

Les pays du G5 du Sahel se sont engagés à l'issue d'une réunion régionale jeudi soir à Niamey à intensifier leur coopération dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de migrants vers l'Europe.

«Au vu des interactions existantes entre ces crimes, seule une action commune de nos pays est à même de relever ces défis», ont pointé les ministres de l'Intérieur des pays du G5 du Sahel (Burkina, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) dans une «déclaration de Niamey» qu'ils ont tous signée à l'issue de la réunion.

«Un pas de plus a été franchi dans la construction de cet espace sur le plan de la sécurité», s'est félicité le ministre nigérien de l'Intérieur Hassoumi Massaoudou en clôture de la réunion.

Il y a «nécessité de fédérer les efforts» pour «apporter une réponse durable» aux défis sécuritaires et migratoires, qui «dépassent largement la capacité des Etats», a affirmé pour sa part Najim Elhadj Mohamed, le secrétaire permanent du G5 du Sahel, une instance créée l'an dernier, dont font partie Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad.

«La mise en commun des efforts s'avère de nos jours indispensable», a acquiescé Cheickna Ceyti Diawara, le ministre malien de l'Aménagement du territoire durant cette réunion.

«Il est heureux de constater que notre région a pris la pleine conscience de l'ampleur du fléau et qu'elle ait décidé d'agir de façon concertée pour le contrer», a-t-il observé. La réunion du G5 du Sahel a aussi adopté une déclaration distincte visant à «prévenir et combattre la radicalisation de l'extrémisme violent» religieux, en contrôlant notamment certains flux financiers.

Le Sahel est l'une des zones les plus pauvres au monde. Ses 137 millions d'habitants y vivent avec des indices de développement parmi les plus bas. Ses Etats peinent à juguler les groupes terroristes



tels qu'Aqmi ou Boko Haram.

Les représentants du «G5 Sahel», créé l'an dernier pour contrer la menace terroriste, se sont ainsi engagés jeudi à mettre en place un système de communication informatisé et sécurisé pour échanger des informations.

C'est «la clé de l'efficacité dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée», a commenté le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, invité à cette réunion avec son homologue espagnol Jorge Fernandez Diaz.

«Il était devenu indispensable et même vital que les pays les plus concernés par le phénomène terroriste se mobilisent ensemble pour y répondre», a-t-il assuré.

Des moyens mutualisés et «l'appui de nos partenaires» permettront d'atteindre cet objectif, selon le ministre nigérien. La déclaration de Niamey, prévoit aussi la création d'un «centre d'études stratégiques».

Mesures en amont sur l'immigration

En matière d'immigration, les Etats du G5 du Sahel se sont engagés à prendre des mesures «en amont» pour empêcher les migrants d'arriver sur les côtes italiennes.

Le Sahel, vaste étendue désertique aride, constitue l'une des principales routes pour les migrants d'Afrique subsaharienne souhaitant se rendre en Europe.

Agadez, la capitale du nord du Niger, est le dernier lieu de regroupement massif de clandestins avant la Libye.

«L'immigration clandestine vers l'Europe n'est pas seulement une tragédie humaine, mais aussi un défi sécuritaire car elle sert de fond de commerce à des organisations criminelles qui en tirent des profits substantiels», a regretté l'envoyée spéciale du secrétaire général des Nations unies pour le Sahel, Hélène Guebre Selassie. Quelque 1.800 personnes sont mortes dans des naufrages en Méditerranée depuis le début de l'année, selon l'organisation internationale des migrations.

De nombreux autres périls régulièrement dans la traversée du Sahel. Intensification de la collaboration entre pays source, de transit et de destination, renforcement des capacités des forces de sécurité... les ministres ont aussi convenu d'une coopération renforcée avec les agences européennes Europol (police) et Frontex (patrouille au frontières).

«Au-delà de la réponse policière, des avancées sont possibles dans le domaine économique, politique ou en matière d'éducation», a observé M. Massaoudou.

«Toutes ces stratégies, nous voulons les discuter avec nos partenaires européens pour casser les filières criminelles en amont, combattre l'immigration clandestine et éventuellement favoriser une immigration légale», a remarqué le ministre nigérien de l'Intérieur.

«Nous souhaitons être dans la solidarité pour les demandeurs d'asile, et dans des politiques partenariales pour les migrants qui relèvent de l'immigration économique» irrégulière, a indiqué pour sa part M. Cazeneuve.

Le Tchad va prolonger son intervention militaire contre le groupe armé Boko Haram

L'intervention militaire du Tchad contre le groupe armé Boko Haram au Nigeria doit être prolongée jusqu'à l'éradication de la menace représentée par la secte terroriste, dans un contexte marqué par l'alternance au sommet du Nigeria et par une mobilisation inédite des pays membres de la la

Commission du bassin du Lac Tchad (CBLT), a déclaré jeudi le ministre tchadien de la Défense, le général Bénaïdo Tatola.

Le 14 janvier 2015, l'Assemblée nationale du Tchad avait autorisé le gouvernement à envoyer les troupes pour aider les armées camerounaises et nigériennes qui étaient face à l'expansion de Boko Haram.

Aux termes de l'article 123 de la Constitution tchadienne, lorsque la durée de l'intervention excède quatre mois, le gouvernement soumet sa prolongation à l'autorisation de l'Assemblée nationale. Jeudi, en conseil de ministres, le gouvernement a délibéré de la question avant de saisir l'Assemblée nationale. «Après quatre mois d'engagement marqués par de rudes com-

bats, nos forces de défense et de sécurité ont hissé à son paroxysme la légende du soldat tchadien. Ainsi, de lourdes pertes ont été infligées à l'ennemi. Plusieurs localités ont été libérées, pacifiées et remises sous le contrôle des forces régulières nigériennes, d'importants matériels ont été détruits ou récupérés», a indiqué le ministre tchadien de la Défense.

Des frappes ciblées menées par l'armée de l'air tchadienne, du 11 au 13 mai dernier, sur des positions de Boko Haram dans trois localités du nord-est nigérien, ont tué 250 terroristes et détruit des véhicules et matériels, selon l'état-major.

71 soldats ont été tués et 416 autres blessés dans les rangs des troupes tchadiennes déployées dans la lutte contre Boko Haram.

«Toutefois, si la secte a subi des revers qui en limitent la menace, celle-ci n'est pas définitivement résorbée dans la mesure où les résidus terroristes se sont réfugiés dans leurs derniers retranchements», a conclu le général Bénaïdo Tatola.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

DE LA WILAYA D'ALGER

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 408016000016049

AVIS D'INFRUCTUOSITE D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

Après évaluation des offres techniques et conformément aux articles N°44 et N°122 du décret présidentiel N°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La Direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Alger annonce que : l'appel d'offres national restreint N°03/DSP/2015, paru dans les quotidiens nationaux : *Essalam* et *DK News* le 07/04/2015, relatif à l'Acquisition de bâtonnage au profit des unités légères, est déclaré infructueux au motif suivant : aucune offre n'est conforme aux dispositions du cahier des charges.

DK NEWS

Anep : 324 659 du 16/05/2015

SOUDAN DU SUD

L'envoyée de l'ONU préoccupée par la détérioration récente de la situation

La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU pour le Soudan du Sud, Ellen Margrethe Loej, a fait part jeudi devant le Conseil de sécurité de sa profonde inquiétude devant la détérioration de la situation en matière de sécurité en avril et en mai dans le pays.

Elle a notamment fait référence «à l'activité militaire significative dans les Etats d'Unité, du Haut-Nil et de Jonglei, au mépris total de l'accord de cessation des hostilités».

«Ceci est très inquiétant car cela a un impact dévastateur sur la population civile dans ces régions. En outre, de plus en plus d'informations indiquent un grand nombre de violations des droits de l'homme, y compris des meurtres, des viols et des harcèlements de civils, notamment de femmes, d'enfants et de personnes âgées, ainsi que la destruction de biens appartenant à des civils et de moyens de subsistance», a souligné Mme Loej.

Selon elle, la situation la plus sérieuse a lieu actuellement dans l'Etat d'Unité, où des informations font d'état d'affrontements à mesure que l'Armée populaire de libération du Soudan (Spla) avance dans le sud de l'Etat en direction de Koch, Leer et Adok.

La Représentante spéciale a également noté que les combats et les tensions tribales dans les Etats du



SELON L'ONU

8,2 Irakiens nécessitent une assistance humanitaire

Plus de 8,2 millions d'Irakiens ont besoin d'une assistance humanitaire, soit une augmentation de 3 millions en cinq mois, a indiqué jeudi la Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos.

A l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à l'Irak, Mme Amos, a rappelé que la situation humanitaire dans le pays restait très inquiétante alors que le nombre de gens ayant besoin d'assistance a été multiplié par sept en à peine un an.

«Ce nombre devrait encore augmenter d'ici la fin de l'année, alors que le conflit continue et que la crainte de représailles pour motifs confessionnels se propage dans de nouveaux endroits», a-t-elle prévenu dans un exposé devant les membres du Conseil.

«Nous devons faire plus pour protéger les civils irakiens des niveaux croissants de violence. Nous devons nous effor-

cer d'élargir l'assistance fournie aux personnes affectées à toutes les régions du pays», a souligné Mme Amos, qui a appelé à un effort collectif.

La Secrétaire générale adjointe a toutefois rappelé que l'assistance humanitaire à elle seule ne suffira pas à résoudre la crise politique en Irak.

Le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Irak, Jan Kubis, a souligné pour sa part que malgré les progrès réalisés par les forces de sécurité irakiennes et leurs partenaires pour libérer des territoires de l'emprise de l'organisation auoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), ce groupe terroriste «est loin d'être vaincu et les gains réalisés par le gouvernement semblent parfois fragiles».

«La capacité à libérer une ville, un territoire, ne signifie pas nécessairement une capacité à les garder», a souligné M. Kubis.

Selon lui, pour que les gains militaires réalisés soient durables, le gouvernement irakien doit aussi «restaurer la confiance des communautés». Le Représentant

spécial a exhorté les membres du Conseil et l'ensemble de la communauté internationale à soutenir les efforts du gouvernement irakien et fournir une aide financière. Il a estimé que les efforts de réconciliation nationale étaient indispensables pour surmonter les défis auxquels l'Irak est confronté et a jugé nécessaire que le gouvernement et les forces politiques fassent davantage d'efforts «pour adopter une législation aidant ces efforts de réconciliation». Il a précisé qu'un projet de loi d'amnistie était entre les mains du Premier ministre, que le Parlement finalisait une législation pour restaurer une représentation équilibrée des institutions d'Irak, et que la loi sur la garde nationale était actuellement en discussion.

«J'appelle les dirigeants politiques irakiens à travailler ensemble pour trouver un consensus, le gouvernement et le parlement ayant besoin de prendre les mesures nécessaires pour accélérer l'adoption et l'application de ces lois», a-t-il ajouté.

YÉMEN

Ryadh se montre patient en dépit des infractions à la trêve

L'Arabie saoudite, qui conduit une coalition contre les rebelles Houthis au Yémen, «fait preuve de retenue» malgré des infractions à la trêve de cinq jours destinée à permettre l'acheminement de l'aide humanitaire, a indiqué jeudi le ministre saoudien des Affaires étrangères.

«Nous avons dit que nous allions respecter un cessez-le-feu humanitaire de cinq jours, à la condition que les Houthis respectent ce cessez-le-feu.

Malheureusement, ce n'est pas le cas», a déclaré le ministre saoudien des Affaires étrangères, Adel al-Jubeir, évoquant «plus d'une dizaine d'incursions», des tirs de roquette dans les villes frontalières saoudiennes Najran et Jazan et des «accrochages» au Yémen. Il s'exprimait en marge d'un sommet à Camp David, au nord de Washington, réunissant les Etats-Unis et les six pays du

Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar). «Nous nous sommes abstenus de tirer, nous faisons preuve de retenue», a poursuivi le ministre. «Nous espérons que les Houthis respecteront les termes de ce cessez-le-feu et mettront fin à leur comportement agressif s'ils veulent que la trêve persiste», a-t-il ajouté.

Entrée en vigueur mardi soir pour une période de cinq jours renouvelables, la trêve est destinée à permettre l'acheminement des aides humanitaires à la population qui manque de tout.

«Les cinq jours ne sont pas écoulés et nous n'avons pas vu beaucoup de respect (de la trêve), mais nous continuons à évaluer la situation, nous continuerons à surveiller de très près et nous prendrons les décisions sur la conduite à tenir», a prévenu le ministre.

DIPLOMATIE CUBA-USA

Nouveaux pourparlers le 21 mai à Washington



Une nouvelle session de négociations entre les Etats-Unis et Cuba sur le rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, interrompus depuis un demi-siècle, se tiendra le 21 mai à Washington, a annoncé jeudi le ministère cubain des Affaires étrangères. «Jeudi prochain 21 mai aura lieu à Washington la troisième session de pourparlers entre Cuba et les Etats-Unis sur le processus de rétablissement des relations diplomatiques et sur l'ouverture d'ambassades», a indiqué le ministère dans un communiqué publié sur son site internet.

«La délégation cubaine sera dirigée par Josefina Vidal Ferreiro, directrice générale pour les Etats-Unis au ministère des Affaires étrangères», ajoute le communiqué.

Il souligne que la prochaine rencontre fait suite aux deux premières sessions qui ont eu lieu le 22 janvier à La Havane et le

27 février à Washington. Ces pourparlers se sont tenus dans la foulée de l'annonce choc, le 17 décembre, par les présidents Barack Obama et Raul Castro d'une amorce de dégel entre les deux pays. Pour sa part, le département d'Etat a indiqué dans un communiqué que sa principale responsable pour l'Amérique Latine, Roberta Jacobson, mènerait la délégation américaine à la réunion du 21 mai. Un porte-parole du département d'Etat, cité dans le communiqué, a souligné que la réouverture d'ambassades permettrait une plus grande coopération entre les deux pays.

«Une ambassade des Etats-Unis à La Havane permettra aux Etats-Unis de promouvoir de manière plus efficace nos intérêts et nos valeurs, et de renforcer notre engagement envers le peuple cubain», a ajouté le porte-parole.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA

DIRECTION DE L'INDUSTRIE ET DES MINES

NIF : 000517019000948

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°03/2015

La direction de l'Industrie et des Mines de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°03/2015 en date du 18/03/2015 relatif l'étude, réhabilitation et développement de la zone d'activité de Birine pour réaliser les lots suivants : Lot 02 : Réservoir d'eau surélevé 300 m³, Lot 06 : Voirie, a été déclaré infructueux.

Les soumissionnaires peuvent demander des explications sur les résultats de l'évaluation dans un délai de 03 jours à partir du premier jour de la parution de ce présent avis.

LE DIRECTEUR

DK NEWS

Anep 324 585 : du 16/05/2015

Obama plaide pour une solution à deux Etats israélien et palestinien

Le Président américain Barack Obama a réaffirmé jeudi à Camp David son attachement à une solution à deux Etats israélien et palestinien.

Le président américain a rappelé l'incroyable courage et «les choix difficiles» accomplis, dans ce même lieu, à la fin des années 1970, par les Israéliens et les Egyptiens pour aboutir aux accords de Camp David.

Ces derniers ont permis d'instaurer «une paix durable entre deux pays qui étaient des ennemis jurés». «Je pense que cela pourrait être vrai (de nouveau) si nous parvenions à un accord de paix entre Israéliens et Palestiniens», a-t-il poursuivi. «Cette perspective semble lointaine maintenant, mais je pense qu'il est toujours important que nous gardions à l'esprit ce qui est juste et ce qui est possible», a ajouté le président américain.

CISJORDANIE: 20 Palestiniens blessés par l'armée israélienne

Vingt Palestiniens ont été blessés vendredi par des tirs de l'armée d'occupation israélienne à Naplouse en Cisjordanie occupée, ont affirmé des sources palestiniennes.

Des responsables de la sécurité et des témoins palestiniens ont affirmé que les soldats avaient tiré à balles réelles et caoutchoutées sur des Palestiniens. Plus de 1.000 colons d'implantations voisines ont été transportés en bus en début de journée pour prier sur le tombeau de Youcef, fils du prophète Youkoub, situé au cœur du grand camp de réfugiés palestiniens de Balata, et les soldats ont bloqué les routes menant au site, précisent les sources palestiniennes.

APS

Le Vatican confirme sa pleine reconnaissance de l'Etat de Palestine

Le Vatican a confirmé sa pleine reconnaissance de l'Etat de Palestine et s'apprête à signer un accord sur les droits de l'Eglise catholique dans les territoires palestiniens.



L'accord, négocié depuis 15 ans, porte sur le statut et les activités de l'Eglise catholique dans les territoires palestiniens, a annoncé mercredi un communiqué du Saint-Siège. Il sera signé «dans un avenir proche», après avoir été soumis aux autorités respectives.

Selon l'agence spécialisée I.Media, la signature pourrait avoir lieu dès ce week-end, lors de la visite du président palestinien Mahmoud Abbas à l'occasion de la canonisation dimanche de deux religieuses palestiniennes, Mariam Bawardi et Marie-Alphonsine Ghattas.

Depuis plus de deux ans, le Vatican se conforme à la formulation retenue par l'ONU, qui a admis en novembre 2012 la Palestine comme Etat observateur, tout en regrettant que l'Etat

en question n'existe pas encore vraiment. Le 12 décembre 2013, François avait reçu les lettres de créance d'un ambassadeur de Palestine, Kassisieh Issa, qui figure dans l'annuaire pontifical comme «ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant de l'Etat de Palestine auprès du Saint-Siège».

«Il est très clair que le Saint-Siège considère la Palestine comme Etat de Palestine (...) Ce qui est nouveau, c'est que pour la première fois cela est exprimé à l'occasion d'un accord», a expliqué le porte-parole du Vatican, Federico Lombardi.

L'accord sur la place de l'Eglise dans les Territoires palestiniens exprime aussi le soutien du Vatican à une solution «du conflit entre Israéliens et Palestiniens dans le cadre de

la formule de deux Etats», a expliqué Mgr Antoine Camilleri, chef de la délégation du Saint-Siège, dans un entretien à l'Osservatore Romano.

Mgr Camilleri a exprimé l'espérance que l'accord puisse «même de manière indirecte (...) aider les Palestiniens à voir établi et reconnu un Etat de la Palestine indépendant, souverain et démocratique, vivant dans la paix et la sécurité avec Israël et ses voisins».

Pour l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), cet accord fait du Vatican le 136e pays à avoir reconnu l'Etat de Palestine.

«Cette reconnaissance inclut celle des frontières de 1967 et donc de Jérusalem-Est palestinienne, une position courageuse du Vatican», a assuré un responsable palestinien.

PUBLICITÉ

*People's Democratic Republic of Algeria
Ministry of Health, Population and Hospital Reform*

*National Toxicology Centre
NIF : 408016000120049*

Notice of Unsuccessful Call For Tender

The National Toxicology Centre informs all tenderers who responded to the national and international limited call for tenders N°02/MSPRH/CNT/2015 published in the national newspapers WAKT EL DJAZAIR 04/02/2015, DK NEWS 04/02/2015 ,and the BOMOP 08 to 14/02/2015, related to acquisition of medical equipment :

Lot N° 1 : Chromatographie Gazeuse HS ECD FID

Lot N° 2 : Chromatographe en Phase Gazeuse Couple a Un Double Spectrometre de Masse

Lot N° 3 : Spectrometre d'Absorption Atomique

After the evaluation of tenders, the call for tender is declared unsuccessful.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
CENTRE NATIONAL DE TOXICOLOGIE
NIF: 408016000120049**

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Conformément aux dispositifs des articles 44 et 114 du décret présidentiel N°10-236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifie et complète, le centre national de toxicologie informe tous les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national et international N°02/M.S.P.R.H/C.N.T/2015, apparu dans les quotidiens WAKT EL DJAZAIR 04/02/2015, DK NEWS 04/02/2015 et le BOMOP du 08 au 14/02/2015 ayant pour objet l'acquisition des équipements médicaux:

Lot N° 1 : Chromatographie Gazeuse HS ECD FID

Lot N° 2 : Chromatographe en Phase Gazeuse Couple a Un Double Spectrometre de Masse

Lot N° 3 : Spectrometre d'Absorption Atomique

Après l'évaluation des offres, l'appel d'offre est déclaré infructueux.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN-DEFLA
DIRECTION DE L'EDUCATION
N.F. 099044019079508

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/2015

La direction de l'éducation de la wilaya de Ain-Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : EQUIPEMENT POUR REMPLACEMENT D'UN CEM TYPE BT/500 INTERNE A ZEDINE
Le présent avis d'appel d'offres national ouvert est lancé en sept (07) lots séparés comme suit

- LOT N°1 : EQUIPEMENT SCOLAIRE,BIBLIOTHEQUE ADMINISTRATIF, MECANOGRAPHIQUE ET CUISINE
- LOT N°2 : EQUIPEMENT LABOS
- LOT N°3 : EQUIPEMENT TECHNO-PEDAGOGIQUE
- LOT N°4 : EQUIPEMENT INCENDIE (est destiné au micro entreprises)
- LOT N°5 : EQUIPEMENT CANTINE TABLES ET CHAISES (est destiné au micro entreprises)
- LOT N°6 : EQUIPEMENT LITERIE
- LOT N°7 : EQUIPEMENT BUANDERIE

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots selon leurs domaines d'activités.
 Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre pourront retirer le cahier des charges de la direction de l'éducation à l'adresse suivante : rue 24 février AIN DEFLA . Contre paiement de 1 000,00 DA auprès du trésor public de la wilaya , le retrait du cahier des charges et les pièces ci-dessous se fera gratuitement.

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

- A/-OFFRE TECHNIQUE
- A/-LOT N°1, LOT N°2, LOT N°3, LOT N°6, LOT N°7
- 1-La déclaration à soumettre remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 3-Copie du registre de commerce.
- 4-Copie du statut de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- 5-Copie du numéro de l'identifiant fiscal du soumissionnaire.
- 6-Copie d'extrait de rôle moins de trois mois après ou avec échéancier de paiement
- 7-Copie d'acte de naissance ou à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
- 8-Copie du bilan comptable des trois (03) dernières années portant accusé de dépôt auprès des services des impôts .
- 9-Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 10-Références professionnelles des prestations similaires (Attestations de bonne exécution originales ou des copies)
- 11-Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salariés mentionné sur la mise à jour CNAS en cours de validité, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 12-Copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, au niveau du centre national du registre commerce, pour les sociétés commerciales en cours de validité.
- 13-Un engagement qui précise les délais de garantie pour chaque lot signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 14-Un engagement qui précise les délais de livraison pour chaque lot signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 15-Une fiche technique de l'équipement signé, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 16-Instructions aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- A/-LOT N°4 ET LOT N°5 (est destiné aux micro entreprises)
- 1-La déclaration à soumettre remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 3-Copie du registre de commerce.
- 4-Copie des Attestations d'éligibilité délivrée par les organismes concernés.
- 5-Copie du numéro de l'identifiant fiscal du soumissionnaire.
- 6-Copie d'acte de naissance ou à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
- 7-Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 8-Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salariés mentionné sur la mise à jour CNAS signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 9-A Un engagement qui précise le détail de garantie signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 10-Un engagement qui précise le détail de livraison signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 11-Une fiche technique de l'équipement signé, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 12-Instructions aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- B/-COMMANDEUR
- 1-La lettre de soumission remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-Le bordereau des prix unitaires remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 3-Le devis quantitatif et estimatif remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermé et cacheté, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention -technique- ou -financière- selon le cas.
- Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention-A ne pas ouvrir Avis d'appel d'offre ouvert N° ...2015 pour EQUIPEMENT POUR REMPLACEMENT D'UN CEM TYPE BT/500 INTERNE A ZEDINE
- Lot N°1 ... et adressée à Monsieur le directeur de l'éducation rue 24 février Ain-Defla .
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre , dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le dépôt des offres est fixé au plus tard à 12h00
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu à 14 h 00 au siège de la Direction de l'éducation
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

Anep : 324 975 du 16/05/2015

DK NEWS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN-DEFLA
DIRECTION DE L'EDUCATION
N.F. 099044019079508

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/2015

La direction de l'éducation de la wilaya de Ain-Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : EQUIPEMENT D'UN B1 CEM TYPE BASE 6 A KHEMIS MILLIANA

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert est lancé en quatre (04) lots séparés comme suit

- LOT N°1 : EQUIPEMENT SCOLAIRE, BIBLIOTHEQUE, ADMINISTRATIF ET MECANOGRAPHIQUE
- LOT N°2 : EQUIPEMENT LABOS
- LOT N°3 : EQUIPEMENT LABOS
- LOT N°4 : EQUIPEMENT INCENDIE (est destiné au micro entreprises)

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots selon leurs domaines d'activités.
 Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre pourront retirer le cahier des charges de la direction de l'éducation à l'adresse suivante : rue 24 février AIN DEFLA . Contre paiement de 1 000,00 DA auprès du trésor public de la wilaya , le retrait du cahier des charges pour les micro entreprises se fera gratuitement.

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

- A/-OFFRE TECHNIQUE
- A/-LOT N°1, N°2, N°3, N°4, N°5, N°6, N°7
- 1-La déclaration à soumettre remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 3-Copie du registre de commerce.
- 4-Copie du statut de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- 5-Copie du numéro de l'identifiant fiscal du soumissionnaire.
- 6-Copie d'extrait de rôle moins de trois mois après ou avec échéancier de paiement
- 7-Copie d'attestation de dépôt légal des services des impôts .
- 8-Copie du bilan comptable des trois (03) dernières années portant accusé de dépôt auprès des services des impôts .
- 9-Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 10-Références professionnelles des prestations similaires (Attestations de bonne exécution originales ou des copies)
- 11-Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salariés mentionné sur la mise à jour CNAS en cours de validité, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 12-Copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, au niveau du centre national du registre commerce, pour les sociétés commerciales en cours de validité.
- 13-Un engagement qui précise les délais de garantie pour chaque lot signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 14-Un engagement qui précise les délais de livraison pour chaque lot signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 15-Une fiche technique de l'équipement signé, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 16-Instructions aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- A/-LOT N°4 (est destiné aux micro entreprises)
- 1-La déclaration à soumettre remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 3-Copie du registre de commerce.
- 4-Copie des Attestations d'éligibilité délivrée par les organismes concernés.
- 5-Copie du numéro de l'identifiant fiscal du soumissionnaire.
- 6-Copie d'acte de naissance ou à jour CNAS en cours de validité.
- 7-Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 8-Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salariés mentionné sur la mise à jour CNAS signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 9-A Un engagement qui précise le détail de garantie signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 10-Un engagement qui précise le détail de livraison signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 11-Une fiche technique de l'équipement signé, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 12-Instructions aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- B/-OFFRE FINANCIÈRE
- 1-La lettre de soumission remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-Le bordereau des prix unitaires remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 3-Le devis quantitatif et estimatif remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermé et cacheté, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention -technique- ou -financière- selon le cas.
- Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention-A ne pas ouvrir Avis d'appel d'offre ouvert N° ...2015 pour EQUIPEMENT D'UN B1 CEM TYPE BASE 6 A KHEMIS MILLIANA Lot N°... et adressée à Monsieur le directeur de l'éducation à l'adresse suivante : rue 24 février AIN DEFLA .
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre , dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le dépôt des offres est fixé au plus tard à 12h00
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu à 14 h 00 au siège de la Direction de l'éducation
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

Anep : 324 973 du 16/05/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DIRECTION DE L'EDUCATION
N.F. 099044019079508

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/2015

La direction de l'éducation de la wilaya de Ain-Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : EQUIPEMENT D'UN LYCÉE TYPE 800/200 REPAS A AL-MAYENE

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert est lancé en six (06) lots séparés comme suit

- LOT N°1 : EQUIPEMENT SCOLAIRE ET BIBLIOTHEQUE
- LOT N°2 : EQUIPEMENT ADMINISTRATIF, MECANOGRAPHIQUE, SPORTIF ET CUISINE
- LOT N°3 : EQUIPEMENT LABOS
- LOT N°4 : EQUIPEMENT TECHNO-PEDAGOGIQUE
- LOT N°5 : EQUIPEMENT INCENDIE (est destiné au micro entreprises)
- LOT N°6 : EQUIPEMENT CANTINE TABLES ET CHAISES (est destiné au micro entreprises)

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots selon leurs domaines d'activités.
 Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre pourront retirer le cahier des charges de la direction de l'éducation à l'adresse suivante : rue 24 février AIN DEFLA . Contre paiement de 1 000,00 DA auprès du trésor public de la wilaya , le retrait du cahier des charges pour les micro entreprises se fera gratuitement.

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

- A/-OFFRE TECHNIQUE
- A/-LOT N°1, LOT N°2, LOT N°3, LOT N°4, LOT N°5, LOT N°6
- 1-La déclaration à soumettre remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 3-Copie du registre de commerce.
- 4-Copie du statut de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- 5-Copie du numéro de l'identifiant fiscal du soumissionnaire.
- 6-Copie d'extrait de rôle de moins de trois mois après ou avec échéancier de paiement
- 7-Copie d'acte de naissance ou à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
- 8-Copie du bilan comptable des trois (03) dernières années portant accusé de dépôt auprès des services des impôts .
- 9-Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 10-Références professionnelles des prestations similaires (Attestations de bonne exécution originales ou des copies)
- 11-Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salariés mentionné sur la mise à jour CNAS en cours de validité, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 12-Copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, au niveau du centre national du registre commerce, pour les sociétés commerciales en cours de validité.
- 13-Un engagement qui précise les délais de garantie pour chaque lot signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 14-Un engagement qui précise les délais de livraison pour chaque lot signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 15-Une fiche technique de l'équipement signé, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 16-Instructions aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- A/-LOT N°4 ET N°5 (est destiné aux micro entreprises)
- 1-La déclaration à soumettre remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 3-Copie du registre de commerce.
- 4-Copie des Attestations d'éligibilité délivrée par les organismes concernés.
- 5-Copie du numéro de l'identifiant fiscal du soumissionnaire.
- 6-Copie d'acte de naissance ou à jour CNAS en cours de validité.
- 7-Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 8-Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salariés mentionné sur la mise à jour CNAS signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 9-Un engagement qui précise le détail de garantie signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 10-Un engagement qui précise le détail de livraison signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 11-Une fiche technique de l'équipement signé, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 12-Instructions aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- B/-OFFRE FINANCIÈRE
- 1-La lettre de soumission remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-Le bordereau des prix unitaires remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 3-Le devis quantitatif et estimatif remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermé et cacheté, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention -technique- ou -financière- selon le cas.
- Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention-A ne pas ouvrir Avis d'appel d'offre ouvert N° ...2015 pour EQUIPEMENT D'UN LYCÉE TYPE 800/200 REPAS A AL-MAYENE Lot N°... et adressée à Monsieur le directeur de l'éducation à l'adresse suivante : rue 24 février AIN DEFLA .
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre , dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le dépôt des offres est fixé au plus tard à 12h00
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu à 14 h 00 au siège de la Direction de l'éducation
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

Anep : 324 971 du 16/05/2015

DK NEWS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN DEFLA
DIRECTION DE L'EDUCATION
N.F. 099044019079508

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/2015

La direction de l'éducation de la wilaya de Ain-Defla lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour : EQUIPEMENT DE 90 SALLES DES CLASSES D'EXTENSIONS DU CYCLE PRIMAIRE

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert est lancé en Deux (02) lots comme suit

LOT N°1 EQUIPEMENT SCOLAIRE

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offre pourront retirer le cahier des charges de la direction de l'éducation à l'adresse suivante : rue 24 février AIN DEFLA . Contre paiement de 1 000,00 DA auprès du trésor public de la wilaya , le retrait du cahier des charges pour les micro entreprises se fera gratuitement.

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

- A/-OFFRE TECHNIQUE
- A/-LOT N°1
- 1-La déclaration à soumettre remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 3-Copie du registre de commerce.
- 4-Copie du statut de la société lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- 5-Copie du numéro de l'identifiant fiscal du soumissionnaire.
- 6-Copie d'extrait de rôle de moins de trois mois après ou avec échéancier de paiement
- 7-Copie d'attestations de dépôt de moins à jour CNAS, CASNOS en cours de validité.
- 8-Copie du bilan comptable des trois (03) dernières années portant accusé de dépôt auprès des services des impôts .
- 9-Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 10-Références professionnelles des prestations similaires (Attestations de bonne exécution originales ou des copies)
- 11-Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salariés mentionné sur la mise à jour CNAS en cours de validité, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 12-Copie d'attestation de dépôt légal des comptes sociaux, au niveau du centre national du registre commerce, pour les sociétés commerciales en cours de validité.
- 13-Un engagement qui précise les délais de garantie pour chaque lot signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 14-Un engagement qui précise les délais de livraison pour chaque lot signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 15-Une fiche technique de l'équipement signé, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 16-Instructions aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- A/-LOT N°2 (est destiné aux micro entreprises)
- 1-La déclaration à soumettre remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-La déclaration de probité remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 3-Copie du registre de commerce.
- 4-Copie des Attestations d'éligibilité délivrée par les organismes concernés.
- 5-Copie du numéro de l'identifiant fiscal du soumissionnaire.
- 6-Copie d'attestations de mise à jour CNAS en cours de validité.
- 7-Extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- 8-Liste des moyens humains justifiée par le nombre de salariés mentionné sur la mise à jour CNAS signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- 9-Un engagement qui précise le détail de garantie signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 10-Un engagement qui précise le détail de livraison signé, cacheté et daté par le soumissionnaire.
- 11-Une fiche technique de l'équipement signé, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 12-Instructions aux soumissionnaires dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- B/-OFFRE FINANCIÈRE
- 1-La lettre de soumission remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 2-Le bordereau des prix unitaires remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire
- 3-Le devis quantitatif et estimatif remplie et signée, cachetée et datée par le soumissionnaire Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermé et cacheté, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention-A ne pas ouvrir Avis d'appel d'offre ouvert N°2015 pour EQUIPEMENT DE 90 SALLES DES CLASSES D'EXTENSIONS DU CYCLE PRIMAIRE Lot N°... et adressée à Monsieur le directeur de l'éducation à l'adresse suivante : rue 24 février AIN DEFLA .
- La durée de préparation des offres est fixée à vingt et un (21) jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre , dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse.
- Le jour et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos legal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant. Le dépôt des offres est fixé au plus tard à 12h00
- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financiers qui aura lieu à 14 h 00 au siège de la Direction de l'éducation
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentées de 03 trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

LE DIRECTEUR

Anep : 324 967 du 16/05/2015

DK NEWS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:30 Culture Infos : TFou
 08:10 Culture Infos : Télésurf samedi
 10:10 Culture Infos : L'affiche de la semaine
 10:25 Culture Infos : Tous ensemble
 11:10 Culture Infos : Tous ensemble
 12:00 Autre : Les douze coups de midi
 12:45 Autre : Météo
 12:48 Culture Infos : Trafic info
 12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
 13:00 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : Reportages
 15:15 : Grossesse en danger
 17:00 Culture Infos : Tous ensemble
 17:55 Culture Infos : 50mn Inside
 19:10 Culture Infos : 50mn Inside
 19:50 Culture Infos : Là où je t'emmène-
 rai
 19:55 Autre : Météo
 20:00 Autre : Journal
 20:30 Culture Infos : Du côté de chez vous
 20:35 Autre : Tirage du Loto
 20:40 Autre : Météo
 20:45 Série TV : Nos chers voisins
 20:55 : Gad Elmaleh : 20 ans de scène !
 22:55 : Gad Elmaleh, le big show

2

- 06:05 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
 06:30 Série TV : Talons aiguilles et bottes de paille
 06:55 Autre : Journal
 07:00 Culture Infos : Télématin
 10:00 Culture Infos : Thé ou café
 10:50 Autre : Un mot peut en cacher un autre
 11:25 Autre : Les Z'amours
 12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
 12:45 Culture Infos : Point route
 12:50 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
 12:55 Autre : Météo 2
 13:00 Autre : Journal
 13:20 Culture Infos : 13h15, le samedi...
 13:55 Autre : Météo 2
 14:00 Culture Infos : Mon Envoyé spécial
 14:40 Culture Infos : La famille Millevoies, à chacun son métier
 14:45 Culture Infos : Non élucidé
 VOIR LA BANDE-ANNONCE EN REGIS-
 TRER
 16:30 Culture Infos : Secrets d'histoire
 18:10 Autre : Pyramide
 18:50 Autre : Mot de passe
 19:20 Autre : Mot de passe
 19:55 Autre : Météo 2
 20:00 Autre : Journal
 20:40 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:43 Série TV : Parents mode d'emploi
 20:45 Culture Infos : L'Eurovision, l'instant
 20:50 Autre : Météo 2
 20:55 Autre : Le plus grand cabaret du monde
 23:15 Autre : On n'est pas couché

3

- 06:00 Autre : EuroNews
 06:35 Culture Infos : Des baskets dans l'assiette
 06:39 : Popeye
 06:44 : Popeye
 06:50 : Popeye
 06:56 Série TV : Les Tortues Ninja
 07:23 Série TV : Les Tortues Ninja
 07:50 : Super 4
 08:01 Jeunesse : Super 4
 08:17 Cinéma : Scooby Doo et la cyber traque
 09:34 Série TV : Scooby-Doo, Mystères As-
 sociés
 10:00 : Les lapins crétins : invasion
 10:07 : Les lapins crétins : invasion
 10:14 : Les lapins crétins : invasion
 10:24 Série TV : Zip Zip
 10:35 Série TV : Zip Zip
- 10:50 : Bob l'éponge
 11:13 Cinéma : En sortant de l'école
 11:20 Culture Infos : Consomag
 11:25 Autre : Météo
 11:30 Culture Infos : La voix est libre
 12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
 12:25 Autre : 12/13 : Journal national
 12:55 Culture Infos : Météo à la carte
 13:25 Autre : Les grands du rire
 15:00 Autre : En course sur France 3
 15:25 Culture Infos : Dans votre région
 16:45 Culture Infos : Expression directe
 16:50 Culture Infos : Un livre toujours
 16:55 Culture Infos : Les carnets de Julie
 17:55 Autre : Questions pour un super champion
 18:45 Culture Infos : La famille Millevoies, à chacun son métier
 19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
 19:30 Autre : 19/20 : Journal national
 20:00 Autre : Météo
 20:05 Culture Infos : Tout le sport
 20:10 Culture Infos : Ma maison s'agrandit & se rénove
 20:15 Autre : Météo régionale
 20:20 Série TV : Zorro
 20:50 : Souviens-toi
 22:25 Autre : Météo
 22:30 Autre : Soir 3
 22:50 Série TV : Enquêtes réservées
 23:40 Série TV : Enquêtes réservées

CANAL+

- 06:20 Série TV : Veep
 06:45 Série TV : Veep
 07:10 Autre : Les Guignols de l'info
 07:20 Autre : Zapping
 07:30 Autre : Le petit journal
 07:55 Cinéma : Grâce de Monaco
 09:40 Série TV : Le bureau des légendes
 10:35 Série TV : Le bureau des légendes
 11:25 Culture Infos : Album de la semaine
 11:55 Série TV : Filles d'aujourd'hui
 12:06 Autre : La météo
 12:10 Autre : Le petit journal de la semaine
 12:45 Culture Infos : Suivez la guide à Cannes
 12:47 Culture Infos : Le tube
 13:45 Culture Infos : L'effet papillon
 14:25 Sport : Samedi sport
 14:35 Sport : Grenoble / Toulouse
 16:20 Sport : Avant-match
 16:35 Sport : Stade Français / Montpellier
 18:25 Sport : Jour de rugby
 19:04 Culture Infos : Suivez la guide à Cannes
 19:05 Autre : Le grand journal de Cannes
 20:05 Autre : Le grand journal de Cannes, la suite
 20:25 Sport : Présentation du Multifoot
 20:55 Sport : Avant-match
 21:00 Sport : Multifoot
 22:55 Sport : Jour de foot
 23:55 Cinéma : Homefront

M

- 06:00 Autre : M6 Music
 08:30 Culture Infos : M6 boutique
 10:40 Culture Infos : Cinérix
 10:45 : Storage Wars : enchères surprises
 11:10 : Storage Wars : enchères surprises
 11:40 : Storage Wars : enchères surprises
 12:05 : Storage Wars : enchères surprises
 12:40 Autre : Météo
 12:45 Autre : Le 12.45
 13:05 Série TV : Scènes de ménages
 13:55 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
 14:45 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
 15:50 Culture Infos : D&CO, une semaine pour tout changer
 16:50 : Cauchemar en cuisine
 18:35 Culture Infos : Un trésor dans votre maison
 19:40 Autre : Météo
 19:45 Autre : Le 19.45
 20:10 Série TV : Scènes de ménages
 20:55 Série TV : Hawaii 5-0
 21:45 Série TV : Hawaii 5-0
 22:40 Série TV : Hawaii 5-0
 23:30 Série TV : Hawaii 5-0

TÉLÉ

La sélection

TF1

20h55

Gad Elmaleh : 20 ans de scène !

Résumé

Cela fait vingt ans que Gad Elmaleh fait rire les Français. A l'occasion de cet anniversaire, la chaîne propose une émission pleine d'humour, adaptation de son dernier spectacle : «Sans tambour». L'occasion de ressusciter ses personnages les plus connus, en compagnie de musiciens et de chanteurs. Christophe Dechavanne pénétre dans les coulisses du show, et suit Gad Elmaleh de sa loge à la scène. De nombreux amis de l'humoriste viendront se joindre à la fête, notamment Dany Boon, Shy'm, Tal Kad Merad, Élie Semoun, Bruno Solo, Garou, Richard Anconina, David Guetta, Johnny Hallyday, Kev Adams et Claudia Tagbo...Et avec : Garou, David Guetta, Johnny Hallyday, Kev Adams et Claudia Tagbo. Présentation de Nikos Aliagas.

2

20h45

Le plus grand cabaret du monde

Résumé

Le chanteur Pierre Perret, parrain de l'émission, accueille Jean-Marie Bigard, Mathilda May, Francis Lalanne, Yves Lecoq, Sophie Davant, Tina Arena, Amaury Leveaux, Pierre Bellemare, Inna Modja et Thierry Beccaro, chargés de présenter les numéros des artistes invités. Au programme de cette soirée placée sous le signe du grand spectacle : la troupe Romero, Gaetano Triggiano, Atai Omurzakov et Tumar KR, Circe, Bernard Bilis, Golden Stars, Tim Silver, David Larible, les Xtreme Brothers, Jean-Pierre Blanchard, Marc Dossetto, The Amazing Plastic Boys, Elastic, Les Twinspin, Lotta et Stina, Dani Lary, Los Alamos et Alyona Pavlova.

**3**

19h30

Souviens-toi



Résumé

Une femme, qui a perdu son fils, entend sa voix dans la maison dans laquelle elle vient d'emménager. A-t-elle perdu l'esprit ?

CANAL+

20h55

Multifoot



Résumé

Lyon et le PSG sont-ils toujours au coude à coude au sommet du classement ? Si c'est le cas, la soirée s'annonce palpitante, puisque ce sont deux adversaires de poids qui se dressent devant les deux prétendants au titre. D'une part, les Gones d'Hubert Fournier accueillent les Girondins de Willy Sagnol et, d'autre part, les joueurs de Laurent Blanc défient les MontPELLIÉRAINS de Rolland Courbis. Également au programme de ce Multifoot : Lille - Marseille, Nice - Lens, Nantes - Lorient, Guingamp - Toulouse, Reims - Rennes, Monaco - Metz, Évian Thonon Gaillard - Saint-Étienne et Bastia - Caen.

M1

20h50

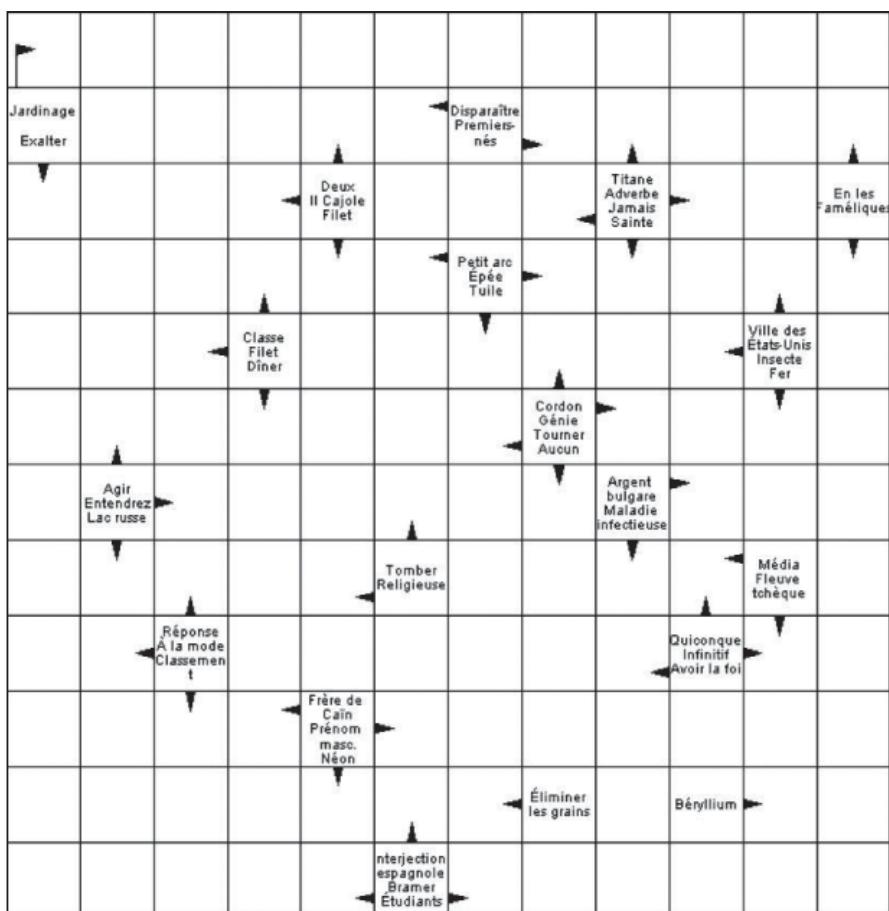
Hawaii 5-0



Résumé

Danny a été arrêté par l'agent de la CIA Rex Coughlin pour l'assassinat de Marco Reyes, en Colombie, pays où il doit être extradé. Accusé de complicité de meurtre, Chin Ho tombe sous la coupe de l'inspecteur des affaires internes Sam Alexander. En effet, ce dernier a retrouvé l'homme à qui Chin avait emprunté l'argent dont son coéquipier avait besoin. Aidé par Joe White, McGarrett fait tout son possible pour obtenir la libération des deux agents. Il semblerait que Marco Reyes était en cheville avec la CIA...

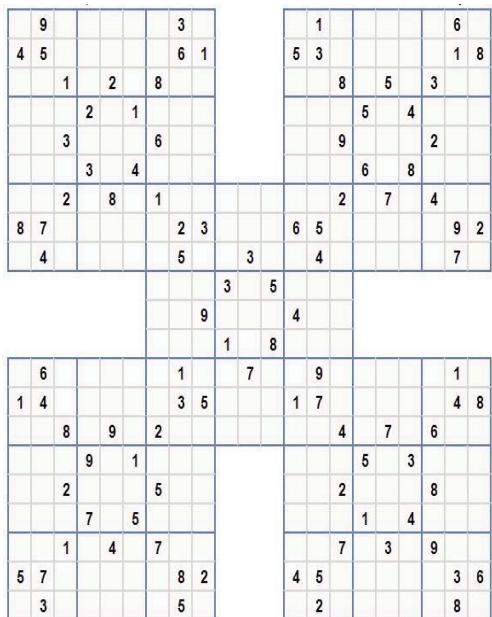
Mots fléchés n°953



Samouraï-Sudoku n°953

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



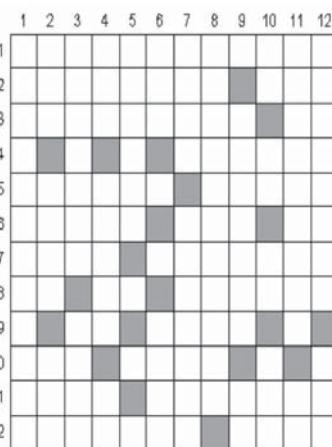
Mots croisés n°953

► Horizontalement:

- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno-Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V- Or - Rui-nés
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Durillons
- 11.Ile allongée près de Venise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

► Verticalement:

1. Ch.-l. de c. des Yvelines
2. Petite pomme - Fl. d'Espagne - Plante potagère à bulbe
3. Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Science chrétienne
4. Circonstance - Hasards - Osmium
5. Sarcasme
6. Chlorure de sodium - Enfant
7. Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
8. Olefine
9. Unité de mesure d'équivalence de dose d'une radiation ionisante - Lumen
10. Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
11. Fleurettiste - Pronom indéfini
12. Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



7 erreurs



Proverbes

Le peureux fait peur.

Proverbe algérien

Le silence est plus fort que la connaissance.

Proverbe berbère

Oublie les soucis, les soucis t'oublieront.

Proverbe arabe

Il n'y a pas de fumée sans feu.

Proverbe français

C'est arrivé un 16 Mai

1703 : fondation de Saint-Pétersbourg par le tsar Pierre le Grand.

1811 : les alliés britanniques, espagnols et portugais repoussent l'armée du maréchal Soult à la bataille d'Albuera.

1877 : crise du 16 mai 1877 à la suite de laquelle le régime de la III^e République devient strictement parlementaire.

1916 : accord secret Sykes-Picot sur le partage des colonies turques du Proche-Orient entre la France et le Royaume-Uni.

1966 : début de la Révolution culturelle en Chine.

2000 : le juriste Ahmet Necdet Sezer est élu président de la Turquie par les députés.

2003 : Maroc : une série d'attentats-suicides frappent la ville de Casablanca, faisant 41 morts et une centaine de blessés.

2009 : fin de la guerre civile au Sri Lanka, victoire de l'armée sri-lankaise sur les tigres de libération de l'Ilam tamoul, à l'issue d'un conflit qui aura fait plus de 70 000 morts de 1972 à 2008.

Célébrations :

- Journée mondiale de la coeliaque.

- Malaisie : Fête des professeurs (ms), en référence à la publication en 1956 du « rapport Razak » sur l'éducation.

**ELIMINATOIRES
DES JEUX AFRICAINS DE
VOLLEY-BALL (DAMES) :
Bonne entame
de l'équipe nationale
féminine de Volley
à Bordj Bou Arreridj**



La sélection algérienne de volley-ball (dames) a difficilement disposé de son homologue du Tunisie sur le score de 3 sets à 2 (27-29, 21-25, 25-23, 25-17, 15-10), jeudi à la salle du stade Bouzidi Lakhdar de Bordj Bou Arreridj, en match comptant pour la 1ère journée du tournoi qualificatif de la zone 1 des éliminatoires des jeux africains Congo-Brazzaïville 2015.

Après un début de match très disputé où les tunisiennes ont remporté les deux premiers sets (27-29, 21-25), les Algériennes, grâce à la magistrale capitaine d'équipe Fatma Zohra Oukazi, sont parvenues à prendre l'avantage dès le troisième pour finir le match. Les Algériennes ont terminé le match sur un score fleuve en enregistrant les sets suivants : 25-11, 25-10, 25-10.

En attendant la confirmation, ce vendredi, dans un deuxième match contre la même sélection, les chances de la section algérienne sont très grandes pour la qualification aux jeux africains Congo-Brazzaïville 2015.

M.B.

RALLYE AUTOMOBILE FÉMININ

La première étape bouclée à Mascara

La première étape du rallye automobile féminin de 358 kilomètres a été bouclée, jeudi à Tighenif (Mascara), après près de six heures du départ d'Alger. L'arrivée des 32 voitures participantes à cette manifestation sportive a été marquée par une organisation parfaite, à laquelle ont concouru la Fédération algérienne des sports mécaniques, la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Mascara, les autorités locales et les représentants de la société civile. Ce rallye enregistre la participation de concurrentes d'Algérie, de Belgique, de France, d'Italie et de Tunisie, selon le vice-président de la

Fédération algérienne des sports mécaniques, M. Sendjak-eddine Farid, qui a signalé la défection de participants d'autres pays n'ayant pas pu faire le déplacement à temps. Sitôt arrivé à Mascara, un cortège des voitures participantes a sillonné les artères de cette ville au milieu des clamours de la population qui a apprécié cette initiative. Les hôtes de Mascara ont eu, en outre, l'occasion de visiter un nombre de sites et monuments historiques datant de l'époque de la résistance populaire menée par le fondateur de l'Etat algérien moderne contre l'occupation française dont la Smala de l'Emir Ab-

delkader à Tighenif, l'arbre «Derdara» dans la commune de Ghriss (lieu de la première allégeance à l'Emir), la Mosquée de la moubayaa, Dar el qida (maison du commandement) et la «Mahkama» (tribunal) au chef-lieu de wilaya. Une visite a été consacrée au site de l'homme primitif de Tighenif (Homme de Palikao) où des explications ont été fournies sur les fouilles archéologiques réalisées dans cette région. Une soirée folklorique est programmée jeudi soir à Bouhanifa en l'honneur des participants au rallye, qui devront prendre le départ vendredi pour Oran dans une seconde étape.

S o l u t i o n

Sudoku N°952

5	7	1	8	3	2	9	4	6
4	9	3	7	5	6	8	2	1
6	2	8	4	1	9	5	3	7
7	3	6	9	2	4	1	8	5
1	4	2	5	6	8	3	7	9
8	5	9	3	7	1	2	6	4
9	1	4	6	8	3	7	5	2
3	6	7	2	9	5	4	1	8
2	8	5	1	4	7	6	9	3

9	7	1	3	2	6	8	5	4
8	6	4	5	7	9	3	1	2
2	3	5	8	1	4	9	7	6

4	6	9	1	8	5	3	2	7	1	5	8
3	1	8	7	2	9	5	4	6	2	9	3
5	7	2	4	3	6	1	8	9	4	6	7
7	6	3	6	4	1	8	9	2	5	3	4
1	2	4	9	7	8	6	5	3	2	1	6
9	8	6	3	5	2	7	1	4	8	9	5
8	3	1	2	9	7	4	6	5	3	2	1
2	4	6	8	6	3	9	7	1	4	5	8
6	9	7	5	1	4	2	3	8	6	9	7

Mots Croisés N°952

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HI■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°952

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

**CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES ÉCHECS INDIVIDUEL (MESSIEURS ET DAMES)
6 médailles dont deux en vermeil pour l'Algérie**



Les équipes nationales algériennes «masculine et féminine» se sont illustrées, en remportant six médailles dont deux en or, une en argent et trois en bronze, lors du championnat d'Afrique individuel des échecs (messieurs et dames) disputé du 1er au 12 mai 2015 au Caire (Egypte), a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne des échecs (FADE).

Le plus grand mérite revient à Amina Mezioud qui a décroché à elle seule, trois (3) médailles dont deux en or et une en argent, dans les différentes épreuves de la compétition. Les autres médailles algériennes sont revenues à Latreche Sabrina (une bronze) et Arab Adlane (2 bronzes).

Seules l'Egypte (12 médailles: 4 or, 5 argent et 3 bronze) et l'Algérie ont réussi à obtenir des médailles dans ce championnat. Les sélections algériennes sont drivées par le Grand Maître International (GMI) le Serbe Igor Miladinovic chez les messieurs, et le Maître International (MI), l'Algérien Sebikh Kamel chez les dames. Ont pris part à cette compétition, 32 échephiiles «messieurs» dont 11 joueuses chez les dames. Ont pris part à cette compétition, 32 échephiiles «messieurs» dont 11 joueuses chez les dames. Ont pris part à cette compétition, 32 échephiiles «messieurs» dont 11 joueuses chez les dames.

Résultats techniques:

Epreuve: Cadence longue (messieurs):

1. Amin Bassem (Egypte) 7/9 Médaille d'or
2. Adly Ahmed (Egypte) 7/9 Médaille d'argent
3. Arab Adlane (Algérie) 6,5/9 Médaille de bronze (32 participants)

Epreuve «Cadence longue» (dames):

1. Mona Khaled (Egypte) 9/9 Médaille d'or
2. Mezioud Amina (Algérie) 6,5/9 Médaille d'argent
3. Latreche Sabrina (Algérie) 6,5/9 Médaille de bronze (22 participants)

Epreuve «Rapide» (messieurs):

1. Amin Bassem (Egypte) 8/9 Médaille d'or
2. Shoker Samy (Egypte) 7,5/9 Médaille d'argent
3. Arab Adlane (Algérie) 6,5/9 Médaille de bronze (21 participants)

Epreuve «Rapide» (dames):

1. Mezioud Amina (Algérie) 7,5/9 Médaille d'or
2. Mona Khaled (Egypte) 7,5/9 Médaille d'argent
3. Wafa Shahenda (Egypte) 6,5/9 Médaille de bronze (22 participants)

Epreuve «Blitz» (messieurs):

1. Adly Ahmed (Egypte) 8/9 Médaille d'or
2. Amin Bassem (Egypte) 7,5/9 Médaille d'argent
3. Hasham Abderrahman (Egypte) 6,5/9 Médaille de bronze (34 participants)

Epreuve «Blitz» (dames):

1. Mezioud Amina (Algérie) 7,5/9 Médaille d'or
2. Mona Khaled (Egypte) 6,5/9 Médaille d'argent
3. Wafa Shahenda (Egypte) 6,5/9 Médaille de bronze (22 participants).



TENNIS/TOURNOI ITF «JUNIORS « CITTA' DI SANTA CROCE»

Ibbou en finale du double

L'Algérienne Inès Ibbou et sa partenaire la Française Lucie Wargnier se sont qualifiées jeudi pour la finale double du tournoi international Juniors «Citta' Di Santa Croce» (Italie), après leur victoire devant l'Italienne Emilie Francati et la Danoise Beatrice Torell (7-6, 6-2). En simple, Ibbou s'est

également qualifiée pour la demi-finale en s'imposant devant l'Autrichienne Naitha Bains, tête de série n°5, en deux sets (7-5, 6-2). Ibbou (16 ans) s'est engagée dans quatre tournois internationaux, qu'elle doit disputer successivement en Italie et en France, à commencer par celui de «Citta' Di Pratto», de grade 2, (5-10 mai) à Florence, qu'elle avait remporté, puis celui en cours de «Citta' Di Santa Croce», de grade 1, (11-16 mai), avant de se rendre à Milan, pour son 3e et dernier tournoi international en Italie, qui sera également de grade 1, du 18 au 24 du même mois. La tournée européenne de

jeune algérienne prendra fin à Paris, après sa participation au tournoi de Roland Garros «Juniors». Un prestigieux grand chelem, programmé du 31 mai au 6 juin.



28^e JOURNÉE DE LA LIGUE 1**La relégation fait peur !**

Saïd Ben

Le spectre de la relégation plane bien sur cette 28e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1 prévue aujourd'hui, où des chocs et derbys sont à suivre de très près compte tenu de l'enjeu qui les caractérise.

C'est surtout les équipes du bas du tableau qui seront à rudes épreuves car le moindre point perdu risque de leur être fatal au décompte final, car pour le haut du tableau si on perd une position ça ne serait vraiment pas un « danger » pour l'équipe.

Ainsi, cinq matches sont à suivre donc car vraiment décisifs. Le derby de l'Ouest entre l'USM Bel Abbès et l'ASO Chlef est un match à six points et le perdant se compliquerait vraiment la tâche à deux journées de la fin de saison.

Deux points seulement séparent les deux formations ce qui voudrait dire donc que le perdant sera bon dernier cassé. Pour les joueurs du coach Mechiche il s'agirait de ne point rater l'occasion de jouer à domicile pour perdre des points surtout celles-ci qui pourront renvoyer l'équipe en division inférieure. Ce qu'aucun Bel Abbessien ne voudrait. C'est donc un souci une forte pression que joueront les gars de l'USMBA devant cette coriace équipe de l'ASO très difficile à manier hors de ses bases.

À El Eulma, le MCET qui partage justement la première place des reléguables avec l'ASO n'aura aucun droit à l'erreur en recevant une autre formation bien menacée de relégation à savoir la JS Saoura dont un seul point les sépare. Un match à six points et là la défaite est vraiment interdite aussi bien pour l'une que pour l'autre équipe. Un petit avantage pour les visiteurs puisqu'ils joueront sans la pression du public Eulmien sanctionné par le huis clos. En tous les cas, le match s'annonce autant palpitant à suivre d'autant qu'il est vraiment décisif. Au stade du 1er novembre d'El Harrach le derby USMH-NAHD est d'une importance capitale pour les Sang et Or condamnés à une victoire pour éviter la relégation. Par contre, c'est tout bénéfice pour El Harrach qui cherche à rester sur le podium et pourquoi pas chercher la première place en cas de faux pas du leader l'ES Sétif.

Le NAHD est révigoré par sa dernière victoire contre Bel Abbès une équipe bien concernée par la relégation, mais El Harrach reste aussi sur un bon résultat nul dans son dernier derby face au



MCA. Le match s'annonce donc des plus palpitant à suivre. Et justement, le Mouloudia d'Alger effectuera un déplacement périlleux à Constantine pour rencontrer le CSC local qui vise le podium puisqu'il ne se trouve qu'à 2 points des équipes occupant la seconde position au nombre de 4 ! C'est dire que le jeu vaut bien le coup alors que le Mouloudia est toujours poursuivi par le spectre de la relégation... Une défaite ou un nul n'arrangerait pas les affaires des Verts et Rouge à deux jours de la fin du parcours. Une autre équipe est menacée sérieusement par la relégation et il s'agit de la JSK du boss Hannachi qui sous forte pression annonce prématurément son départ de la résidence dès la fin de saison. Une manière comme une autre de diminuer la pression sur ses joueurs et surtout pour éviter les réactions négatives des supporters en cas de faux pas. Les gars du coach Karouf auront donc à défier une autre formation menacée justement par la relégation et il s'agit du RC Arbaâ. Un match à six points que les deux équipes veulent remporter. Or, en football il n'y a qu'un seul vainqueur si vainqueur il y aurait car un nul ne ferait l'affaire d'aucune des deux équipes. Le leader, l'ES Sétif effectuera un déplacement à Alger pour rencontrer le CRB au stade du 20 Août. Les gars de Sétif seront à l'aise de toute pression du public des Rouge et Blanc car le match est programmé à huis clos. Mais, cela ne voudrait en aucun cas dire que ce serait facile pour les joueurs de Madoui. Les gars d'Alain Michel ne jurent que par la victoire pour justement réduire l'écart d'avec leur adversaire du jour à un point. Et ce serait justement l'enjeu de

cette partie qui s'annonce des plus passionnante et surtout ouverte à tous s pronostics.

Enfin, l'USM Alger devrait se racheter et recevoir le MOB dans un match que les Rouge et Noir n'ont pas droit de perdre sous peine de se voir fustiger par leurs supporters et leur direction. Le coach Pfister jouera bien gros devant une équipe de Béjaïa qui jouera sans pression car ayant tout à gagner...

S.B.

Programme :**Aujourd'hui à 17h00 :**

MC El Eulma - JS Saoura (huis clos)
USM Alger - MO Béjaïa
MC Oran - ASM Oran
CS Constantine - MC Alger
CR Belouizdad - ES Sétif (huis clos)
RC Arbaâ - JS Kabylie
USM El Harrach - NA Hussein Dey
USM Bel Abbès - ASO Chlef

Rappel du classement :

	Pts	J
1. ES Sétif	44	27
2. MO Béjaïa	40	27
- MC Oran	40	27
- CR Belouizdad	40	27
- USM El-Harrach	40	27
6. CS Constantine	38	27
7. ASM Oran	37	27
- USM Alger	37	27
9. RC Arbaâ	35	27
- JS Kabylie	35	27
- MC Alger	35	27
- JS Saoura	35	27
13. ASO Chlef	34	27
- MC El-Eulma	34	27
15. NA Hussein Dey	33	27
16. USM BelAbbès	32	27

USM ALGER

Chafai et Belaili «out» contre le MO Bejaia

Les internationaux algériens de l'USM Alger Farouk Chafai et Youcef Belaili blessés, ont déclaré forfait pour le match contre le MO Bejaia, prévu samedi (17h00) au stade Omar Hamadi pour le compte de la 28e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué jeudi le club de la capitale.

Ces deux joueurs qui avaient manqué les derniers matches de leur club en championnat, seront ménagés par l'entraîneur Otto Pfister contre le MOB, précise le site officiel de l'USMA.

Outre Chafai et Belaili, les Rouge et Noir seront privés de leur capitaine Nacerine Khoualed suspendu après son expulsion lors du dernier match contre la JS Saoura (3-2). Et afin de pallier à ces absences, le coach allemand devra compter sur les services du jeune défenseur des U21 Redouane Saad. En effet le jeune international espoir s'est entraîné avec les seniors lors de la séance matinale de ce jeudi et devra prendre part à la rencontre de samedi face au MOB. D'autre part, les trois jeunes joueurs usmistes: Ayoub Abdellaoui, Mohamed Benhemessa et Abderrahmane Meziana ont repris les entraînements ce jeudi avec le reste du groupe après avoir effectué un stage avec l'équipe nationale olympique qui prépare les éliminatoires des Jeux Olympiques Rio -2016. A la veille de la 29e journée de Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger occupe la septième place avec 37 points alors que le MO Bejaia est second avec 40 points à quatre longueurs du leader l'ES Sétif.

STAGE DE FORMATION FAF «3»

50 entraîneurs de la région «Centre» en regroupement à Boumerdès

Une cinquantaine d'entraîneur stagiaires des wilayas du Centre du pays effectueront à partir du 23 mai courant, à Boumerdès un stage de formation FAF «3», organisé sous l'égide de la Fédération algérienne de Football (FAF), a-t-on appris jeudi du président de la ligue de football de la wilaya.

Les participants à ce regroupement sportif domicilié pour la première fois au complexe olympique «Djilali Bouchnama» à Boumerdès, durant une semaine, obtiendront à la fin du stage la licence d'entraîneur FAF», le plus haut grade de la Fédération, a indiqué à l'APS, Said Bakri, délégué pour l'organisation par la FAF.

Les stagiaires, âgés de 19 à 30 ans, avec un niveau d'instruction variant entre le secondaire et l'universitaire, certains étant même des professeurs d'université et médecins, vont bénéficier d'un stage pratique et théorique, dont l'encadrement sera assuré par des techniciens de haut niveau de la FAF, dont Dr Sitouah Abdellaziz, expert en football et le Dr en psychologie Amarouch Malek.

La ligue de football de Boumerdès, avait procédé en 2013 et 2014, et en collaboration avec la FAF et l'Institut supérieur de technologie sportive (ISTS), à la formation de près de 300 entraîneurs de différents grades, exerçant actuellement dans les différents clubs du pays. La dernière promotion d'entraîneurs formée à Boumerdès, était constituée de 45 stagiaires, qui ont obtenu la licence FAF 1, en mars dernier, a-t-on indiqué de même source.

APS

COUPE D'ALGÉRIE DE FUTSAL

L'AS Rabie Oran remporte le trophée

Les tenants du titre. Les clubs de l'AS Rabie Oran et le CCF Akbou se sont qualifiés pour la finale de la coupe d'Algérie 2015 en éliminant en demi-finale respectivement,

le Nadi Futsal de Skikda (9-4) et l'USM Tougourt (3-2).

«Nous aurions préféré un autre tournoi mais c'est le jeu», regrette l'entraîneur du CCF Akbou Nait Hani. «Je suis fier de mes joueurs, qui ont tout donné pour remporter la victoire. Disons que nous n'avons pas démerité. L'expérience a fait la différence», a-t-il encore déclaré.

L'entraîneur de l'AS Rabie d'Oran, Abdelaziz Djebali a, pour sa part déclaré: «je pense que c'est mérité. Nos joueurs ont respecté les consignes et se sont donnés à fond. Je félicite l'équipe de Akbou pour sa prestation malgré la défaite». A l'issue de cette finale, des coupes et des médailles ont été remises aux joueurs et dirigeants des deux équipes lors d'une cérémonie de clôture qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale.

DIVISION NATIONALE AMATEUR :

Victoire sur tapis vert de l'ES Berrouaghia face au MC Mekhadma, relégué en inter-régions

La formation de l'ES Berrouaghia s'est imposée sur tapis vert face au MC Mekhadma (3-0), en raison des incidents qui se sont produits avant le match et en dehors du stade, rapporte la Ligue Nationale du Football Amateur (LNFA) vendredi sur son site officiel.

L'équipe du MCM écoppe également d'une amende de 100.000 DA, précise la même source. Du coup, le MC Mekhadma est relégué officiellement en division inter-régions, après avoir terminé à la 16e et dernière place au classement de la division amateur «Groupe Centre».

Cette rencontre qui devait se jouer samedi dernier au stade de Ouargla pour le compte de la 30ème journée du championnat



national amateur ne s'est pas déroulée en raison de graves incidents. Le bus transportant

l'ESB a été agressé par une frange de supporters armés de bâtons, devant l'entrée du stade

OPOW de Ouargla, ce qui a causé des blessures chez les joueurs de Berrouaghia.

TRANSFERT :

Leicester City fonce sur Slimani

L'attaquant international algérien du Sporting Lisbonne (division 1 portugaise de football), Islam Slimani, devrait atterrir cet été à Leicester City (Premier league anglaise), rapporte vendredi la presse locale.

Le club anglais, où évolue le milieu international algérien, Ryad Mahrez, serait disposé à payer la clause libératoire de Slimani fixée par le Sporting à 15 millions d'euros. Le joueur algérien est également convoité par Tottenham, West Ham, Naples, et la Fiorentina. Le président du Sporting, Bruno de Carvalho, a nié mercredi toute intention de son administration de mettre Slimani sur le marché des transferts cet été, mais voilà que les dernières indices sont à la faveur d'un départ du buteur des Verts durant la prochaine intersaison.

Slimani (26 ans), auteur de 11 buts en «Liga Sagres», 13 toutes compétitions confondues, avait rejoint le club portugais en 2013, pour un contrat de quatre saisons. Blessé à la cuisse, Slimani devrait se remettre sur pied en vue de la finale de la Coupe du Portugal, le 31 mai face au Sporting Braga. Le joueur algérien a déjà raté les rencontres de cette fin saison en étant absent lors des trois derniers matchs de son équipe en championnat, face à Moreirense, Nacional, et Estoril. Il fait partie de la liste des 23 joueurs convoqués par le sélectionneur national Christian Gourcuff pour la réception des Seychelles, le 13 juin à Blida (20h30) comptant pour la 1ère journée (Gr J) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017.



Osasuna (Espagne) : Cadamuro s'entraîne toujours en solo

L'international algérien, Lyacine Bentaiba Cadamuro, s'entraîne toujours en solo en raison d'une blessure musculaire qui le prive depuis le 7 mars dernier des rencontres de son équipe Osasuna, pensionnaire de la deuxième division espagnole de football.

Cadamuro ne s'est pas encore rétabli de sa blessure et devrait encore patienter avant de réintégrer les entraînements collectifs de son équipe, selon la presse locale.

Le défenseur polyvalent a rejoint Osasuna l'été dernier à titre de prêt de la Real Sociedad (Div 1, Espagne). Avec sa nouvelle formation il a fait 15 apparitions dont 11 en tant que titulaire. Cadamuro (26 ans) était retenu dans la liste des 23 joueurs de la sélection algérienne ayant pris part à la précédente Coupe d'Afrique des nations de 2015, mais il n'a pas été utilisé par l'entraîneur national, Christian Gourcuff.

EUROPA LEAGUE DE FOOTBALL (1/2 FINALE): Pas de finale pour Naples de Ghoulam

La formation italienne de Naples, où évolue le défenseur international algérien, Faouzi Ghoulam, n'ira pas en finale de l'Europa league de football, après sa défaite jeudi soir à Kiev (Ukraine) face à Dnipro-petrovsk (1-0), dans le cadre des demi-finales (retour).

L'unique but de la partie a été inscrit par Selezniov (58'). Tenue en échec lors de la première manche disputée à Naples (1-1), l'équipe italienne n'a pu passer l'écueil de son homologue ukrainienne, qui constitue la révélation de cette compétition. Titularisé par l'entraîneur espagnol, Rafael Benitez, Ghoulam a pris part à l'intégralité de la rencontre, dans son rôle habituel de latéral gauche. L'autre finaliste de l'épreuve n'est autre que le club espagnol du FC Séville (tenant du trophée), après sa victoire sans trembler face aux Italiens de la Fiorentina (2-0), confirmant ainsi sa victoire de l'aller à domicile (3-0). Les Blancs ont fait parler leur expérience de l'Europa League, remportée en 2006, 2007 et 2014, pour effacer sans trembler la «Viola». La finale se jouera le mercredi 27 mai à Varsovie en Pologne.



LIGUE DES CHAMPIONS/ RÉSERVES DE LA CAF (ES SÉTİF) : Début des travaux au stade du 8-Mai-45 la semaine prochaine



Le président de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football), Hassan Hammam, a affirmé vendredi que son club va apporter les aménagements nécessaires au niveau du stade du 8-mai 1945, pour satisfaire les recommandations de la Confédération africaine (CAF), en vue de la phase des poules de la Ligue des champions.

«Les autorités locales de Sétif ont chargé une entreprise pour entamer les travaux dès la semaine prochaine, pour satisfaire les exigences faites lors de la dernière visite d'inspection de la CAF. Je tiens à rassurer nos supporters que nous allons jouer à Sétif et les réserves seront levées», a indiqué le président de l'Entente à la radio nationale. Une délégation conduite par le président de la FAF et membre du comité exécutif de CAF, Mohamed Raouraoua, a effectué pendant deux jours une visite d'inspection aux stades de Sétif et d'El-Eulma. Raouraoua était accompagné par le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, le coordinateur à la CAF, Rachid Medjiba, et le directeur équipes nationales, Walid Sadi. «Les réserves formulées par la CAF concernent les vestiaires, l'entrée du stade, la salle d'honneur, et la tribune de presse», a-t-il précisé. Faute de lever les réserves de la CAF au sujet des stades du 8-Mai 1945 de Sétif et Messaoud-Zeghar d'El Eulma, les équipes de ces deux villes disputeront leurs rencontres de ligue des champions d'Algérie. L'ESS (tenant du trophée), a hérité du groupe B en compagnie des deux autres représentants algériens, l'USM Alger et le MCE Eulma, en plus des Souданais d'Al-Merreikh.

Les Sétifiens entameront la phase des poules à domicile face à l'USMA, le dimanche 28 juin à 22h00. **APS**

CASILLAS S'EST RIDICULISÉ SUR UNE TOUCHE !

Alors qu'il ne restait que quelques instants à disputer et que le club merengue devait impérativement marquer pour arracher la prolongation, le gardien de but espagnol a rendu le ballon à la Vieille Dame après avoir loupé une touche en direction de Marcelo. A l'image d'un Jérôme Boateng humilié par Lionel Messi, «San Iker» sera-t-il moqué sur les réseaux sociaux pour cette erreur ?



CECH PRESQUE D'ACCORD AVEC ARSENAL ?

Arsène Wenger a beau avoir démenti un intérêt pour Petr Cech (33 ans, 6 matches en Premier League cette saison), le gardien de Chelsea est toujours annoncé du côté d'Arsenal. Selon les informations de la radio tchèque Radio Praha, le portier des Blues serait même tout proche de donner son accord aux Gunners en vue d'un transfert cet été. De son côté, Arsenal serait prêt à payer 14 millions d'euros pour convaincre les Blues. Problème, José Mourinho a récemment indiqué vouloir à tout prix éviter un transfert de son gardien chez un concurrent de Premier League...

MORATA «un sentiment bizarre»

Auteur du but de la qualification de la Juve face à son ancien club du Real, Alvaro Morata avait des sentiments mitigés au coup de sifflet final.

La Juventus a obtenu ce soir son ticket pour la finale de la Ligue des Champions. Un ticket qu'elle doit en bonne partie à Alvaro Morata. Le jeune attaquant espagnol a inscrit le but décisif lors de la demi-finale re-

tour face au Real Madrid. Formé chez les Merengue, il n'a pas célébré cette réalisation et après la rencontre il avait toujours autant de mal à jubiler. «Je pense que j'ai toujours beaucoup d'amis ici. Je respecte tout le monde à Madrid. C'est vraiment quelque chose d'exceptionnel. Je n'ai pas le sourire aujourd'hui et ça fait bizarre. Il faudrait que les journalistes passent», a-t-il déclaré sur BeIn Sports. L'international ibérique est tout de même très excité à l'idée de disputer une deuxième finale de C1 consécutive : «On est en finale et on va tout donner pour l'emporter. Allegri a cru en moi et d'une façon aveugle, je dois le remercier».

«NOUS DEVONS MARQUER L'HISTOIRE»

J'ai marqué un but important, mais je garde un sentiment doux amer. Je veux remercier le public du Real (son ancien club) parce qu'il s'est toujours bien comporté avec moi. J'aurais aimé faire cela face à une autre équipe, mais c'est la vie. (Sur ses buts à l'aller et au retour) Ici et à Turin, j'ai joué comme si c'était un entraînement et j'ai dû m'arrêter un moment pour me reconcentrer. (Sergio) Ramos et (Iker) Casillas m'ont félicité, ce sont des amis. (Sur le Barça en finale) C'est une grande équipe, mais nous aussi...

Bale fait le bilan de sa saison

Il y a eu des hauts et des bas mais personnellement je trouve que j'ai bien joué, même si je n'ai pas concrétisé autant d'occasions que je l'aurais voulu, a réagi l'ancien joueur de Tottenham auprès de Sky Sports. Mais dans l'ensemble, j'ai été bon. Je pense que j'ai un peu péché dans la finition cette saison, c'est quelque chose que je dois travailler pour l'an prochain. Ce qui ne vous tue pas vous rend plus fort, je vais beaucoup apprendre de cette saison pour faire mieux l'année prochaine.»



SAMPDORIA : KLOPP EST CIBLÉ

Jürgen Klopp ne sera plus l'entraîneur du Borussia Dortmund la saison prochaine. Aujourd'hui, le technicien allemand se retrouve sur le marché. Convoyé par Arsenal, l'homme de 47 ans intéresserait également une équipe italienne. Selon Il Secolo XIX, Massimo Ferrero, le président de la Sampdoria Génés, voudrait le faire venir. Un contact existerait avec l'agent de l'ex-futur sorcier des Borussen. Sixième de Serie A, le pensionnaire de Ligurie risque de perdre Sinisa Mihajlovic.

Saison terminée pour NASRI

Saison terminée pour Samir Nasri. Blessé à l'aine lors de la rencontre face à Tottenham (1-0) le 3 mai dernier, seulement quatre minutes après avoir remplacé Franck Lampard, le milieu de terrain français prépare déjà la saison prochaine.

Le Citizen a posté une photo de lui sur le réseau social Instagram, alors qu'il se trouve à Merano en Italie pour suivre une cure, une semaine de «traitement et de détox (un programme pour améliorer son alimentation et éliminer les toxines)». Nasri avait déjà été éloigné des terrains en septembre pour cette même blessure.



FÊTE NATIONALE

Le président Bouteflika félicite son homologue du Paraguay

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue de la République du Paraguay, Horacio Cartes, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

«La célébration par votre pays de sa fête nationale m'offre l'agréable occasion de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur pour vous-même, de progrès et de bien-être pour le peuple paraguayen ami», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je saisiss cette heureuse opportunité pour vous réitérer l'attachement de l'Algérie au renforcement et au développement des relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui unissent nos deux pays», a souligné le président de la République.

ALGÉRIE - JAPON

Le vice-ministre parlementaire japonais pour les Affaires étrangères aujourd'hui à Alger

Le vice-ministre parlementaire pour les Affaires étrangères du Japon, Kentaro Sonoura, effectuera, à partir de samedi, une visite de travail de trois jours à Alger, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. M. Sonoura est porteur d'un message du Premier ministre nippon, Shinzo Abe, au président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du dialogue politique bilatéral régulier, permettra au vice-ministre nippon de faire le point avec ses interlocuteurs au ministère des Affaires étrangères et au niveau d'autres départements ministériels sur les relations d'ensemble algéro-nippone, ainsi que sur les perspectives de coopération et de partenariat qui s'offrent aux deux pays», a précisé la même source.

Il sera également procédé, à l'occasion du séjour en Algérie du haut responsable japonais, à «un échange sur un large éventail de questions intéressantes tant les régions auxquelles appartiennent respectivement l'Algérie et le Japon, que sur les questions internationales», a ajouté la même source.

Condoléances

Profondément affectés par le décès de l'épouse de M. Hamid Grine, ministre de la Communication, le directeur général, les cadres et l'ensemble du personnel de DK News, présentent à la famille de la défunte leurs sincères condoléances.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis

A Allah nous appartenons à Lui nous retournons.

ALGÉRIE - TUNISIE

Le chef du gouvernement tunisien en visite officielle en Algérie aujourd'hui et demain

Le chef du gouvernement tunisien, Habib Essid effectuera une visite officielle en Algérie aujourd'hui et demain, à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, indique jeudi un communiqué des services du Premier ministre.



Lors de cette visite qui «entre dans le cadre du dialogue et de la concertation politiques que les deux pays entretiennent au plus haut niveau de

puis de nombreuses années, le Premier ministre et son hôte passeront en revue les relations bilatérales dans les domaines politique, sécuritaire, éco-

nomique et social et procèderont à une évaluation de l'état de la coopération et de la mise en œuvre des projets», précise la même source.

Confirmer la solidité de l'axe Alger-Tunis

Kamel Cherif

L'actuel président tunisien, Caid Essebsi, avait réservé sa première sortie à l'étranger à l'Algérie, au lendemain de son élection en décembre dernier. Il avait déclaré ouvertement que son premier déplacement en tant président de la République sera effectué en Algérie et pas dans un autre pays.

C'est dans cet esprit de fraternité et de bon voisinage que le chef du gouvernement tunisien, Habib Essid, effectuera à partir d'aujourd'hui, une visite officielle des deux jours en Algérie. Une visite qui permettra aux deux pays de raffermir leurs liens, renforcer la coopération bilatérale et inciter les autres pays de la région à œuvrer dans le sens de bâtrir le Maghreb uni. Cette visite qui intervient à l'invitation du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'inscrit aussi dans le cadre des consultations permanentes entre les deux pays, quand on sait que l'échange de visites entre les dirigeants algériens et tunisiens est fréquent. Une visite qui entre aussi dans le cadre du dialogue et de la concer-

tation politiques que les deux pays entretiennent au plus haut niveau depuis de nombreuses années. Sellal et Essid passeront ainsi en revue les relations bilatérales dans les domaines politique, sécuritaire, économique et social et procèderont à une évaluation de l'état de la coopération et de la mise en œuvre des projets, selon un communiqué du Premier ministre. Il s'agit pour les deux pays de consolider leur coopération et partenariat économiques d'exception. Faut-il rappeler à ce propos que l'Algérie a toujours été aux côtés des Tunisiens dans les moments les plus difficiles ? L'Algérie a été le premier pays à avoir accordé un prêt à la Tunisie au lendemain de la révolution du Jasmin, alors qu'Essebsi était à tête du gouvernement. En plus de la coopération économique visant à développer les régions frontalières pour juguler la contrebande, les deux pays coopèrent de manière très étroite et soutenue dans le domaine sécuritaire, notamment la lutte antiterroriste. En ce sens, les deux pays ont décidé de renforcer la coopération sécuritaire à travers les services de renseignement et l'intensification des stages et

des sessions de formation dans le but d'améliorer leurs capacités à préserver et à renforcer leur sécurité et leur stabilité. A titre d'illustration, on relèvera que la Direction générale de la Sécurité nationale (Dgsn) a formé des promotions de la police tunisienne dans des spécialités liées à la police judiciaire et à la Police scientifique et technique, dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux pays.

L'axe Alger-Tunis demeure ainsi le meilleur exemple de la politique de bon voisinage prônée par les deux pays, lesquels œuvrent à concrétiser et bâtrir des Maghreb des peuples. Il faut rappeler à cet effet que des diplomates américains et européens ont salué le rôle et le poids de l'Algérie dans l'instauration et le maintien de la paix et de la stabilité dans la région. L'exemple de l'implication de l'Algérie dans le processus de rétablissement de la sécurité et de la stabilité en Tunisie reste édifiant. Il en est de même pour ses efforts au Mali. C'est dire que sans l'Algérie, la région ne connaîtrait pas cette stabilité, pour reprendre les propos de Raul Castro qui était en visite en Algérie récemment.

CRISE MALIENNE :

Début à Bamako de la cérémonie de signature de l'accord de paix et de réconciliation

La cérémonie de signature de l'accord de paix et de réconciliation au Mali a débuté vendredi à Bamako.

Le président du Conseil de la nation, Abdellakader Bensalah, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, assiste à cette cérémonie aux côtés de plusieurs chefs d'Etat africains et personnalités internationales.

L'accord de paix et de réconciliation au Mali constitue le couronnement de cinq rounds de dialogue, engagé en juillet 2014 entre les différentes parties maliennes sous la conduite de la médiation internationale, dont l'Algérie est le chef de file. La Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR), regroupant le Mouvement na-

tional de libération de l'Azawad (MNL), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA) a paraphé hier jeudi à Alger l'accord de paix et de réconciliation au Mali, alors qu'elle avait demandé le 1^{er} mars dernier «une pause» pour consulter sa base militante avant de le faire. Le document avait été déjà paraphé le 1^{er} mars dernier par le gouvernement malien et les mouvements engagés dans la plateforme d'Alger, à savoir le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA, dissident), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR).

Le Parlement panarabe prendra part aux travaux du 3^e Forum mondial sur le dialogue interculturel qui se tient les 18 et 19 mai à Bakou (Azerbaïdjan), indique un communiqué du Parlement panarabe.

Le Parlement panarabe au 3^e forum mondial sur le dialogue interculturel à Azerbaïdjan

Le Parlement panarabe prendra part aux travaux du 3^e Forum mondial sur le dialogue interculturel qui se tient les 18 et 19 mai à Bakou (Azerbaïdjan), indique un communiqué du Parlement panarabe.

Organisé sous le thème «La culture et le développement durable au menu de l'agenda post 2015», le 3^e Forum mondial sur le dialogue interculturel qui se tiendra sous le patronage du président de la République d'Azerbaïdjan sera marqué par l'organisation d'ateliers, des conférences et autres rencontres autour du rôle de la culture dans la réalisation d'une sécurité commune: les droits culturels, la lutte contre l'extrémisme et le rôle des chefs religieux dans le renforcement du pluralisme religieux».

Une réunion ministérielle est prévue, à cette occasion, pour débattre du thème de la culture et du développement durable dans l'agenda post 2015.

Le Forum est organisé en coordination avec l'Unesco, l'Organisation mondiale du tourisme, le Conseil de l'Europe, l'Iseco et le Centre nord-sud du Conseil de l'Europe.